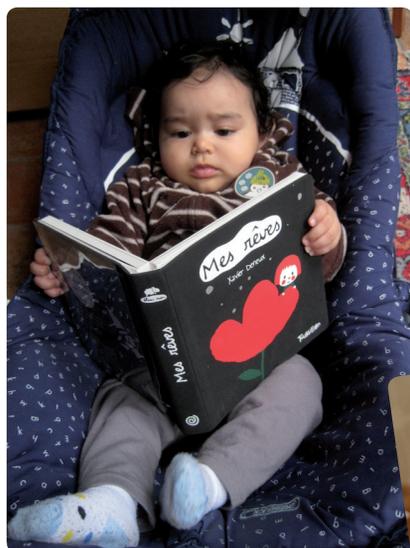


Prévenir l'illettrisme en Haute-Normandie

Les principaux acteurs





Sur tout le territoire haut-normand, de nombreux acteurs du champ culturel, éducatif, social et familial agissent pour construire autour de l'enfant une véritable chaîne de solidarité éducative et éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance.

Les pages qui vont suivre décrivent, de manière non exhaustive, les acteurs, les dispositifs et les outils repérés comme contribuant à la prévention de l'illettrisme à chaque moment de la vie de l'enfant.

Des textes de spécialistes y sont également mentionnés pour mieux comprendre à la fois l'historique des démarches de prévention et les mécanismes d'apprentissage chez les enfants.

Enfin des éléments bibliographiques en supplément pour aller plus loin dans la réflexion et la connaissance de la prévention de l'illettrisme.

Une situation qu'il faut tenter de prévenir le plus tôt possible car l'illettrisme prend souvent racine dès l'enfance, et même dès la petite enfance.

Ce document vous propose donc de faire le point sur l'existant en Haute-Normandie, en matière d'actions, de structures, de dispositifs... Il vous donnera des repères sur lesquels vous appuyer pour vos propres projets et votre connaissance en générale de ce qu'est la prévention de l'illettrisme.

Nous vous en souhaitons une très bonne lecture.



Sommaire

La prévention de l'illettrisme : de quoi parle-t-on ? 7

La prévention : avant l'école 9



- Les acteurs de terrain 10
- Des outils pour aider 19
- Quelques éléments historiques pour mieux comprendre... 23
- L'accueil des moins de 3 ans : note d'actualité 27
- Bibliographie pour aller plus loin 29

La prévention : à l'école 31



- Dispositifs et programmes au sein de l'école 33
- Faire entrer l'école dans l'ère numérique 47
- Des outils pour aider 53
- Présentation de la politique d'éducation prioritaire 57

La prévention : à côté de l'école 59



- Deux dispositifs mis en place par l'Education Nationale 60
- Dispositifs existants à côté de l'école 63
- Des partenaires incontournables 71
- Des acteurs de terrain 81
- Des outils pour aider 100
- Des manifestations toute l'année : quelques exemples 104

Aider ou accompagner ? 106

Journée Défense et Citoyenneté 107

Annexes 111



La prévention de l'illettrisme : de quoi parle-t-on ?

La prévention de l'illettrisme s'inscrit en continu dans tous **les espaces de vie et les temps où l'on vit** et notamment les trois temps de l'enfant qui composent sa journée à savoir :

- les temps familiaux ;
- les temps scolaires ;
- les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, culturels passés en dehors de la famille et de l'école.

Si le lien entre ces trois temps est implicite, il faut pourtant rappeler leur nécessaire complémentarité qui représente tout l'enjeu des actions de prévention.

« L'action qui se réalise ici, à ce moment précis, aura des effets ailleurs et à un autre moment ».

Par exemple on dit des actions d'accompagnement à la scolarité qu'elles ont des effets sur le temps scolaire et sur le temps familial.

C'est donc **dès la petite enfance** qu'il faut agir pour que les tout petits puissent se familiariser avec les livres, les récits, découvrir le plaisir, l'intérêt de parler et d'agir dans le monde qui les entoure.

En lien avec les familles, des actions sont entreprises pour proposer à tous les enfants un univers où le langage, les mots, les livres ont une place, créer un contexte favorable aux apprentissages et les mettre en confiance.

Les temps familiaux sont donc aussi l'occasion d'agir pour la prévention de l'illettrisme et plus particulièrement avec les parents.

Préparer aussi l'entrée dans les premiers apprentissages pour que cette première rencontre ait du sens pour les enfants et sans cesse consolider, conforter la lecture, l'écriture, le calcul, les compétences de base **tout au long de la scolarité obligatoire** : l'apprentissage et l'intérêt doivent être soutenus pour éviter le décrochage, aider les plus fragiles à ne pas rompre avec l'écrit.



La prévention : avant l'école

« A l'âge de 2 ou 3 ans, l'enfant n'est pas une page blanche lorsqu'il entre à l'école.

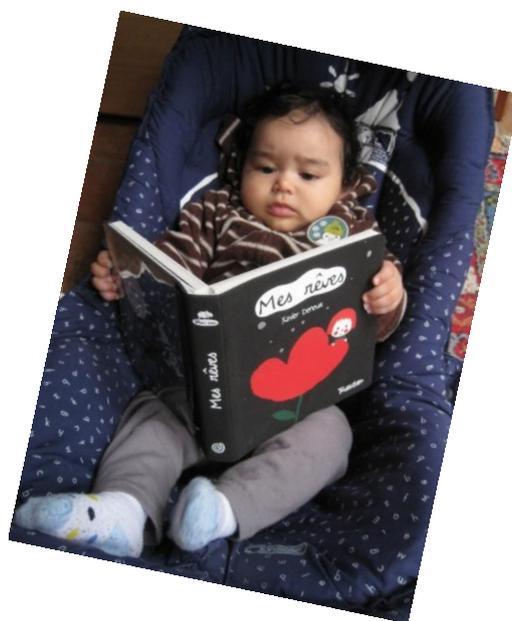
Depuis sa naissance cette page se remplit et les événements s'y inscrivent.

Il ne faut pas négliger l'importance du langage mais aussi du jeu, et de toutes ces actions qui contribuent à mettre l'enfant dans les meilleures conditions pour aborder le long chemin de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. »

ANLCI

« La première littérature c'est la littérature du berceau »

Evelio Cabrejo Parra,



Des acteurs de terrain

ASSOCIATION « LIRE A VOIX HAUTE-NORMANDIE »



www.lireavoixhautenormandie.fr

Association « LIRE A VOIX HAUTE-NORMANDIE »

BP 53 - 76202 DIEPPE CEDEX

Coordinatrice : Sylvie Joufflineau

☎ : 06 82 32 71 65

lireavoixhaute.normandie@laposte.net

L'Association en quelques mots

L'association **Lire à Voix Haute-Normandie** a été créée en juin 1998 dans la filiation éthique et philosophique de l'association A.C.C.E.S¹ (*Action Culturelle Contre les Exclusions et les Ségrégations - Fondateurs René Diakine, Marie Bonnafé*)

Son intérêt pour la démarche est la lecture individualisée en petits groupes, s'adresser aux bébés avant l'âge scolaire sous les yeux des adultes qui en ont la charge : travail de prévention culturelle.

Mettre récits et albums à la disposition des bébés et de leur entourage, en s'appuyant sur des structures déjà existantes, en les incitant à coordonner leurs actions est la priorité de l'association.

Le contact avec le livre, l'accès au langage du récit est primordial.

Elle travaille en partenariat avec des services de petite enfance et services du livre.

Elle répond aux demandes des structures : petite enfance, structures du livre, écoles maternelles, centres de loisirs... afin d'élaborer ensemble un projet « livres et petite enfance ».

Elle développe l'animation culturelle avec les livres auprès des bébés et de leur environnement proche, sans contrôle ni contrainte, en privilégiant les milieux non-lecteurs, permet de lutter contre les inégalités culturelles : c'est un acte de prévention contre l'exclusion. Ces actions de sensibilisation développent l'imaginaire...

Elle est membre du réseau « quand les livres relient »²

Le livre est un espace d'échanges, d'ouverture vers le monde, vers les autres.

¹ Voir annexe 3 - page 116 - Présentation d'ACCES

² Voir annexe 4 - page 117 - Présentation de l'Agence « Quand les livres relient »

Une démarche pratique

Quel que soit l'âge, la culture, l'origine de l'enfant (*de l'adulte*), auquel on s'adresse, le lieu, le contexte, l'association Lire à voix Haute-Normandie pratique toujours une lecture individualisée au sein du groupe.

Elle utilise (*presque*) exclusivement la littérature « Jeunesse », des albums illustrés qui racontent une histoire en mots et en images. Elle propose un très large choix d'albums, rigoureusement sélectionnés pour leurs qualités littéraires et esthétiques et d'une grande diversité. (*Voir quelques éléments bibliographiques page 12*)

Elle va au-devant des populations les plus en marge en matière culturelle :

- salle d'attente de PMI, foyer de l'enfance, DDASS, terrain d'accueil des gens du voyage, centre de loisirs en milieu rural, IME, foyer d'accueil médicalisé pour jeunes adultes autistes, écoles, collèges, lycées... ;
- lectures « hors les murs » : plage, pied des immeubles, marchés, bacs à sable...

Chaque projet se construit à la demande d'une équipe en lien avec la bibliothèque de proximité ou de la Bibliothèque Départementale de Seine-Maritime.

Elle accompagne le projet le temps nécessaire « sur le terrain » et forme des relais au sein des équipes rencontrées, afin que ces projets s'inscrivent dans la durée au-delà de leur passage.

Le lecteur/lectrice est dégagé de toute intention pédagogique, thérapeutique, réparatrice « on lit comme on chante ». Moment de plaisir partagé autour d'une histoire entre un enfant et un adulte disponible, présent à l'autre, à sa lecture.

Une lecture (*travaillée en amont*) sobre sous tendue par le souci permanent de transmettre, de rendre cette rencontre possible pour les adultes présents, même (*et surtout*) s'ils sont peu ou non lecteurs de textes.

Une lecture offerte adressée à l'enfant qui choisit son livre, son récit sans que jamais l'adulte/lecteur ne remette en question ce choix.

Livres en balade



L'association dispose d'un camion *Renault Master* aménagé, disposant d'un fonds de 850 albums jeunesse.

Le camion permet d'aller au-devant des populations les plus éloignées du livre et permet une grande souplesse et mobilité dans le fonctionnement.





Bibliographie (*extrait*)
Des livres pour les tout-petits
ASSOCIATION LIRE A VOIX HAUTE-NORMANDIE

La petite poule rousse	P. Galdone aux couleurs du temps
La petite poule rouge	Père Castor Flammarion
La petite poule rousse	B. Barton ; EDL
Roule galette	Père Castor
Le bonhomme de pain d'épice	P. Galdone ; Circonflexe
Les 3 ours	B. Barton ; EDL
Boucle d'or	Rascal ; Milan Jeunesse
Boucle d'or et les 3 ours	O. Dauzou ; Rouergue
Boucle d'or	J. Chausson ; Actes Sud Junior
Bou et les zours	E. Valentin, I Green ; Atelier du poisson soluble
Il était une fois une souris	M. Brown ; Genévrier
Fils du soleil	G. Mc Dermott
L'aventure du petit lemming	E. Vincze ; le capucin
Bébé	Fran Manushki ; R. Himler ; EDL
Mon bébé	J. Winter ; Folio Benjamin
Ernest et Célestine : les questions de Célestine	G. Vincent ; Casterman
Avant, avant	Kéthévane Daveichewy; Actes Sud J
Bonjour Poussin	Barton, M. Ginsburg ; EDL
Dix petites graines	R. Brown ; Kaleidoscope
Tout change	A. Browne ; Kaleidoscope
Et après, il y aura	J. Ashbé
Graine d'amour	P. Teulade , JC. Sarrazin ; EDL
Bébé	H. Oxenbury, J. Burningham ; D. Jeunesse
Ton histoire	J. Ashbé ; Pastel
Moi j'attends	S. Bloch, D. Lali ; Sarbacane
L'arbre généreux	S. Silverstein; EDL
Laurent tout seul	A. Vaugelade
La maison est en petits cubes	Kunio Katô, Kenya Hirata
Quand le nouveau bébé arrive, moi je m'en vais	M. Alexander ; Pastel
On ne m'a jamais demandé si je voulais une petite soeur	M. Alexander ; Pastel
L'arbre sans fin	Ponti ; EDL
Le parapluie de madame O	A. de Lestrade , M. Perrin ; Milan Jeunesse
La visite de Petite Mort	K. Crowther ; Pastel
Jojo la mâche	O. Dauzou ; le Rouergue

« LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS » - (L.A.E.P)

Ils sont ouverts aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux d'éveil et d'échanges.

Ces lieux, dans lesquels des accueillants sont présents, ne sont pas des modes de garde de la petite enfance.

Cet accueil est gratuit dans la plupart des lieux. Dans les autres structures, une contribution financière symbolique peut être demandée.

La fréquentation d'un lieu d'accueil enfants-parents est basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat ou au minimum la confidentialité. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles.

Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels : tels sont les principaux objectifs de ces lieux.

C'est un lieu, ouvrant un espace d'accompagnement à la fonction parentale. Il permet aux parents de faire une pause dans le quotidien.

C'est un lieu où les parents rencontrent d'autres adultes et où l'enfant bénéficie d'un espace relationnel riche avec d'autres adultes et d'autres enfants. C'est donc un lieu de socialisation.

Bref rappel historique :

« Notre volonté est de pénétrer le champ social, que la psychanalyse soit accessible à des gens qui n'en auraient pas entendu parler, et ne soit pas réservée à des initiés, à des intellectuels, ou à une classe aisée »

Dès 1976, les psychanalystes de l'IRAEC (*Institut de Recherche Appliquée pour l'Enfant et le Couple*) ouvrent le « Club parents-enfants » dans le 18^{ème} arrondissement de Paris, avec l'idée d'utiliser leur formation de psychanalystes pour en faire profiter des personnes qui autrement n'en auraient pas l'opportunité.

Parallèlement, Françoise Dolto crée en 1979 avec cinq psychanalystes et éducateurs (*Pierre Benoit, Colette Langignon, Marie-Hélène Malandrin, Marie-Noëlle Rebois et Bernard This*) la « Maison verte ».

« Ni crèche, ni halte-garderie, ni centre de consultation, les maisons vertes proposent le plaisir d'être ensemble dans les jeux et les échanges, à son propre rythme, en compagnie pour le tout petit de l'adulte tuteur, en toute sécurité affective ».

Dans les années 90, la Fondation de France, le Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles et la Caisse des Dépôts et Consignations décidèrent de soutenir la création de lieux innovants pour les jeunes enfants dans des quartiers d'habitat social.

Etaient concernés : les lieux d'accueil enfants-parents de quartier, les actions passerelles vers l'école maternelle et les « relais parentaux » de quartiers destinés à accueillir des enfants dont les familles éprouvaient des difficultés soudaines et passagères. La majorité des projets retenus ont été des lieux d'accueil enfants-parents de quartiers.

Pour aller plus loin, quelques éléments bibliographiques

- « **La cause des enfants** ». - DOLTO F. - Livre de Poche Robert Laffont, 1985
- « **La difficulté de vivre** ». - DOLTO F. - Vertiges du Nord / Carrere, 1986
- « **Une psychanalyste dans la cité, l'aventure de la Maison Verte** ». - DOLTO F. - Gallimard, 2009 (présentation Marie-Hélène Malandrin et Claude Schauder)
- « **La croisée des liens. Lieux d'accueil enfants-parents de quartier, lien familial et lien social** ». - EME B. - Paris : Fondation de France, 1993 (coll. Repères)
- « **Des structures intermédiaires en émergence - les lieux d'accueil enfants parents de quartier** ». - EME B. - CNRS, 1993
- « **Maisons Vertes, dix ans après, quel avenir ?** ». - Fondation de France - Les Cahiers, n° 3, 1991
- « **Entrez donc, des psychanalystes accueillent** ». - IRAEC. - ESF éditeur, 1992
- « **Sur les pas de la Maison Verte** ». - NEYRAND G. - Syros, 1995
- « **La Maison Verte - Créer des lieux d'accueil** ». - THIS B. - Belin, 2007

Françoise Dolto



Née le 6 novembre 1908 à Paris et morte le 25 août 1988 dans la même ville, elle est une pédiatre et psychanalyste française qui s'est largement consacrée à la psychanalyse de l'enfance et dont elle est une figure emblématique en France.

Épouse du rhumatologue Boris Dolto et mère de trois enfants, la psychanalyste Françoise Dolto a popularisé une nouvelle conception de l'enfant dans des émissions de radio et près de 40 ans de consultations à l'hôpital Trousseau à Paris.

Membre fondateur avec Jacques Lacan de la Société française de psychanalyse puis de l'École freudienne de Paris, créatrice des « Maisons Vertes », elle a conçu son travail clinique avec les tout-petits comme un moyen de prévention de troubles plus tardifs.

www.dolto.fr

Des contacts en Haute-Normandie

Lieux d'accueil Enfants-Parents sur le territoire de Rouen :

Noms	Adresses	Téléphones
BEBE EN HERBE	École Achille Lefort (rez-de-jardin) - 97, rue du Renard - 76000 ROUEN	02.35.88.44.11
	Halte-garderie Saint-Sever - 2, rue Henri Gadeau de Kerville 76100 ROUEN	
BRIN DE SOLEIL	ONM - 1, avenue de Buchholz - 76380 CANTELEU	02.35.36.52.86
FARANDOLES	54, rue d'Amiens - 76000 ROUEN	02.35.15.16.67
INTERLUDE	60, rue Docteur Cotoni - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY	02.35.64.84.44
LA LUDO	MJC Grieu - 3, rue de Genève - 76000 ROUEN	02.35.71.94.76
		02.35.07.36.96
LA PARENTELE	12, rue Gaston Donnette - 76143 LE PETIT-QUEVILLY	02.35.03.17.89
LA P'TITE LUDO	1, clos de l'Aulnay Tour B - 76160 DARNÉTAL	02.35.08.34.00
LA RECREATION	30, rue Newton - 1er étage - 76000 ROUEN	02.35.61.02.79
POMME DE REINETTE	18, rue des Martyrs de la Résistance - 76770 LE HOULME	02.35.75.31.05
TERRE DES ENFANTS	16, avenue de Grammont - 76100 ROUEN	02.35.63.65.64

Lieux d'accueil Enfants-Parents sur le territoire de Dieppe :

Nom	Adresse	Téléphone
FABLE	Maison pour tous Jacques Prévert - Rue Montigny - 76200 DIEPPE	02.35.84.17.69

Lieux d'accueil Enfants-Parents sur le territoire du Havre :

Noms	Adresses	Téléphones
ACCUEIL ENFANTS-PARENTS	Maison de la Famille - et de l'Enfance (MFE) - 14, rue Jules Grévy 76210 BOLBEC	02.35.38.63.86
APETIPA	Espace Petite Enfance (EPJ) - Tour Orléannais - 21, rue Rose Anaïs 76400 FÉCAMP	02.35.28.96.95
BRINDEAU	Espace Famille Brindeau - 54, rue Auguste Rispal - 76600 LE HAVRE	02.35.24.22.06
CAPUCINE	Espace Petite Enfance - 1, allée Gustave Courbet - 76700 GONFREVILLE L'ORCHER	02.35.45.44.75
GRENOUILLETTE	6, rue Gravelotte - 76600 LE HAVRE	02.76.84.12.00
LA COMETE	Centre Social AMISC - 1, rue des Grainetiers - 76290 MONTIVILLIERS	02.35.30.15.16
LA PASSERELLE BLEUE	27-29, rue Demidoff - Quartier Sainte Marie Saint Léon - 76600 LE HAVRE	02.35.25.23.06
LA MAISON DES FAMILLES	76, rue d'Estimauville - 76600 LE HAVRE	02.35.43.41.49
LE JARDIN DES TOUT-PETITS	50, rue Albert Samain - Quartier de Bléville - 76620 LE HAVRE	02.35.46.92.09
MAISON A JOUER	4, rue Charles Rommes — Caucriauville - 76600 LE HAVRE	02.35.51.74.43
LA MAISON A JOUER D'APLEMONT	32, rue des Paons - Quartier Aplemont - 76610 LE HAVRE	02.35.47.48.88
PIROUETTE	Ibis, avenue Jacques Éberhard - 76700 GONFREVILLE L'ORCHER	02.35.45.44.75

Lieux d'accueil Enfants-Parents sur le territoire d'Évreux - Vernon - Verneuil sur Avre :

Noms	Adresses	Téléphones
LA FARANDOLE	17, rue Joliot Curie - Appt 119 - 27000 ÉVREUX	02.32.28.12.64
MYOSOTIS	30, route d'Ivry - 27000 ÉVREUX	02.32.33.55.58
LES PETITS PAS	Maison de la famille - 126, place Saint Jean - 27130 VERNEUIL-SUR-AVRE	06.82.76.07.04
L'ÎLOT MOMES	85, rue Sylvain Lagescarde - 27240 DAMVILLE	02.32.62.83.56

Lieux d'accueil Enfants-Parents sur le territoire de Louviers - Les Andelys - Gisors :

Noms	Adresses	Téléphones
PASSAGE	20, rue du Général de Gaulle - 27400 LOUVIERS	02 32 40 61 01
A PETITS PAS	21, rue Blin - 27340 PONT-DE-L'ARCHE	02 35 23 89 61
LA PARENT'AISE	Maison de l'Enfance "Le Wagon" - 13, rue Septentrion - 27100 VAL-DE-REUIL	02 32 59 99 16



ASSOCIATION « CAPS » - LA PARENTELE

Un exemple de lieu d'accueil enfants-parents

www.caps76.fr

C.A.P.S.

B.P. 131 - 76143 PETIT-QUEVILLY CEDEX

caps76@wanadoo.fr

Présentation du CAPS

Créée en avril 1974, l'association « Comité d'Action et de Promotion Sociales » (C.A.P.S.) avait pour projet :

- d'étudier et de résoudre les difficultés qu'éprouvaient certaines familles socialement faibles provenant de l'habitat insalubre afin de les préparer à une réinsertion sociale et de les aider aux divers plans de la santé, de l'habitat, de la culture et de l'emploi ;
- de poursuivre, dans le cadre des dispositions de l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972, l'action de prévention spécialisée en milieu naturel jusque-là assurée par la Ville de Petit-Quevilly.

Ces 2 objectifs fondateurs ont influencé l'orientation de leurs actions et contribué à la mise en place d'une organisation très structurée, identifiable, s'appuyant sur une gestion par secteur d'intervention.

À ce jour, l'association a pour objet :

- d'organiser dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion sociale et/ou professionnelle ;
- de promouvoir la vie sociale dans les quartiers ;
- d'accompagner, tant sur le plan éducatif que social, les personnes en difficulté ou en rupture avec leur milieu ;
- d'établir des liens entre tous les organismes publics ou privés qui, à des niveaux différents, interviennent dans les problèmes d'inadaptation ainsi que dans les actions d'animation ;
- d'apporter son aide à toute organisation poursuivant des buts conformes à ceux de l'association.

Dans le but de remplir son objectif, ils ont pour ambition de contribuer à la promotion sociale des personnes par le développement d'actions notamment liées à l'habitat, la prévention spécialisée, l'action sociale et la formation.

Son champ géographique d'intervention se situe au niveau de l'agglomération rouennaise, du département de Seine-Maritime et du département de l'Eure.

Pour atteindre ses objectifs, le CAPS dispose :

- d'un service de prévention spécialisée ;
- d'un service logement ;
- d'un centre de formation.

Création de LA PARENTELE : lieu d'accueil enfants/parents

En 1996, création de LA PARENTELE : référencée comme lieu d'accueil enfants-parents.

C'est un lieu sécurisant spécialement aménagé pour les enfants de 0 à 5 ans, où en présence de leurs parents, ils peuvent partager et découvrir de nombreux jeux, rencontrer de nouveaux copains et faire la connaissance de nouveaux adultes.



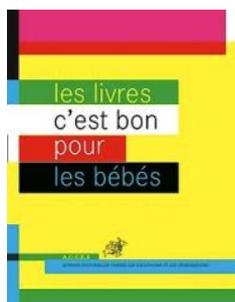
LA PARENTELE propose des ateliers d'éveil pour les enfants de 3 mois à 5 ans pour favoriser le développement de la motricité et de la sensibilité sensorielle des enfants et également pour partager un moment de bien-être privilégié avec leur parent : « Jouons, bougeons avec les sons... » - « Les p'tits baigneurs » - « Les p'tits cuistots » - « Les p'tits bricolos » etc...

Ils sont animés les mercredis et pendant les vacances au cours de l'accueil et certains matins en fonction de la disponibilité des parents.

Des outils pour aider

 A.C.C.E.S.³ propose :

LES LIVRES, C'EST BON POUR LES BÉBÉS



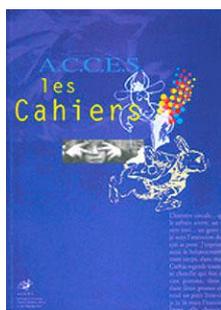
Cette brochure est un outil d'information et de réflexion, qui présente les objectifs d'A.C.C.E.S. et les travaux théoriques sur lesquels l'association s'appuie pour mettre en place ses projets. Cette nouvelle édition, parue en novembre 2011, reprend les textes de l'édition précédente, complétés par d'autres.

René Diatkine y situe le travail dans la perspective du développement psychique du bébé.

Marie Bonnafé explique l'importance du récit dans la petite enfance.

Evelio Cabrejo-Parra s'intéresse aux compétences des tout-petits. Des observations prises sur le vif, rapportées par les animatrices, permettent d'entrer dans la pratique du terrain.

LES CAHIERS D'A.C.C.E.S.



Cette publication répond à la demande des services engagés dans des projets *Livre et petite enfance*. S'appuyant sur des pratiques d'animation et d'observation développées dans de nombreux services depuis 1982, *Les Cahiers d'A.C.C.E.S.* (publiés entre 1997 et 2000) se veulent à la fois, compte rendu d'expériences et outil de réflexion.

Les cinq cahiers d'A.C.C.E.S. ont été réimprimés en un seul volume.

A.C.C.E.S. propose ces cahiers après plus de vingt ans de pratique et de réflexion autour des livres pour les bébés et leur famille. Ils se veulent un outil pour répondre aux difficultés rencontrées avec l'écrit dès l'enfance.

LA PETITE HISTOIRE DES BÉBÉS ET DES LIVRES

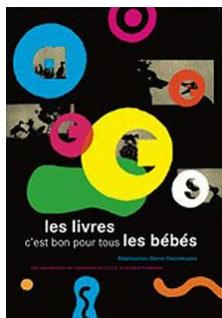


Cette brochure conçue par Olivier Douzou et A.C.C.E.S. est destinée à être offerte aux familles des bébés qui fréquentent des animations avec les livres pour la petite enfance.

Les parents, les fratries mises en contact avec les livres, se familiarisent avec les bibliothèques et, plus tard grâce aux enfants, ils vont utiliser les prêts de livres. Ainsi, l'accès aux livres de bibliothèques, action éducative primordiale en complément à la scolarité, si elle est menée dès les premières années de la vie, donne de meilleures chances. Impliquer les professionnels des services du livre et de la petite enfance apparaît comme le garant d'un développement durable des actions culturelles avec les livres.

³ Voir annexe 3 - page 116 - Présentation d'ACCES

LES LIVRES, C'EST BON POUR TOUS LES BÉBÉS



DVD - 35 mn - 2009 / Réalisation : Maria Desmeuzes / Co-production : A.C.C.E.S. et Octobre productions.

Ce documentaire présente les actions d'A.C.C.E.S. ainsi qu'un rappel des éléments théoriques qui les ont déterminées, avec des interviews de Marie Bonnafé et Evelio Cabrejo-Parra. Chacune des séquences tournées dans des bibliothèques, centres de loisirs maternels... donne à voir des bébés et de très jeunes enfants en situation de lectures individualisées. Les commentaires de Marie Bonnafé, et Evelio Cabrejo-Parra permettent de mieux comprendre le travail intérieur de l'enfant.

Pourquoi ce film ? Cette activité de lecture des tout-petits se heurte encore à des interrogations. C'est pourquoi, par les images, A.C.C.E.S. explicite les enjeux de la démarche, met en évidence le bénéfice que les tout-petits en retirent, puisque cette familiarisation avec l'écrit est un facteur d'insertion et de prévention de l'échec scolaire.

L'A.N.L.C.I⁴ propose :

GUIDE AUDIOVISUEL POUR ACCOMPAGNER LES ACTIONS DE PREVENTION



Guide pratique - Prévenir l'illettrisme : des clés pour comprendre et agir

Le guide de l'ANLCI consacré à la prévention de l'illettrisme a été élaboré par un groupe de travail national au fil des étapes du Forum Permanent des Pratiques, est sorti en mai 2009. Il contient trois volets :

- 10 questions-réponses pour lutter contre les idées reçues ;
- Un dvd : 9 films réalisés dans divers lieux et situations (*Halte Garderie, Bibliothèque avec les assistantes maternelles, Ludothèque avec les parents, Classe "Passerelle", A l'école maternelle ...*) ;
- Une liste de contacts utiles.

L'ALBUM, UNE LITTÉRATURE POUR TOUS LES PUBLICS



En 2009, l'agence « Quand les livres relient » et l'ANLCI ont signé une convention de partenariat au Salon de l'Éducation. Ce partenariat se traduit par l'ouverture de chantiers communs, afin de mener des actions croisées, de partager les outils et les expériences et de mieux faire connaître, notamment grâce au Forum Permanent des Pratiques, les actions menées pour favoriser une expérience littéraire à tous les âges de la vie.

En Nord-Pas de Calais, avant-dernière région engagée dans ce cycle du Forum Permanent des Pratiques, le thème de la littérature de jeunesse comme axe de prévention de l'illettrisme a été retenu, en partenariat avec l'agence nationale « Quand les livres relient ».

⁴ Voir Annexe 2 – page 114 - Présentation de l'ANLCI

Un kit du praticien Haute-Normandie

« LA LECTURE COMME MOYEN DE PREVENTION DE L'ILLETTRISME EN MILIEU RURAL ».



Réalisé dans le cadre du forum national de l'ANLCI (*Agence nationale de lutte contre l'illettrisme*), les praticiens (*animateurs/éducateurs et bibliothécaires*) de l'atelier régional haut-normand accompagnés par le Crefor ont analysé cinq actions de prévention qui s'appuient sur le livre et la lecture. Elles se déroulent en milieu rural et concernent des publics différents. Elles sont réalisées par des associations à vocation culturelle.



Le CREFOR propose :

UNE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS DE PREVENTION :



Base de données informatique qui recense pour la Haute-Normandie les actions éducatives, sociales et culturelles concourant à la « prévention de l'illettrisme » en direction de la petite enfance, des enfants, des adolescents, des enfants et liens avec les familles.

Cette cartographie permettra ainsi une vision globale, des actions réalisées sur le terrain et des dispensateurs des actions. Les informations sont territorialisées par départements et communes pour une recherche plus affinée. Elle est alimentée régulièrement en fonction des informations communiquées.

<http://prevention.crefor-hn.fr>

IMPORTANT

Contribuer au recensement des actions de prévention ?

Vos actions, relèvent du champ de la prévention de l'illettrisme ?
Vous avez connaissance sur votre territoire des associations qui mènent ce type d'activité ?
Et vous souhaitez que ces actions apparaissent dans cette base de données.

Cet outil est aussi le vôtre !

Alors prenez contact avec la chargée des actions de prévention du Créfor :
aicha.talbi@crefor-hn.fr Tel : 02.32.18.49.30.

UN BLOG SUR LA PREVENTION DE L'ILLETTRISME



Ce blog s'adresse à tous ceux qui sont intéressés par la problématique de l'accès à la lecture/écriture chez les enfants et les adolescents, qu'ils soient professionnels de l'éducation, de la petite enfance ou bien bénévoles associatifs ou parents, et autres.

Construit autour de thèmes principaux comme « la lecture plaisir », « l'enfant et l'école », « l'environnement scolaire / parentalité », ou bien encore « les actions culturelles », on y trouve des articles pertinents et récents, très souvent accompagnés de documents à télécharger ou d'un lien Internet de la source référente.

<http://illprevention.canalblog.com/>

DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES



Le pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor possède un **fonds documentaire sur les « Savoirs de base »** au sens large (*Illettrisme, Prévention, Alphabétisation, Français Langue Etrangère*).

Il est à la disposition de tous les acteurs de l'éducation, de la formation, de l'insertion, aux étudiants, aux bénévoles, aux associations ...

Il est composé :

- d'ouvrages de réflexion ainsi que des revues traitant de l'illettrisme et de l'éducation au sens large ;
- de méthodes pédagogiques d'apprentissage (*linguistique, calcul etc.*) ;
- de CD-Roms éducatifs ;
- d'une pédago-ludothèque dont les jeux (*boîtes et logiciels*) sont utilisés comme outils pédagogiques.

En dehors des revues, les ouvrages, les méthodes pédagogiques et les jeux peuvent être empruntés gratuitement pour une durée de 3 semaines.

Une aide personnalisée pour guider les recherches est possible sur rendez-vous.

Contact documentaliste : Elise DEHAYS au 02 32 18 49 33

Quelques éléments historiques pour mieux comprendre...

Des livres pour les bébés ?

Marie-Claire Bruley

Source : BNF

La littérature qui berce les petits enfants depuis toujours puise aux sources folkloriques. Contes, comptines, jeux de nourrice, devinettes, berceuses et chansons, rondes et danses, les nourrissent de leurs rythmes, de leurs rimes, de leurs mélodies, de petits récits rigoureusement structurés et de ritournelles joliment tournées.

La répétition avec laquelle l'enfant reçoit ces petites formes, car il les demande et redemande, aiguise sa mémoire, affine son goût pour les mots et les images littéraires fortes, l'ancre dans la fréquentation de récits de grande portée symbolique.

C'est à travers cette vaste fresque de tradition orale que l'enfant, de siècle en siècle, est entré en littérature.

Premiers livres pour les très jeunes enfants

Le monde de l'illustration va s'ouvrir à l'enfant dans la seconde moitié du XIX^e siècle. En Allemagne, avec Hoffmann, et en Angleterre, avec les illustrateurs du mouvement *Arts and Crafts*, qui offrent à travers le découpage de leurs illustrations un nouveau traitement de l'espace de la page, conçu comme une architecture, et donnent de l'enfance, à travers leurs croquis expressifs, une image vivante, spontanée, volontiers impertinente. Les plus petits y découvrent comptines et abécédaires dans un art délicat et fleuri.

Vers l'éducation nouvelle : des albums à manier pour des enfants actifs



Au début du XX^e siècle, les mouvements d'éducation nouvelle développent une pédagogie active cherchant à épanouir les possibilités intellectuelles de l'enfant et son potentiel créatif. Paul Faucher, qui deviendra le célèbre *Père Castor*, se situe comme un défenseur passionné de ces idées. En contact avec l'équipe de l'Institut Jean-Jacques Rousseau à Genève, dans laquelle travaille Jean Piaget, et avec des chercheurs tchèques, il va petit à petit, un pied dans la pédagogie, un pied dans l'édition, inventer l'album, et l'album pour le très jeune lecteur.



Paul Faucher considère l'enfant, même tout petit, comme un individu à part entière, il cherche à favoriser son développement cognitif et sensoriel, à répondre à son besoin d'expérience et l'invite à découvrir toutes sortes de savoir-faire.



Il fait appel à Nathalie Parain qui, dans ses premiers albums, s'adresse moins à l'enfant lecteur que constructeur. Jeu avec le papier, découpage jouant sur le plein et le vide, pochoirs, confection de ribambelles, pliages, constituent la trame de ces premiers albums jeux relevant de pratiques enfantines traditionnelles. Cette créatrice privilégie une mise en page dépouillée, des formes stylisées à la fois simplifiées et réalistes, une pureté formelle parlant directement au jeune enfant.

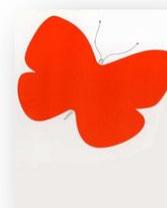
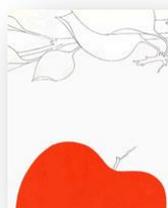
Elle tire son inspiration de l'art populaire, se plaît à représenter le monde des jouets, les objets courants, un univers composé de lapins, de cochons, d'oiseaux, de trains, de bateaux... mettant en valeur la poésie du réel, la beauté du quotidien. Son art, qu'elle met au service des premières représentations données à l'enfant, s'ajuste ainsi parfaitement au dessein de Paul Faucher.

Textes et images dans les albums du *Père Castor* qui vont suivre se déploient librement et harmonieusement sur l'espace de la page. La typographie est considérée comme une image, elle en fait partie, elle joue avec, introduisant le récit, dans un double registre de lecture, à la portée des plus petits. L'histoire rebondit du texte à l'image et de l'image au texte, leur permettant de construire du sens dans la rencontre de la mise en scène qui se déploie sous leurs yeux avec les mots qui leur sont lus. Cette collection a constitué le socle de la culture enfantine des années qui ont suivi la guerre.

En 1931, Jean de Brunhoff choisit d'insérer les histoires du petit éléphant *Babar* dans de très grands albums où s'allient graphiquement et de façon heureuse une écriture manuscrite et des illustrations tantôt en pleine page, tantôt sous forme de petites vignettes, jouant avec le texte : une nouvelle forme littéraire est née, donnant accès, pour ceux qui ne lisent pas encore, à une littérature originale et de qualité. Le format géant de l'album crée entre le très jeune enfant et le livre un rapport physique spécifique, rendu visible dans la photographie de Rose Nadeau.

L'album sans texte : une nouvelle narration accessible aux tout-petits

Dans les années 1970, l'album pour enfants connaît une véritable effervescence thématique et graphique, avec de nouvelles mises en pages, des gammes chromatiques encore inconnues, créant une nouvelle conception des rapports de l'enfant au réel. Au cœur de ce renouveau les premiers albums sans texte font leur apparition. Ici la parole n'est plus systématiquement du côté de l'adulte, elle n'est pas non plus imposée par l'écrit.



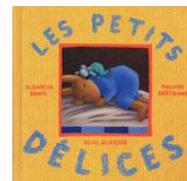
Elle s'offre autant au petit enfant qu'à ses aînés qui, différents dans leur expérience et leur langage, partagent, s'écoutent, s'étonnent mutuellement de leur lecture conjointe. Ainsi des bébés suivent avec ravissement, dans l'album *Les Aventures d'une petite bulle rouge* de Lela Mari, les transformations de cette unique et jolie tache de couleur se déployant sur le blanc des pages. Des enfants à peine plus grands anticipent, devinent les formes qui s'esquissent et deviennent pomme, papillon, parapluie, et font part de leur jubilation devant leur première lecture à part entière. L'illustration a trouvé un nouveau statut, elle peut toute seule être porteuse du récit.

La création d'albums exclusifs pour les bébés

Dans les années 1980, les professionnels du livre et ceux de la petite enfance découvrent la grande liberté des bébés à se mouvoir dans l'espace de la page pour y puiser du sens. Les éditeurs font alors de l'objet livre un support se prêtant à une lecture corporelle : petits livres carrés que le jeune enfant saisit à pleines mains, dont il suce la couverture et qu'il manipule dans tous les sens, livres cartonnés

se prêtant à une découverte sensorielle dans le toucher doux des pages, dans les trous à travers lesquels le bébé enfonce ses doigts, les caches qu'il s'amuse à soulever et à rabattre, tout à l'excitation de ce qui apparaît, puis disparaît. Force est de reconnaître que cette production éditoriale foisonnante manifeste autant de médiocrité que de qualité.

Certains auteurs et illustrateurs, heureusement, se tournent avec intérêt, voire même avec passion, vers ce jeune public, osant écrire et illustrer des récits pour l'enfant qu'ils ont été. Ils font naître alors un monde vaste, divers, non édulcoré, où le rapport à l'autre se décline en de multiples variations. Certains de ces albums au parti pris esthétique fort permettent à la pluralité des points de vue de s'exprimer ; laissant ouvert le champ de l'interrogation, ils surprennent, jouent de l'humour et de la transgression. La création destinée au plus jeune âge à travers une iconographie travaillée et des textes forts révèle des œuvres d'artistes.



À l'orée du récit, langage et psyché s'éveillent

L'expérience conjointe des auteurs et des illustrateurs ainsi que la réflexion des professionnels de la petite enfance racontant quotidiennement des histoires se sont enrichies mutuellement et ont permis depuis vingt-cinq ans d'affiner la rencontre du tout-petit avec le livre et de mieux comprendre le rôle que joue la fréquentation régulière des récits écrits et oraux dans son développement intellectuel et psychique.

La manière de raconter a beaucoup évolué et l'adulte accueillant l'enfant cherche à lui offrir une présence physique suscitant un partage heureux de l'album dont ils tournent ensemble les pages et à qui l'adulte conteur prête sa voix. Dans cette rêverie partagée, le tout-petit est invité à penser, à imaginer, à s'émouvoir, à rire, à vivre ses peurs. Loin de la contrainte de l'apprentissage, c'est à une rencontre libre qu'il est convié. Il importe qu'il ressente la disponibilité de l'adulte, son écoute, la gratuité de l'instant partagé ; il importe aussi qu'il perçoive que seul compte dans ce moment privilégié le plaisir qu'il découvre à jouer avec ses pensées.



Depuis ces vingt-cinq dernières années, des chercheurs s'interrogent sur l'impact de ces petites formes culturelles et ont révélé le rôle que joue la langue des récits dans la structuration du langage et de la pensée du petit enfant.

L'histoire en effet fait quitter le langage du quotidien, qui commente et ponctue les actes de la journée, et fait entrer dans le langage du récit relatant les événements à distance. Son déroulement temporel structure l'histoire où se succèdent des séquences possédant des liens temporels et de causalité, sa narration possède un tempo, une structure, une poésie marquée par ses caractères fixes, ses répétitions, la présence de refrains ou de formulettes fréquents dans les histoires d'enfance.

La langue du récit, par son caractère abouti, sa finesse d'élaboration, développe chez l'enfant la constitution d'un espace intérieur où s'exerce sa capacité à jouer en lui-même avec des personnages et des situations imaginaires qui l'aident à acquérir une liberté suffisante pour mieux se dégager de ses conflits internes.

Des adultes lecteurs à la rencontre des bébés

Ces découvertes touchant au récit ont mis en valeur l'importance de la lecture à voix haute qui préserve la fiabilité et la permanence du texte et sert la qualité littéraire d'une œuvre. Elles ont fait naître le besoin de passeurs d'histoires apportant le livre aux enfants de tous milieux sociaux, plus particulièrement dans les trois premières années de leur vie, dans ce temps spécifique d'appropriation du langage.

Aujourd'hui les bibliothèques bruissent de comptines et de lectures d'albums et ces passeurs vont raconter un peu partout où vit le jeune enfant jusque dans les salles d'attente de consultation de la Protection maternelle et infantile, jusque dans les parcs et les supermarchés. Ils cherchent à offrir à tout enfant une « nidation culturelle », selon l'heureuse expression de Tony Lainé, qui puisse prévenir l'exclusion et l'introduire pas à pas dans une relation avec le patrimoine culturel de l'humanité.

Marie-Claire BRULEY



Marie-Claire Bruley est née en 1950 à Versailles. Après des études de psychologie elle enseigne la littérature enfantine dans plusieurs centres de formation d'éducateurs de jeunes enfants sur Paris, et dans le cadre de la formation continue auprès des professionnels de la petite enfance. Elle est ensuite formatrice pendant deux ans dans l'association ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations).

*Auteure de plusieurs ouvrages autour des formulettes, des comptines et des berceuses, dont *Enfantines* et *Berceuses (Ecole des loisirs)*, Marie-Claire Bruley est aujourd'hui psychotérapeute auprès d'enfants et d'adultes et continue des formations dans le domaine de la littérature orale pour la jeunesse, particulièrement autour du patrimoine oral destiné aux jeunes enfants.*

Chez Didier Jeunesse elle est directrice de la collection d'essai « Passeurs d'histoires » qui cherche à apporter aux adultes une connaissance approfondie de la littérature et de la culture de l'enfance.

L'accueil des moins de 3 ans : note d'actualité

Annnonce des mesures du gouvernement

Marie Bonnafé

Source : ACCES

Le gouvernement vient d'annoncer, le 3 juin 2013, des mesures développant l'accueil des moins de 3 ans sur des modes diversifiés : crèches, assistantes familiales, crèches familiales et autres structures d'accueil en petite enfance, classes d'école maternelle pour moins de 3 ans - en soulignant l'intérêt de telles structures pour le domaine de la prévention des difficultés ultérieures dans l'insertion scolaire et sociale qui menacent les familles les plus en difficulté.

Il s'agit là de mesures indiscutablement positives. Ainsi que l'ont montré - autant par leurs travaux scientifiques qu'avec les projets mis en œuvre dans leurs services éducatifs, scolaires, psychopédagogiques, thérapeutiques ou de bibliothèques, les membres fondateurs d'A.C.C.E.S., de son conseil d'administration et de son conseil scientifique, une prise en charge institutionnelle précoce est bénéfique pour rééquilibrer les risques à venir liés à la précarité comme au poids de lourdes difficultés intrafamiliales.

Le ministère de la Culture et de la Communication, s'est déjà engagé, avec son soutien ancien à des projets culturels en petite enfance avec les services de bibliothèques et, en 2012/2013, avec la consultation nationale sur l'éducation artistique et culturelle où A.C.C.E.S. est engagé.

Depuis le début des années 1980, les projets livres et petite enfance ont fait leur chemin et se sont largement diffusés avec le réseau des bibliothèques publiques, en partenariat avec les services de petite enfance. Encore faut-il que les structures nationales et régionales et au niveau des collectivités locales, on veille à ce que les projets ciblent, en priorité, sans les tenir à part, les familles les plus éloignées de l'écrit.

Au moment où ces nouvelles dispositions sont prises, A.C.C.E.S. veut rappeler l'importance d'associer dès le premier âge des actions impliquant les familles sous la responsabilité des services de bibliothèques. L'implication d'un partenariat avec un service du livre est en effet une garantie de pérennité et de compétence dans de tels projets : compétence dans la connaissance et l'approche des publics, dans les critères de choix et la qualité des premiers livres - si essentielle - et dans les règles des partenariats. Le partenariat avec les services de la petite enfance, les centres de loisirs et les écoles maternelles se révèle tout en même temps une obligation et une aubaine pour l'approche des familles les plus éloignées des livres. Ces familles ont moins d'usage de la langue écrite et de la forme « récit » dans l'oral, et ceci va représenter un lourd handicap pour l'ensemble des apprentissages scolaires. L'appétence pour les livres et les récits dans la petite enfance, qui est universelle, représente donc une ressource inestimable dans la lutte contre l'échec scolaire et l'exclusion.

La France, comme d'autres pays d'Europe, a fait le choix de développer des structures collectives, crèches collectives et classes « dès 2 ans », ainsi que le modèle de type familial des crèches familiales, et de généraliser l'école maternelle gratuite. Ainsi, « l'éducation préscolaire » concerne 100 % des enfants en métropole et outremer ce qui est un immense progrès.

Cependant cette généralisation d'une nécessaire adaptation à un groupe, même si elle est modulée, ne comporte pas que des avantages. C'est pourquoi, avec les fondateurs d'A.C.C.E.S., **nous avons préconisé d'y associer une approche individuelle dans un petit groupe, en associant les familles**, telle qu'elle peut se pratiquer dans les bibliothèques.

Au Royaume-Uni, l'école maternelle n'est gratuite qu'à partir de 5 ans et, avant 6 ans, 20 % des enfants ne reçoivent pas d'éducation préscolaire. Après une expérience poursuivie dans la ville de Birmingham, le projet « Book Start »⁵ pour les bébés a été généralisé dans de très nombreux territoires au Royaume-Uni. Le premier projet fut associé à des travaux de chercheurs qui ont démontré que les expériences menées sous l'égide des bibliothèques et associant les familles et les services de petite enfance ont des résultats très favorables sur les performances scolaires ultérieures. Les responsables des projets « Book start », à tous les niveaux, insistent beaucoup sur l'importance de la mobilisation des parents et de leur savoir-faire. Bien sûr l'implantation des services du livre en territoire britannique est remarquable.

L'ensemble des professionnels mériteraient bien alors d'être noté 10/10, avec une très bonne note en conduite !

Des expériences à partir des bibliothèques vers la petite enfance s'étendent dans le monde. Ne peut-on espérer que les qualités du système éducatif en petite enfance et à l'école maternelle dans notre pays ne se bonifie grâce au réseau des bibliothèques, en lien avec les compétences acquises avec les professions de la petite enfance ?

Marie BONNAFE



Marie Bonnafé est Psychiatre Psychanalyste, membre de la Société psychanalytique de Paris et diplômée en sociologie de l'Art.

Elle a publié des articles cliniques dans la Revue française de Psychanalyse et dans diverses autres revues, sur l'hystérie, la bisexualité, les déficiences mentales majeures, le lien parent-enfant, la représentation iconique..., ainsi que des articles dans des catalogues et revues d'art.

En 1980, elle a fondé, avec le P^r René Diatkine et le D^r Tony Lainé, puis avec Evelio Cabrejo Parra, le groupe « Actions Culturelles contre les Exclusions et les Ségrégations », associant des bibliothécaires, des psychologues, des professionnels de la petite enfance pour des projets « Livre Petite enfance », ciblant en priorité les populations les plus démunies, pour prévenir des perturbations ultérieures de l'apprentissage de l'écrit ainsi que des difficultés dans l'insertion sociale.

⁵ Voir annexe 6 - page 120 - Présentation du projet

Bibliographie pour aller plus loin

Proposée par Evelio Cabrejo Parra

- « **La lecture avant les textes écrits** ». - *ACCES Les Cahiers*, n° 5, 2003, pp. 181-188
- « **Langue, littérature et construction de soi** », pp. 65-85, in *La littérature dès l'alphabet*. - Paris : Gallimard, 2002
- « **Cheminelements de la lecture chez l'enfant** » Conférence, colloque. Eloge de la lecture, Institut Suisse, 15 décembre 2003, actes du colloque 2004.
- « **Acquisition du langage et activités psychiques** », pp. 11-27, in *Du jasis à la parole : acquisition du langage*. Actes du colloque du 6 mars 2004 au Centre Alfred Binet. - Paris : Ed. Papyrus, 2004
- « **L'acquisition du langage : un processus d'échanges culturels** ». - *Les Cahiers de l'Éveil*, n° 2, 2004, pp. 11-21.
- « **Langage et activités psychiques de l'enfant** », pp. 57-63, in *Langages et activités psychiques de l'enfant*. - Paris : Ed. Papyrus, 2004
- « **Dialogue entre Serge Lebovici et Evelio CabrejoParra** ». - Paris : Ed. Papyrus, 2004, pp. 47-56.
- « **Quelques préambules oraux pour l'écrit** ». Actes du colloque sur apprentissage de l'écrit. Paris : Ed. Papyrus, 2007
- « **Jeu d'indices** ». - *La lecture, Nouvelle Revue de Psychanalyse*, t. 37, printemps 1988, pp. 243-251
- « **Fête narcissique des premières syllabes** ». - *Aimer être aimé, Nouvelle Revue de Psychanalyse* - t. 49, printemps 1994, pp. 189-197
- « **Le bébé est un linguiste qui s'ignore** », in *Premiers récits, Premières conquêtes*. - ACCES, 2008

Evelio CABREJO-PARRA



Evelio Cabrejo-Parra est né en 1942 en Colombie. Psychanalyste et linguiste il est maître de conférences et responsable du cursus science du langage à l'UFR de linguistique de l'université Jussieu-Paris VII.

Il a notamment été professeur de philologie à l'université nationale de Colombie à Bogota et enseignant à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses.

Il est vice-président de l'association ACCESS (Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations).



La prévention : à l'école

L'école, est-il besoin de le rappeler, a pour mission de conduire les enfants à l'issue de leur scolarité obligatoire à maîtriser le socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

Et c'est bien dans le cadre de ses « pratiques ordinaires », comme les nomme Viviane Bouysse (*Inspectrice Générale de l'Education Nationale*), qu'elle y parvient.

ANLCI



Agir contre l'illettrisme de l'école au collège :

Si l'illettrisme est bien un phénomène post-scolaire à proprement parler, les difficultés rencontrées très tôt par l'élève peuvent en être des signes précurseurs.

C'est donc dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire qu'il faut prévenir l'illettrisme en apportant des réponses adaptées aux facteurs de vulnérabilité, afin d'assurer une forme d'irréversibilité des acquis de base : c'est le cœur même des missions de l'éducation nationale.

eduscol.education.fr

Avec l'aimable collaboration de Madame Laurence Gruninger, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la mission académique prévention de l'illettrisme - Rouen

L'environnement au cœur de la construction de l'élève



ÉDUCATION AUX MÉDIAS/ ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

PRATIQUES CULTURELLES

AIDE À L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET À L'INSERTION

LES ACTEURS DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- Communauté éducative** (enseignants, conseillers principaux d'éducation, chefs d'établissement, professionnels de l'éducation, parents, etc.)
- Collectivités territoriales**
- Associations**
- Professionnels du secteur médico-social**
- État** (ministères chargés de la ville, de la réussite éducative, Acsé, etc.)



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DU LOGEMENT



© MEN - Délégation à la communication - Avril 2013

Dispositifs et programmes au sein de l'école

www.education.gouv.fr



ACCUEIL EN MATERNELLE : SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012

Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école ; de nouveaux effectifs y sont consacrés dès la rentrée 2013.

La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.

Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.

Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. Elle constitue cependant bel et bien la première étape d'un parcours scolaire et ne se substitue donc pas aux autres structures pouvant accueillir ces enfants : elle doit être pensée dans une logique d'articulation avec celles-ci, et fait à ce titre l'objet d'une concertation au niveau local.

Modalités d'accueil

Les projets d'accueil et de scolarisation d'enfants de moins de trois ans présentent des formes variées répondant aux besoins et aux ressources locales :

- un accueil et une scolarisation dans une classe de l'école maternelle, spécifique et adaptée aux besoins des jeunes enfants, dont le projet doit être explicitement accepté par la municipalité en raison des contraintes qu'il porte (*présence régulière d'une ATSEM⁶, aménagement de l'espace, matériel et jeux adaptés au jeune âge des enfants, rythmes spécifiques, etc...*) ;
- un accueil et une scolarisation des enfants de moins de trois ans dans des classes de l'école maternelle comportant un ou plusieurs autres niveaux. Cette solution peut être efficace si elle correspond à un projet de l'ensemble de l'école maternelle. Elle présente l'avantage de la stimulation apportée par les pairs, mais constitue un cadre moins favorable à une prise en compte des besoins des jeunes enfants. Il est d'autant plus important de veiller aux conditions de scolarisation des plus jeunes enfants pour leur garantir des conditions de développement propices à leur âge ;

⁶ Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

- un accueil en milieu mixte, associant services de petite enfance et école, permet d'offrir du temps scolaire dans des dispositifs conçus localement. Ce projet, co-élaboré par l'éducation nationale et les collectivités territoriales, doit garantir la complémentarité des ressources apportées par chaque partenaire dans une cohérence éducative au service du parcours de l'élève.

Accueil et place des parents

Établir une relation de confiance avec les familles est essentiel pour permettre à l'enfant de grandir sereinement entre école et maison. Une attention particulière doit donc être portée à la relation aux parents d'élèves.

La prise en charge de chaque enfant fait l'objet d'un échange avec ses parents. Pour en garantir la réussite, ceux-ci sont incités à s'impliquer activement et positivement dans le suivi de sa scolarité. Ils doivent pour cela comprendre les attentes et exigences de l'école et de la vie en collectivité, avoir la possibilité de communiquer avec les personnels de l'école. Un travail en partenariat avec des structures associatives et des services sociaux peut faciliter l'implication des familles les plus éloignées de la culture scolaire.

Travail en partenariat : services « petite enfance » et école

La première entrée à l'école maternelle est le début d'un parcours qui est souvent très dépendant de la réussite de cette première approche du milieu scolaire. Ce moment délicat doit être une occasion pour l'école de s'ouvrir à ses partenaires.

La scolarisation des enfants avant trois ans se conçoit en complémentarité des autres services de petite enfance gérés principalement par les collectivités territoriales. Tous les enfants ne sont pas en mesure d'assumer les contraintes propres à une scolarité, même adaptée : une concertation est nécessaire pour déterminer le moment opportun pour scolariser chacun. C'est pourquoi il est utile de mettre en place une structure locale permettant aux familles d'échanger avec les personnels de ces services, les enseignants de maternelle, etc., afin que leur soient proposées des solutions adaptées, avec des possibilités de passage d'une structure à l'autre.

La qualité de la prise en charge éducative des enfants de moins de trois ans est largement dépendante des collaborations qui s'établissent entre les collectivités territoriales, l'éducation nationale et les autres services ayant en charge la petite enfance. C'est pourquoi on favorisera une concertation régulière et durable avec les collectivités territoriales et les différents services de l'État chargés des questions de petite enfance, au niveau local et départemental.

Pilotage

Les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) sont les pilotes naturels des projets locaux, avec les directeurs des écoles maternelles concernées. Ils sont garants de la nécessaire concertation avec les collectivités territoriales. Ils évaluent la pertinence et l'efficacité des dispositifs.

Les recteurs et les DASEN (*Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale*) s'assurent des moyens nécessaires au développement des projets qu'ils déterminent comme prioritaires en fonction de leur implantation.



DISPOSITIF « PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES »

Circulaire n° 2012-201 du 18 décembre 2012

La mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » est une dimension importante de la priorité donnée à l'école primaire, dans le cadre de la refondation de l'École de la République. Ce dispositif repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire. L'objectif premier est de rendre l'école plus juste et plus efficace, de réduire les inégalités en apportant une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles

Ce dispositif, inscrit au cœur du projet de loi pour la Refondation de l'École, répond à un projet précis, tant en termes d'organisation du travail des enseignants qu'en termes de contenus pédagogiques. Il vise à garantir la réussite des élèves, plus spécifiquement dans le domaine de la maîtrise de la langue.

Il s'agit, grâce à des situations pédagogiques diverses et adaptées, de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et de les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux.

Le dispositif ne se substitue pas aux aides spécialisées, qui gardent toute leur pertinence pour les élèves en grande difficulté.

Prévenir la difficulté scolaire

Le dispositif « plus de maîtres que de classes » vise en premier lieu à prévenir les difficultés d'apprentissage des élèves ou à y remédier si certaines sont déjà installées, pour leur permettre de maîtriser les compétences indispensables à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Pour cela, le dispositif s'attache, **pour chaque élève**, à renforcer l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance que sont la maîtrise de la langue orale et écrite, les mathématiques et la méthodologie du travail scolaire.

Organiser la mise en œuvre du dispositif

Les écoles concernées

Les écoles concernées par le dispositif sont celles de l'éducation prioritaire, mais aussi des écoles relevant de besoins similaires, notamment les écoles rurales isolées.

Un projet pédagogique d'équipe

Le dispositif s'appuie sur l'engagement de l'ensemble de l'équipe enseignante, qui porte un projet partagé. La mission du maître supplémentaire peut être exercée par un enseignant de l'école ou par celui spécifiquement affecté pour cela dans l'école ou dans le groupe scolaire.

Le dispositif doit pouvoir s'adapter aux évolutions et aux réalités locales (*besoins des élèves, évolution de la population scolaire, changements de l'équipe pédagogique*).



ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (APC)

Circulaire n° 2013-017 du 6-2-2013

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires.

Les activités pédagogiques complémentaires permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignant aux activités pédagogiques complémentaires avec les élèves est de 36 heures.

Les activités pédagogiques complémentaires peuvent s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants.

À l'école maternelle, l'aide peut être consacrée au renforcement de la maîtrise de la langue orale et à la découverte de l'écrit, par l'accès à des récits riches et variés. Le travail en petits groupes permet de solliciter chaque élève et favorise les échanges avec l'enseignant. Ce temps d'aide permet aussi la mise en œuvre de jeux symboliques et de jeux à règles.

À l'école élémentaire, l'aide peut être consacrée à l'amélioration des compétences en français ou en mathématiques. Elle permet des temps supplémentaires de manipulation, d'entraînement, de systématisation ou des approches différentes des savoirs. Elle favorise la prise de parole des élèves, les échanges entre pairs et avec l'enseignant, les essais, les reformulations ainsi que l'explicitation des démarches employées.

En complément du travail effectué en classe, l'aide au travail personnel a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir une méthodologie de travail et de devenir de plus en plus autonome pour réaliser des tâches à sa portée. Il dispose pour cela des outils nécessaires qu'il apprend à maîtriser (*dictionnaires, ressources numériques, etc...*).



STAGES DE REMISE A NIVEAU

Circulaire n° 2010-010 du 29-1-2010

Tout au long de leur parcours, à l'école maternelle, à l'école élémentaire et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, les élèves doivent recevoir les aides nécessaires à la réussite de leur scolarité et à la validation du socle commun de connaissances et de compétences. Les stages de remise à niveau sont une des formes d'aides pédagogiques permettant de répondre aux besoins des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Les élèves de cours moyen et également de CE1 qui en ont besoin peuvent participer à des stages de remise à niveau.

Ces stages sont organisés pendant les vacances scolaires :

- une semaine pendant les vacances de printemps ;
- la première semaine de juillet ou la dernière semaine des vacances d'été (CM1 et CM2 uniquement).

Les stages se déroulent en groupes restreints d'élèves, sur trois heures quotidiennes, pendant cinq jours, et ciblent les apprentissages en français et en mathématiques. Ils sont animés par des enseignants volontaires.

Le stage est proposé à la famille par l'enseignant. L'accord des parents est indispensable et leur adhésion au projet d'aide un facteur d'efficacité de la prise en charge.

Au début et à l'issue du stage, l'enseignant utilise des outils d'évaluation qui peuvent être basés sur l'observation directe de l'élève, de même que sur l'analyse de ses productions. À la fin du stage, l'enseignant et la famille de l'élève sont informés des progrès réalisés.

Chiffres-clés

En 2011-2012, près de **260 000 élèves ont suivi un stage de remise à niveau** en CM1, en CM2, ou en CE1, entre le printemps et l'été 2012. Au cours de la même année, 29 % des élèves de l'école primaire ont également bénéficié de l'aide personnalisée (34 % des élèves de classes élémentaires). Les données 2012-2013 sont en cours de traitement.



LES RESEAUX D'AIDES SPECIALISEES AUX ELEVES EN DIFFICULTE (RASED)

Les RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives.

Dès l'école maternelle, certains élèves attirent l'attention des enseignants car leurs attitudes, leurs réponses aux consignes et leur adaptation à la vie collective révèlent des difficultés susceptibles de nuire à leur avenir scolaire. À l'école élémentaire, certains sont très en-dessous des exigences des programmes.

Les RASED rassemblent des psychologues scolaires et des professeurs des écoles spécialisés.

Ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent. Ils interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, en classe ou en petits groupes.

Les RASED renforcent les équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations des élèves en grande difficulté et à construire des réponses adaptées. Ils contribuent également à la mise en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE).

Lorsqu'un élève éprouve des difficultés dans ses apprentissages, l'enseignant spécialisé aide le maître à identifier les obstacles à la réussite, à établir des objectifs avec l'élève en difficulté, à proposer des situations, activités, supports, échéances et modalités d'évaluation.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire. Selon les besoins de l'élève, elles peuvent prendre différentes formes. Elles ont lieu pendant les heures de classe.

L'aide spécialisée vise à remédier aux difficultés qui résistent aux aides que le maître de la classe apporte. Elle permet de prévenir leur apparition chez des élèves ayant une fragilité particulière.

Les aides spécialisées à dominante pédagogique

Ces aides concernent les élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre alors qu'ils en ont les capacités. Elles ont pour objectifs :

- la maîtrise des méthodes et techniques de travail ;
- la stabilisation des acquis et leur appropriation ;
- la prise de conscience de ce qui conduit à la réussite.

Les enseignants spécialisés titulaires du CAPA-SH⁷ option E (*aide à dominante pédagogique en RASED*) assurent ces aides.

Les aides spécialisées à dominante rééducative

Ces aides concernent les élèves qui ont des difficultés à s'adapter aux exigences scolaires. Elles ont pour objectifs :

- le développement de l'envie d'apprendre ;
- l'adaptation des comportements en milieu scolaire.

Les enseignants spécialisés titulaires du CAPA-SH option G (*aide à dominante rééducative en RASED*) assurent ces aides.

Le suivi psychologique

En cas de difficultés importantes, le psychologue scolaire réalise un bilan approfondi de la situation de l'enfant, en concertation avec les parents, et suit son évolution. Il peut proposer des entretiens aux enseignants et aux parents pour chercher des solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur.

⁷ Certificat d'aptitude professionnel pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap



PROGRAMME PERSONNALISE DE REUSSITE EDUCATIVE (PPRE)

Source : eduscol.education.fr

Présentation

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun.

Il est proposé à l'école élémentaire et au collège.

Il est élaboré par l'équipe pédagogique, discuté avec les parents et présenté à l'élève.

Amener les élèves à maîtriser les compétences du socle

Le PPRE est proposé à tous les élèves qui risquent de ne pas maîtriser le socle commun. Il peut intervenir à n'importe quel moment de la scolarité obligatoire en fonction des besoins de chaque élève. Il est temporaire : sa durée varie en fonction des difficultés scolaires rencontrées par l'élève et de ses progrès.

Il se concentre prioritairement sur le **français**, les **mathématiques** et, au collège, sur la **première langue vivante**.

Il fixe des objectifs précis en nombre réduit. Il prévient l'aggravation des difficultés ou permet à l'élève de surmonter les obstacles à la poursuite de ses apprentissages.

À l'école, l'analyse des résultats aux évaluations permet de repérer les difficultés d'un élève. Le PPRE donne cohérence à l'ensemble des aides dont il bénéficie. Il est obligatoire pour les élèves qui redoublent.

Au collège, le PPRE permet d'organiser **une prise en charge personnalisée** autour d'**objectifs d'apprentissage prioritaires**, dans **une période définie** (*quelques semaines le plus souvent*).

Au terme du PPRE, l'enseignant, en général le professeur principal, dresse **un bilan** pour décider :

- sa poursuite ;
- son interruption ;
- la révision de ses objectifs ;
- l'introduction de nouvelles actions.

Impliquer l'équipe pédagogique, l'élève et sa famille

À travers un PPRE, le professeur principal et le chef d'établissement au collège, l'enseignant de la classe et le directeur à l'école, proposent à l'élève et à sa famille un plan d'aide ciblant des connaissances et des compétences précises.

Ce plan est formalisé :

- il représente un contrat entre l'école ou le collège et la famille ;
- il diversifie les aides proposées qui vont de la différenciation pédagogique dans la classe aux aides spécialisées ;
- Il prévoit aussi les modalités d'évaluation des progrès de l'élève.

Loi du 23 avril 2005 - article 16

« À tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative. »

Textes de références

Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école

[Décret n° 2005-1014 du 24-8-2005 \(JO du 25-8-2005 ; BO n°_31 du 1-9-2005\)](#)

Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège

[Décret n° 2005-1013 du 24-8-2005 \(JO du 25-8-2005 ; BO n°_31 du 1-9-2005\)](#)

Mise en œuvre des PPRE à l'école et au collège

[Circulaire n° 2006-138 du 25-8-2006 \[et rectificatif\] \(JO du 24-5-2006 ; BO n°_31 du 31-8-2006 et BO n°_32 du 7-9-2006\)](#)

Circulaires de préparation de la rentrée

[Circulaire n° 2006-051 du 27-3-2006](#)

[Circulaire n°2007-011 du 9-1-2007 \(BO n°_3 du 18-1-2007\)](#)

Principes et modalités de la politique de l'éducation prioritaire

[Circulaire n° 2006-058 du 30-3-2006 \(BO n°_14 du 6-4-2006\)](#)

Scolarité du socle commun - Continuité pédagogique

[Circulaire n° 2010-126 du 26-8-2011 \(BO n°_31 du 1-9-2011\)](#)



PROGRAMME PERSONNALISE DE REUSSITE EDUCATIVE - PASSERELLE (PPRE - PASSERELLE)

Source : ia27.ac-rouen.fr

Un dispositif spécifique d'apprentissage, d'accompagnement et de soutien (*cohérent, adapté, coordonné et formalisé*) qui est proposé lorsqu'il apparaît qu'un élève ne sera pas en mesure de maîtriser les connaissances et les compétences constitutives du palier 2 (*cycle 3*) du socle commun. Un outil dont sa mise en œuvre est proposée et concertée entre l'école élémentaire et le collège. Il est élaboré dans un premier temps à l'école élémentaire (*par l'enseignant de la classe de CM2*) : il est à envisager pour les élèves dont les acquis sont insuffisants.

Calendrier :

A l'école au CM2 ↓	Commission de liaison ↓	Au collège		
Dès qu'un élève risque de ne pas pouvoir valider le palier 2 ↓	Après de 15 juin ↓	1 ^{er} trimestre ↓	Fin de 1 ^{er} trimestre ↓	Par la suite ... jusqu'à la fin de la 5 ^{ème} ↓
PPRE	Elaboration du PPRE Passerelle	Mise en œuvre du PPRE passerelle	Bilan du PPRE passerelle en commission inter degré	PPRE si nécessaire ↓ accompagnement personnalisé

Des commissions de liaison, co-présidées par l'inspecteur de l'Education nationale (IEN) et le principal du collège sont créées afin de garantir la continuité du parcours scolaire des élèves. Elles ont pour rôle de définir les modalités des aides qui pourront être apportées aux élèves entre leur sortie de l'école primaire jusqu'à la fin de la classe de sixième.

La continuité des aides apportées peut se concrétiser dans un PPRE-passerelle conçu dans le cadre de ces commissions de liaison par un travail commun entre les professeurs des écoles, les professeurs de français, de mathématiques et les professeurs principaux.

Le système scolaire :

Scolarité obligatoire											
Socle commun de connaissances et de compétences											
			Palier 1		Palier 2			Palier 3			
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Maternelle			Elémentaire					Collège			
Cycle 1 Apprentissages premiers			Cycle 2 Apprentissages fondamentaux		Cycle 3 Approfondissements			Adaptation	Central		Orientation

Position institutionnelle

Le ROLL est un des dispositifs du Centre International de Formation à Distance des Maîtres (Cifodem). Ce centre de recherche action a été créé en janvier 2010 à l'université Paris Descartes sur décision de la ministre de l'Enseignement supérieur; il est présidé par le Professeur Alain Bentolila.

Le ROLL est codirigé par Alain Bentolila, linguiste, professeur à Paris Descartes et Jean Mesnager, professeur d'IUFM et Bruno Germain. Un comité national en assure la direction opérationnelle et des responsables régionaux animent les activités au niveau académique.

Objectifs

L'action du ROLL vise à prévenir l'illettrisme en développant une pédagogie de la compréhension alliant respect de l'auteur et interprétation du lecteur et dans cette perspective accorde autant d'importance à la maîtrise des mécanismes du code linguistique (*graphophonologiques, syntaxiques et lexicaux*) qu'à l'acquisition d'une vraie culture de l'écrit.

Le ROLL propose aux classes de cycle 2, de cycle 3 et de début de collège d'utiliser **un dispositif en ligne** qui relie trois fonctions :

- une évaluation transparente et rapide qui révèle clairement à chaque maître la nature des difficultés de ses élèves ;
- un ensemble de propositions pédagogiques (*activités d'entraînement méthodique et mise en contexte culturel de l'écrit*) ;
- et enfin des parcours de formation continue appropriés.

Ce dispositif présente les caractéristiques suivantes :

- la qualité scientifique des épreuves est assurée par une expérimentation de plusieurs années, sur des cohortes de plusieurs milliers d'élèves ;
- l'évaluation est continue : trois périodes d'évaluation dans l'année (*deux diagnostiques, une terminale*) ;
- la passation est simple et rapide ;
- les tests révèlent automatiquement la nature des difficultés de chaque élève et constituent des groupes de besoin en fonction des problèmes révélés ;
- le dispositif propose sur ces bases des outils de remédiation méthodique et des pratiques culturelles correspondant à la nature des difficultés révélées ;
- il donne les instruments permettant aux maîtres de suivre les progrès accomplis dans l'année et d'une année sur l'autre ;
- il propose des parcours de formation éclairant les activités pédagogiques ;
- il assure la stricte confidentialité des résultats de chaque classe mais leur permet si elles le souhaitent de participer à un observatoire départemental ou académique avec suivi longitudinal et analyse des performances des élèves en cohérence avec les évaluations nationales et le socle commun.

Modalités de travail

L'activité phare est l'**atelier de questionnement de texte** (AQT).

Pour être bénéfique et produire des effets, elle doit être menée une vingtaine de fois dans l'année. Sept ou huit élèves sont en atelier avec l'enseignant qui anime l'atelier pendant que les autres élèves réalisent en autonomie des activités de remédiation préconisées par le ROLL (*outils de remédiation méthodique et des pratiques culturelles*) ou des activités s'inscrivant dans le vécu de la classe (*lecture d'un album, travail sur les inférences...*).

L'atelier de questionnement de texte se déroule en trois phases:

- **lecture individuelle** : les élèves découvrent le texte au signal du maître puis le lisent ;
- **échanges autour du texte** : débat autour du sens (*le texte est caché*). Le tableau est un appui fondamental de l'activité. L'enseignant note les constituants qui font consensus, ceux qui font controverse, ceux qui n'ont pas été perçus ou remarqués et qui sont essentiels ;
- **vérification** : relecture et recherche dans le texte pour vérification des points ou la solution des questions restées en suspens.

Mode de fonctionnement

Le Cifodem de l'université Paris Descartes met **gratuitement** à la disposition des enseignants un site internet avec libre accès à la bibliothèque du ROLL (*évaluations, fiches d'activités, fiches de formation*), libre utilisation des procédures d'analyse (*analyse des résultats, choix des fiches adaptées, suivi des activités...*), libre usage des fonctions de réseau social.

La charte du ROLL rappelle les droits et devoirs du Roller.

Sur le site du ROLL, chaque enseignant possède **son espace personnel** dont il possède la complète maîtrise en termes de confidentialité ou d'ouverture.

L'inscription dans le dispositif est une décision individuelle. **A l'invitation de la circonscription ou de l'académie**, le « roller » fait partie d'un observatoire au niveau départemental ou académique afin de bénéficier des services de tutorat ou de formation.

Données locales

Ecoles et collèges engagés dans l'Académie de ROUEN 2012 - 2013	
Maternelle	17
Primaire	254
Collèges	44

Nombre d'enseignants engagés dans l'Académie de ROUEN 2012-2013	
Maternelle	23
Primaire	736
Collèges	168



PROGRAMME ÉCLAIR



Source : eduscol.education.fr

Programme des écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite

À la rentrée 2012, le programme des écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (*ÉCLAIR*) concerne 339 établissements du second degré (*303 collèges, 11 lycées généraux, 21 lycées professionnels et 4 internats d'excellence*) ainsi que 2189 écoles (*997 écoles maternelles et 1192 écoles élémentaires*) dans toute la France.

Le programme ÉCLAIR vise à :

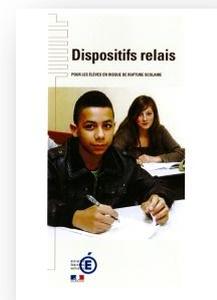
- la réussite de chaque élève dans un climat scolaire propice aux apprentissages ;
- l'égalité des chances ;
- la stabilité, la cohésion et la mobilisation des équipes.

Il promeut les innovations et les expérimentations simultanément dans les champs de la pédagogie, de la vie scolaire, des ressources humaines ainsi que des actions en faveur de la sécurité.

Il s'appuie aussi sur une organisation en réseaux, réunissant chacun un collège et les écoles d'où proviennent ses élèves, ce qui apporte une cohérence et une continuité dans la scolarité préélémentaire et obligatoire des élèves.



DISPOSITIFS RELAIS : CLASSES ET ATELIERS RELAIS



[Cirulaire n° 2006-129 DU 21-8-2006](#)

Ces dispositifs permettent un accueil temporaire adapté des collégiens en risque de marginalisation scolaire et ont pour objectif de favoriser la rescolarisation et la resocialisation de ces élèves.

Les dispositifs relais (*classes et ateliers*) accueillent des élèves de collège, éventuellement de lycée, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire qui peut se traduire par des manquements graves et répétés au règlement intérieur, un absentéisme chronique non justifié, une démotivation profonde dans les apprentissages, voire une déscolarisation. Tout élève fréquentant un dispositif relais a bénéficié au préalable de toutes les mesures d'aide et de soutien prévues au collège et reste sous statut scolaire.

Deux types de dispositifs relais. En fonction de sa situation, l'élève peut être admis en classes relais (*créées en 1998*) ou en ateliers relais (*créés en 2002*).

Un triple objectif

- aider l'élève à se réinvestir dans les apprentissages ;
- réinsérer l'élève dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle ;
- favoriser l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences, dont les compétences civiques.

Les points forts :

- un encadrement renforcé (*enseignants et éducateurs, personnels associatifs*) ;
- un accueil temporaire pour un groupe réduit d'élèves ;
- un partenariat entre l'Éducation nationale, la Protection judiciaire de la jeunesse, les collectivités territoriales, des associations agréées complémentaires de l'enseignement public et des fondations reconnues d'utilité publique...

Les deux dispositifs s'appuient sur un partenariat avec les collectivités territoriales (*conseils généraux, communes...*).

Pour prévenir l'entrée dans ces dispositifs, certains établissements prennent l'initiative de mettre en place des « modules relais » selon des formules plus souples.

Tout dispositif relais est obligatoirement rattaché à un établissement scolaire (*collège essentiellement ou lycée professionnel*) et placé sous la responsabilité du principal ou du proviseur.

Il accueille des élèves provenant de plusieurs établissements scolaires selon une répartition par zone, district ou bassin de formation. Selon le projet pédagogique et les possibilités locales, il peut être situé ou non dans des locaux scolaires.



OPERATION « À L'ÉCOLE DES ÉCRIVAINS, DES MOTS PARTAGÉS »

Source : eduscol.education.fr

L'opération « À l'école des écrivains, des mots partagés » a pour objectif de donner le goût de la lecture et des mots à des élèves parfois éloignés de la littérature.

Elle leur permet de travailler la lecture, l'expression écrite et orale. Un écrivain parraine chaque classe engagée dans l'opération qui s'adresse à des élèves de 4^e ou de 3^e des collèges Éclair et ruraux. En 2012-2013, une centaine d'établissements sont concernés.

Modalités de l'opération

Chaque auteur parrain choisit une œuvre qu'il apprécie particulièrement dans les textes patrimoniaux et qui a éventuellement déclenché sa vocation d'écrivain. La littérature contemporaine fait également partie du projet ; l'écrivain propose un de ses ouvrages à la lecture des élèves. Cet ouvrage constitue ainsi le lien entre la littérature classique et la littérature contemporaine. En parallèle des trois rencontres qu'ils ont avec l'auteur, les élèves réalisent, dans le cadre du cours de français, un travail d'écriture. L'organisation du projet pédagogique est laissée à l'initiative du professeur de lettres, en partenariat avec l'auteur.

Une opération en lien avec les programmes de français et le socle commun

L'opération "À l'école des écrivains, des mots partagés" est ancrée dans les principes et les objectifs du programme de français. Elle contribue à la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences, en particulier de la langue française et de la culture humaniste. L'opération a des effets positifs sur la maîtrise de la langue. Les élèves enrichissent leur vocabulaire, leur expression devient plus précise. Les élèves écoutent, critiquent, améliorent leur production et celles des autres. Le projet permet de développer un climat de confiance au sein de la classe et de renforcer la relation avec l'enseignant. L'enseignant de lettres peut travailler avec des professeurs d'autres disciplines et avec le professeur documentaliste.

Les partenaires

Le ministère en charge de l'éducation nationale a lancé l'opération en décembre 2007. Elle est soutenue par la Caisse des Dépôts et la Maison des écrivains et de la littérature, qui en est l'opérateur.

Les participants à l'opération dans l'Académie de Rouen Editions 2011 - 2012

Noms des collèges	Villes	Les auteurs
Collège Jules Vallès	Le Havre	Mme Pascale PETIT
Collège Eugène Varlin	Le Havre	M. Max GENEVE
Collège Mont Vallot	Elbeuf	Mme Anne-Constance VIGIER
Collège Georges Braque	Rouen	M. Luc TARTAR

Qu'en pensent les auteurs ?

Les auteurs témoignent de belles rencontres avec les élèves, pourtant parfois *a priori* peu réceptifs.

Malgré leurs éventuelles difficultés à l'écrit, les élèves travaillent leur texte, faisant preuve d'exigence, jusqu'à obtenir une version satisfaisante.

Faire entrer l'École dans l'ère du numérique

Source : education.gouv.fr

Onze nouveaux services pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique

Deux services pour les élèves de primaire

- « **Les fondamentaux** » (*titre provisoire*) : des **films d'animation** pour comprendre, de façon ludique, les notions fondamentales liées à l'apprentissage du français, des mathématiques, des sciences, etc...
- « **English for schools** » : un **service de ressources numériques pédagogiques** (*exercices, vidéos*) pour les 8-11 ans accessible en ligne pour un apprentissage ludique et facilité de l'anglais en classe et à la maison.

Cinq services pour les élèves de collège et de lycée

- « **Prép'exam** » : un **accès en ligne aux sujets du brevet et du bac** des trois dernières années, qui intégrera progressivement des éléments de corrigé.
- « **D'Col** » : un **service d'accompagnement interactif personnalisé** pour 30 000 élèves de 6^e de l'éducation prioritaire, sur proposition de leur établissement et avec l'accord des parents.
- Plusieurs autres **services d'orientation** destinés à accompagner les élèves (« *Mon stage en ligne* », « *Mon industrie* », etc.).
- « **masecondechance.onisep.fr** » : un service de géolocalisation des structures de formation destiné aux jeunes en **situation de décrochage**.
- « **Total Accès** » : une application et un site mobile qui fournissent un accès aux informations relatives à l'orientation et à l'insertion professionnelle adapté aux personnes en situation de handicap visuel.

Pourquoi ?

- Réduire les inégalités sociales, territoriales et numériques ;
- Développer des pratiques pédagogiques diversifiées ;
- Renforcer le plaisir d'apprendre et d'aller à l'École ;
- Permettre aux élèves de s'insérer dans la société en tant que citoyens et dans la vie professionnelle ;
- Favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.

Deux services pour les enseignants

- « **M@gistère** » : un **dispositif de formation continue tutorée et interactive** spécifiquement conçu pour les enseignants du 1^{er} degré, qui complète l'offre de formation existante.
- « **ÉduThèque** » : un service destiné aux enseignants du 1^{er} et du 2nd degré leur permettant **d'accéder gratuitement à des ressources numériques** libres de droit des grands établissements publics scientifiques et culturels dont ils pourront faire un **usage pédagogique**.

Deux services pour les parents d'élèves

- « **Lire, une année d'apprentissage de la lecture** » : un **web-documentaire** pour aider enseignants et parents à accompagner les enfants de cours préparatoire dans cette étape importante de leur scolarité.
- « **S'inscrire au lycée** » : un service qui permet d'effectuer **l'inscription au lycée directement sur internet**.

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



Panorama de l'offre de services numériques disponibles à la rentrée 2013



Pour les professeurs des écoles

- **Ma@ître** : un dispositif de formation continue en ligne pour les enseignants du 1^{er} degré
- **English for Schools (Teachers)** : des ressources pédagogiques pour enseigner l'anglais sur des supports ludiques

En classe, à l'école primaire

- **Les fondamentaux** : des films d'animation en ligne sur les points clés du programme du primaire
- **English for Schools (Kids)** : des ressources pédagogiques pour apprendre l'anglais de manière ludique

En classe, au lycée

- **E@nthique** : la mise à disposition de ressources pédagogiques numériques des grands établissements publics scientifiques et culturels
- **Prep Exam** : un accès en ligne gratuit à des sujets du baccalauréat général, technologique et professionnel

En classe, au collège

- **D'Col** : un service d'accompagnement interactif personnalisé pour 30 000 élèves de 6^e de l'éducation prioritaire
- **E@nthique** : la mise à disposition de ressources pédagogiques numériques des grands établissements publics scientifiques et culturels
- **Prep Exam** : un accès en ligne gratuit à des sujets du brevet

À la maison

- **Lire...** Une année d'apprentissage de la lecture au CP : un web-documentaire pour aider les parents à accompagner leurs enfants dans l'apprentissage de la lecture
- **English for Schools (Kids)** : des ressources pédagogiques pour apprendre l'anglais de manière ludique
- **D'Col** : un service d'accompagnement interactif personnalisé pour 30 000 élèves de 6^e de l'éducation prioritaire
- **S'inscrire au lycée** : la possibilité d'effectuer l'inscription au lycée directement sur internet
- **Total Accés** : un service pour aider à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes mal ou non voyants
- **Mon industrie, mon stage en ligne, etc.** : des services destinés à accompagner les élèves dans leur orientation

Autres services

- **Ma seconde chance** : un service de géolocalisation des solutions de formation pour les jeunes en situation de décrochage scolaire

#EcoleNumerique

© ministère de l'éducation nationale - juin 2013

DEUX exemples de dispositifs numériques



FAIRE ENTRER
L'ÉCOLE DANS L'ÈRE
DU NUMÉRIQUE
#EcoleNumerique



DISPOSITIF D'COL

*Personnaliser l'accompagnement des élèves en difficulté
Faire entrer l'école dans l'ère du numérique*

Source : education.gouv.fr

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

D'COL
Personnaliser l'accompagnement des élèves en difficulté

3

2 HEURES PAR SEMAINE DANS L'ÉTABLISSEMENT

AVEC L'ACCOMPAGNEMENT D'UN ENSEIGNANT RÉFÉRENT

UN ACCÈS ILLIMITÉ AU SITE DE SOUTIEN SCOLAIRE (7j/7, 24h/24)

POSSIBILITÉ DE BÉNÉFICIER DE L'ACCOMPAGNEMENT D'UN ENSEIGNANT TUTEUR CNED VIA UN SERVICE D'ÉCHANGES EN LIGNE

L'ESSENTIEL

D'COL
L'ACCOMPAGNEMENT INTERACTIF DU CNED

Caractéristiques du dispositif

- soutien proposé gratuitement sur trois matières : français, mathématiques, anglais
- un double tutorat : pour un enseignant référent de l'établissement et pour un enseignant tuteur du CNED
- une inscription sur proposition de l'établissement avec l'accord des parents, pour la durée de l'année scolaire

Mise en place et évaluation

- un dispositif accessible dès octobre 2013
- un déploiement pour 30 000 élèves de sixième des 1 065 collèges de l'éducation prioritaire et les 20 collèges connectés pilotes
- un dispositif d'évaluation mis en place par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale (DEPP)

#EcoleNumerique © ministère de l'éducation nationale - juin 2013

© MEN

C'est quoi ?

D'Col est un dispositif complet d'aide, de soutien et d'accompagnement en français, mathématiques et anglais pour 30 000 élèves de sixième des 1 085 collèges de l'éducation prioritaire. L'inscription au dispositif D'Col est proposée par l'équipe enseignante de chaque établissement à des élèves en difficulté, pour la durée de l'année scolaire, avec l'accord des parents.

Pourquoi ?

- proposer à des élèves en difficulté de l'éducation prioritaire un accompagnement individualisé et personnalisé, avec un dispositif innovant fondé sur le numérique ;
- rendre l'élève acteur et autonome en lui permettant d'utiliser un service en ligne tout en lui assurant la présence d'un enseignant référent à ses côtés dans son établissement et d'un enseignant tuteur en ligne du Cned quand il le souhaite (*collège/domicile*) ;
- aider les enseignants à tirer parti des potentialités du numérique et de sa complémentarité avec l'enseignement en classe.

Comment ?

- un enseignant référent en établissement prend en charge et encadre les élèves **deux heures par semaine** pendant une trentaine de semaines dans l'année scolaire ;
- un site ouvert 7 j/7 et 24 h/24 propose à l'élève de prolonger l'accompagnement hors de l'établissement scolaire grâce à des ressources numériques en français, mathématiques, anglais, adaptées à son niveau, accessibles depuis son domicile (*pour favoriser l'implication des parents, par exemple*) ou depuis n'importe quelle connexion à internet ;
- 25 % des élèves inscrits au dispositif peuvent également bénéficier de l'accompagnement d'un enseignant tuteur du Cned via un service d'échanges en ligne.

Un dispositif testé dans l'académie de Toulouse en 2012-2013

Sur le premier semestre 2013, trois d'établissements de l'académie ont participé à la phase d'incubation du service de soutien scolaire en ligne en français, en mathématiques et en anglais, proposé par le CNED pour les élèves de 6^e en difficulté.

Les trois collèges concernés par cette opération sont le collège Jean-Pierre Vernant de Toulouse, le collège Carnot d'Auch, le collège Jacqueline Auriol de Villeneuve Tolosane.

Des réunions-jalons ont été organisées dans les trois établissements en présence du personnel de direction, des tuteurs établissements et du groupe d'élèves concernés par le dispositif afin d'en évaluer son usage.

Une réunion de bilan avec les chefs de projet du Cned a permis de faire remonter les problèmes rencontrés.

A la rentrée 2013, dans l'académie, le service sera généralisé aux 28 établissements d'éducation prioritaire.

DISPOSITIF « LES FONDAMENTAUX »

Deux minutes pour comprendre les points clés du programme de l'école primaire

Source : education.gouv.fr

FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



LES FONDAMENTAUX

(titre provisoire)

1

2 minutes pour comprendre les points clés du programme de l'école primaire



Des usages :

- dans le cadre scolaire ; en classe ou sur le temps d'accompagnement pédagogique complémentaire (APC)
- dans le cercle familial



Des films d'animation de 2 minutes



3 objectifs :

- traiter les notions étudiées en classe, en se servant du support de l'image
- aborder les difficultés principales rencontrées lors des apprentissages
- favoriser la compréhension par les élèves des points clés du programme



L'ESSENTIEL

- ▶ **Cible :**
 - les élèves du CP au CM2
- ▶ **Les fondamentaux :**
 - **français** : dictées visuelles, identification des mots, enrichissement du lexique...
 - **mathématiques** : le triangle rectangle, conversions de mesures, calcul mental des sommes...
 - **sciences, découverte et éducation civique** : les mouvements corporels, les déchets, lire l'heure...
- ▶ **Des films d'animation mis en ligne selon le calendrier suivant :**
 - 100 épisodes en 2013
 - 500 en 2014



#EcoleNumerique

© ministère de l'éducation nationale - juin 2013

© MEN

« Les fondamentaux » : des films d'animation pour comprendre, de façon ludique, les notions fondamentales liées à l'apprentissage du français, des mathématiques, des sciences, etc...

« Les fondamentaux » est un des onze nouveaux services pour faire entrer l'École dans l'ère du numérique. Ce service est destiné aux élèves de primaire.

Pourquoi ?

- traiter les notions étudiées en classe, en se servant du support de l'image ;
- aborder les difficultés principales rencontrées lors des apprentissages ;
- favoriser la compréhension des points clefs du programme par les élèves ;
- proposer une offre éducative accessible en ligne labellisée et de qualité pour le 1^{er} degré.

C'est quoi ?

Une collection de films d'animation

- des films d'animation de deux minutes qui s'inscrivent dans une démarche pédagogique centrée sur les apprentissages fondamentaux ordonnés par grands champs de connaissance, à destination des élèves du CP au CM2. Cette **collection de films** portera sur **le français, les mathématiques, les sciences et la découverte** ;
- ces vidéos pourront être utilisées en classe ou à la maison pour accompagner la compréhension des élèves et revenir sur leurs difficultés. Cette collection de films est accessible en audio-description, sous-titrage et traduction langue des signes française.

Exemples de film d'animation : les films sur l'adjectif qualificatif

- domaine : français/étude de la langue française/grammaire/les classes de mots ;
- objectif des films : comprendre le rôle et le fonctionnement des adjectifs qualificatifs ;
- compétence : savoir identifier les adjectifs qualificatifs pour bien les orthographier ;
- répondre à des difficultés : difficulté à enrichir son langage oral et écrit par l'usage des adjectifs qualificatifs et difficulté à marquer l'accord de l'adjectif qualificatif.

Comment ?

- diffusion : sur internet, **plateforme dédiée et accès libre sur des sites de partage de vidéos** ;
- offre open data : en France, ressources réutilisables par tous : enseignants, élèves, parents, éditeurs, éducateurs, etc...

Des outils pour aider

A travers deux guides, les parents trouveront des conseils pratiques et le détail des programmes scolaires pour leur permettre d'accompagner au mieux leurs enfants dans leur scolarité de la maternelle au C.M.2.

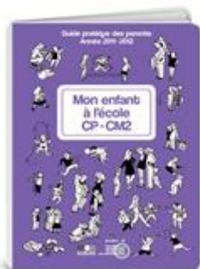
GUIDE A L'ECOLE MATERNELLE



À l'école maternelle, l'enfant va progressivement apprendre à vivre en groupe, à communiquer avec les adultes et les autres enfants et à découvrir le monde qui l'entoure.

- Comment est organisée sa scolarité ?
- Que doit-il apprendre ?
- Comment un enfant est-il aidé en cas de difficulté ?
- Quels sont les droits et les devoirs des parents ?
- Qui seront les interlocuteurs ?

GUIDE A L'ECOLE ELEMENTAIRE



À l'école élémentaire, l'enfant doit acquérir les connaissances et compétences essentielles à la poursuite de ses études.

- Comment est organisée sa scolarité ?
- Que doit-il apprendre ?
- Comment un enfant est-il aidé en cas de difficulté ?
- Quels sont les droits et les devoirs des parents ?
- Qui seront les interlocuteurs ?

MALLETTE DES PARENTS DU CP A LA 3^E

3 mallettes pour accompagner des moments clés de la scolarité



La « mallette des parents » est destinée à améliorer le dialogue entre les parents d'élèves et l'école. Elle contient des outils que les équipes éducatives utilisent pour animer la discussion avec les familles lors d'ateliers-débats. Elle est progressivement mise en place à des moments-clés de la scolarité.

La « mallette des parents » est un dispositif qui s'inscrit dans les relations entre l'école et la famille. Elle s'intéresse au principe de coresponsabilité : les parents sont responsables de l'éducation de leurs enfants ; l'école est responsable de l'éducation des enfants et ensemble ils doivent réussir. On appelle cela la coéducation.

Au CP

La Mallette des parents est centrée sur **l'apprentissage de la lecture**. Les enseignants invitent les parents à venir dans l'école assister à une séance de lecture puis discuter de la manière dont ils peuvent aider leurs enfants à la maison.

La Mallette contient :

- des fiches méthodologiques ;
- un DVD ;
- des photos et dessins, supports pour les débats.

Elle permet d'organiser **3 débats** avec les parents volontaires :

- comment apprend-on à lire et comment accompagner son enfant ?
- comment aider son enfant à être élève ?
- être bien à l'école.

En 6^e

La Mallette 6^e est centrée sur **l'accompagnement de la scolarité**. Elle permet d'expliquer aux parents l'organisation du collège, de les aider à s'y repérer et de débattre de la manière dont ils peuvent aider leurs enfants à réussir.

Dans la Mallette 6^e, des outils permettent aux équipes éducatives de préparer et d'organiser les débats.

La Mallette contient :

- un DVD ;
- des fiches-supports.

Les **débats** se concentrent sur **3 thèmes** :

- comment aider mon enfant ?
- comprendre où en est mon enfant ?
- un bilan final.

En 3^e

En fin de collège, les élèves choisissent **une orientation**. L'académie de Versailles expérimente une Mallette pour aider les équipes éducatives à échanger avec les parents sur les choix qui s'offrent à leurs enfants.

Ce dispositif poursuit deux objectifs :

- accroître la participation des parents d'élèves dans l'accompagnement de leur enfant ;
- développer leurs compétences en matière d'orientation.

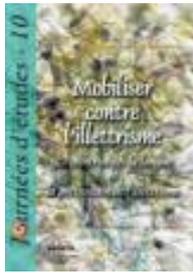
Dans ce cadre, l'académie a développé un simulateur d'orientation, pour :

- aider les élèves à se projeter dans une formation ;
- les inciter à travailler spécifiquement une ou plusieurs discipline(s) particulièrement importante(s) pour y accéder.

Ce dispositif vise à réduire l'autocensure en matière d'orientation et à développer l'ambition des élèves.

MOBILISER CONTRE L'ILLETTRISME. LA MAITRISE DE LA LANGUE ET LA PREVENTION DE L'ILLETTRISME

CRDP de Champagne-Ardenne, 2006



Comment prévenir l'illettrisme en développant le goût de lire et d'écrire et en encourageant des pratiques culturelles ? Comment se mobiliser dans l'école et avec l'école ? Enseignants, auteurs, éditeurs, associations, responsables de la ville et des collectivités doivent réfléchir à la coordination de leurs actions afin de décroquer l'offre culturelle qui ne saurait se limiter au monde de l'école. Au terme de cette Université d'été, conscients qu'une véritable prévention de l'illettrisme implique une politique rigoureuse de partenariat, les participants pourront exploiter les pistes d'action concrètes et impulser sur le terrain les collaborations nécessaires.

STRATEGIES POUR LIRE AU QUOTIDIEN. APPRENDRE A INFERER : DE LA GS AU CM2

CRDP de Bourgogne, 2010 - Collection « Au quotidien »



Les évaluations des élèves montrent leurs lacunes en compréhension des textes. Stratégies pour lire au quotidien cherche à améliorer leurs compétences, de la grande section au CM2, dans des domaines prioritaires du socle commun : maîtrise de la langue française, autonomie et initiative.

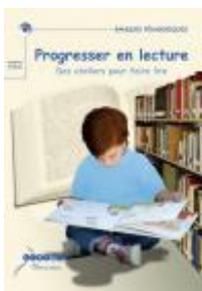
L'ouvrage propose une série d'exercices testés dans les classes et conçus sur un même principe : apprendre à inférer.

L'élève se constitue progressivement un lexique orthographique, améliore sa vitesse de lecture, s'entraîne à écrire seul, apprend à se relire et à se corriger. Motivé par ce travail attrayant de décodage lié à la compréhension, il reste actif et attentif.

Dans le livre comme dans le cédérom, les textes sont reproduits dans trois versions adaptées aux difficultés (*choix de la police, caractères grisés, gras ou en couleur*). Les enseignants disposent ainsi d'une aide à la différenciation pédagogique : les enfants dyslexiques ou dysorthographiques trouveront des stratégies de compensation et apprendront à s'exprimer par écrit sans complexe.

PROGRESSER EN LECTURE. DES ATELIERS POUR FAIRE LIRE

CRDP de Grenoble, 2010 - Collection « Banques pédagogiques »



Ce cédérom s'adresse à tous ceux qui souhaitent améliorer leurs capacités de lecture grâce à des exercices variés et de niveaux gradués. Il est d'un abord très convivial et d'une grande simplicité d'utilisation. L'élève accède à un ensemble de 28 activités différentes. Pour chaque activité 10 exercices de niveaux croissants sont proposés permettant un entraînement autonome, adapté au niveau de chacun. Il a la possibilité de consulter ses performances à la fin de chaque exercice ainsi que l'ensemble de ses résultats, ce qui lui permet d'évaluer ses progrès.

L'enseignant dispose de courtes réflexions théoriques sur la lecture et d'une présentation des exercices répartis en cinq groupes : visualiser, reconnaître, anticiper, mémoriser et interpréter. Un outil lui permet de construire très facilement des nouveaux exercices en modifiant ceux qui sont proposés. Il peut imprimer chaque exercice et un compte-rendu des résultats de chaque élève ce qui lui permet d'orienter le travail de chacun.

LECTURE ET REUSSITE SCOLAIRE

Argos, n° 43, 1^{er} mai 2008 - CRDP de Créteil, 2008



L'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de la recherche documentaire est une aventure au long cours. Pour relever ce défi, la revue Argos confronte les points de vue et diffuse les analyses et les actions menées à l'école, au collège et au lycée. La revue Argos valorise les démarches transversales et les partenariats en matière de lecture, d'écriture et de documentation, dans un dialogue permanent entre recherche et pratique. La revue Argos s'adresse donc à tous ceux qui, enseignants ou non, veulent contribuer à former des lecteurs compétents, autonomes et critiques.

APPRENTISSAGE DU LANGAGE ORAL ET ACCES A L'ECRIT. TRAVAILLER AVEC UN CHERCHEUR DANS L'ECOLE

CRDP de l'académie d'Amiens, 2006 - Collection « Repères pour agir premier degré »



La maîtrise du langage oral est la clé de l'accès à l'apprentissage de l'écrit. Un enfant qui entre au CP doit donc maîtriser la langue française. Mais de quelle maîtrise s'agit-il ? Que peuvent faire les maîtres (*démarche et dispositifs*) pour favoriser le développement du langage chez leurs élèves (*et donc prévenir l'échec scolaire*) ?

Pour apporter des réponses, une école de ZEP a suivi des élèves de la maternelle au CP, en prenant part à une recherche-action-formation. Des procédures et des outils en sont nés : réorganisation de l'espace et de la gestion du temps, ateliers, dédoublement de groupes pour permettre des interactions langagières individuelles, développement de l'autonomie des enfants, multiplication des échanges entre classes, création d'outils d'évaluation ...

Ce livre thésaurise en quelque sorte ce savoir constitué et validé. Rédigé par les acteurs de la recherche, il est, à sa manière, un manifeste. Il démontre, qu'aidée par des chercheurs, l'école crée du savoir, que ses maîtres peuvent devenir plus savants, voire d'authentiques enseignants-chercheurs. Ce livre est un remarquable outil pour aider les équipes à mettre en œuvre les programmes de l'école primaire.

Politique d'éducation prioritaire : présentation

Extrait - eduscol.education.fr

La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les effets des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Cette politique d'égalité des chances a pour principal objectif la réduction des écarts de réussite, avec le reste du territoire, sur l'ensemble du parcours scolaire des élèves qui y sont scolarisés.

Assurer la réussite scolaire

À la rentrée scolaire 2012, **l'éducation prioritaire comprend les ÉCLAIR** (*Écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite*), où se concentrent les difficultés sociales et scolaires, **et les RRS** (*réseaux de réussite scolaire*), qui accueillent un public socialement plus hétérogène.

Les collèges et les écoles qui l'alimentent se **structurent en réseau**, autour d'un projet fédérateur. Cette organisation favorise la continuité des parcours d'apprentissage de la maternelle au collège, avec une attention particulière portée au passage de la maternelle à l'élémentaire, puis de l'élémentaire au collège.

L'orientation après la classe de 3^e a pour objectif d'engager les élèves dans des parcours scolaires ambitieux.

Les actions mises en œuvre au sein des classes, des écoles ou collèges, concourent à garantir les apprentissages scolaires, la maîtrise du socle commun par tous les élèves et des parcours de réussite ambitieux. Le recours aux innovations et aux expérimentations, prévues par l'article 34 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, permet de faire évoluer les pratiques pédagogiques individuelles et les organisations collectives, afin de mieux prendre en considération la diversité des élèves afin d'assurer leur réussite.

La mise en cohérence des actions engagées, tant dans le temps scolaire que hors temps scolaire, est première dans la réussite et l'épanouissement de l'ensemble des élèves. Tous les collégiens de l'éducation prioritaire bénéficient, s'ils le souhaitent, d'un accompagnement éducatif après la classe. Cette mesure est étendue, depuis 2008, aux élèves des écoles élémentaires de l'éducation prioritaire.

Les écoles et collèges de l'éducation prioritaire bénéficie d'une dotation en personnels renforcée (*enseignants supplémentaires et assistants pédagogiques*) offrant une plus grande souplesse dans l'organisation des heures de cours. Ces personnels constituent des appuis pour impulser une dynamique pédagogique au sein du réseau. Ils facilitent la prise en charge des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, au sein de la classe ou dans des dispositifs d'aide et de soutien comme les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Ils jouent également un rôle majeur dans les actions inter degrés.

Les corps d'inspection sont mobilisés pour mieux accompagner les équipes pédagogiques et assurer un suivi des réseaux. Ils apportent leur expertise lors des instances de pilotage des réseaux, des rencontres des équipes pédagogiques ou des équipes de direction ou dans le cadre de journées académiques et de formations.

Mobiliser les familles et des partenaires

Une place particulière est faite aux relations avec les familles : présentation des enjeux de la scolarité et des programmes de l'année, diffusion du règlement intérieur de l'établissement, organisation de rencontres ou d'activités associatives, ouverture de permanences d'associations de parents, mise en place de cours d'alphabétisation dans le cadre de l'opération « Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration ». La « mallette des parents » constitue un appui méthodologique pour développer le dialogue avec les familles.

Chaque réseau développe des partenariats de haut niveau choisis en fonction du contexte local.

Il peut s'agir d'une institution culturelle ou sportive, d'un laboratoire universitaire, d'un organisme de recherche, d'une entreprise ou d'une personnalité reconnue.

Ces partenariats ont vocation à caractériser le réseau et concernent chaque élève à un moment ou un autre de sa scolarité et chaque personnel.

Les actions prévues dans le cadre des conventions signées avec des grandes écoles, des universités, comme les « cordées de la réussite », sont renforcées avec l'objectif de développer l'ambition scolaire et professionnelle des élèves.

Quelques chiffres

À la rentrée 2012, le programme ÉCLAIR a regroupé 339 établissements du second degré et 2 189 écoles primaires. Les RRS rassemblent environ 812 collèges et 4 800 écoles.

La prévention : à côté de l'école

L'école ne peut pas tout toute seule.

Même si le temps passé par les enfants sur les bancs de l'école est important, les temps de vie de l'enfant sont multiples et toutes les activités périscolaires ou extra scolaires permettent de compléter les actions du temps scolaire.

C'est d'ailleurs pour cette raison que certaines associations sont appelées associations complémentaires de l'école.

Parmi les temps essentiels pour agir, le temps de loisirs est un levier pour l'épanouissement et l'émancipation, c'est aussi un temps pour apprendre dans un cadre différent, sans exigences d'évaluation, au rythme de chacun et des groupes. Il permet l'acquisition de compétences sociales, et les activités proposées, dans leur diversité, favorisent les apprentissages scolaires, les complètent, les valorisent, parfois les suscitent.

En dehors de l'école, les enfants complètent leurs apprentissages avec leurs parents et les autres membres de la famille.

Ils vivent aussi des situations qui permettent de donner du sens à leurs apprentissages et de les inscrire dans leur quotidien.



Deux dispositifs mis en place par l'Education Nationale

(Hors temps scolaire)



L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

L'accompagnement éducatif accueille les collégiens et les élèves des écoles élémentaires de l'éducation prioritaire qui le souhaitent après les cours.

Le dispositif propose une aide aux devoirs et aux leçons, la pratique de l'anglais oral, d'un sport ou une ouverture sur l'art et de la culture.

C'est un temps passerelle entre l'école et la famille.

L'objectif est de changer le rapport à l'école et à la connaissance et de contribuer à l'égalité des chances en offrant à tous les conditions qui permettent une scolarité réussie.

Le dispositif a été mis en place à la rentrée 2007 dans les collèges de l'éducation prioritaire puis généralisé à tous les collèges et aux écoles élémentaires de l'éducation prioritaire à la rentrée 2008.

Quatre domaines sont privilégiés :

- l'aide aux devoirs ;
- la pratique sportive ;
- la pratique artistique et culturelle ;
- au collège, la pratique orale des langues vivantes.

Les activités sont encadrées principalement par des enseignants volontaires et des assistants d'éducation. Elles mobilisent la communauté éducative et peuvent faire appel à des intervenants extérieurs, qui apportent au dispositif des compétences spécifiques.

L'accompagnement éducatif doit être coordonné avec les dispositifs existant hors temps scolaire (*contrat locaux d'accompagnement à la scolarité, contrats éducatifs locaux, programmes de réussite éducative, études surveillées, etc...*), sans se substituer à eux, afin de proposer une offre cohérente.

Les parents d'élèves sont informés de l'offre d'accompagnement éducatif proposée par l'établissement et de son intérêt pour leur enfant. Ils sont garants de son assiduité dès lors qu'il s'y engage.

L'accompagnement éducatif constitue une réponse à une forte demande sociale de prise en charge des élèves après la classe.



ÉCOLE OUVERTE : ACCUEILLIR LES ÉLÈVES PENDANT LES VACANCES

Grâce à l'opération École ouverte des enfants et des jeunes qui ne peuvent partir en vacances participent à des activités variées et éducatives organisées dans des collèges et des lycées volontaires.

Les objectifs de l'opération :

- l'opération s'adresse prioritairement aux jeunes qui ne partent pas en vacances et qui vivent dans des zones urbaines ou rurales défavorisées. Elle vise à favoriser leur **intégration sociale et scolaire** et contribue ainsi à **l'égalité des chances** ;
- l'opération **valorise l'image de l'école** et crée des rapports différents entre les élèves, les personnels de l'établissement et les familles ;
- elle peut permettre une **évolution des relations pédagogiques** et redonner à des élèves, par une pédagogie du détour, le sens de l'école et **l'envie d'apprendre**.

Les caractéristiques de l'opération

- l'opération repose sur le **volontariat** du chef d'établissement, des membres de l'équipe éducative et de l'ensemble des intervenants impliqués dans l'opération ;
- l'opération propose une large palette **d'activités éducatives** dans les domaines scolaires, culturels, sportifs et de loisirs ;
- le programme d'activités est construit autour d'un **projet éducatif intégré au projet d'établissement**. Ce projet est le fruit d'une réflexion commune sur la politique d'accompagnement des élèves mise en œuvre au sein de l'établissement.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DEUX DISPOSITIFS EDUCATION NATIONALE

Dispositifs	Textes officiels	Définition	Public	Horaires	Moyens	Partenaires
Accompagnement éducatif	Circulaire n° 2007-115 du 13-7-2007	L'accompagnement éducatif propose 3 types d'activités : l'aide aux devoirs et aux leçons, la pratique sportive, la pratique artistique et culturelle. La part respective de chacun d'entre eux peut varier au cours de la semaine et pendant l'année, selon les formules adaptées à l'établissement.	Collèges de l'éducation prioritaire en 2007, puis, en 2008, extension à tous les collèges, à toutes les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire et aux écoles élémentaires volontaires.	D'une durée indicative de 2 heures, cet accompagnement sera organisé tout au long de l'année en fin de journée après la classe, quatre jours par semaine.	Les enseignants volontaires qui participent à l'accompagnement éducatif perçoivent une rémunération sous la forme d'heures supplémentaires effectives.	Partenariat étroit avec les collectivités territoriales et les autres services de l'État.
École ouverte	Circulaire n° 2003-008 du 23-1-2003	Ouverture des collèges et des lycées pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis durant l'année scolaire, pour accueillir des enfants et des jeunes qui ne partent pas ou peu en vacances et qui ne fréquentent pas ou peu les structures locales d'accueil et de loisirs.	Élèves des établissements Publics locaux d'enseignement (EPL), jeunes du quartier, et enfants des écoles élémentaires, en priorité élèves des classes de CM2, dans le cadre d'un projet de liaison « école-collège »	Au minimum : deux périodes dont l'une estivale. Pour les congés d'été : actions d'une durée minimale de 3 semaines (<i>éventuellement fractionnées en deux périodes</i>). Les périodes d'ouverture des mercredis et samedis, hors congés scolaires, doivent obligatoirement être associées à l'ouverture minimum prévue pendant les vacances scolaires.	Les opérations liées à École ouverte sont suivies dans le service spécial N5 - École ouverte, créé au 1er janvier 2003 dans la nomenclature budgétaire et comptable des EPLE. D'autres organismes ou collectivités peuvent participer. Des moyens sous forme de personnels, de locaux ou d'équipements peuvent également être mis à disposition. Les chefs d'établissement peuvent aussi contribuer à l'augmentation des moyens de l'opération École ouverte par des participations de leur environnement partenarial.	Les services déconcentrés proposent des programmes en concertation avec les collectivités territoriales, les associations d'éducation populaire et de jeunesse et les mouvements sportifs avec lesquels il y a tout intérêt à coordonner l'opération École ouverte.

Dispositifs existants à côté de l'école



CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)⁸

Créé en 2000 par l'Etat, le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), dont les principes ont été précisés par la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité de 2001, contribue à soutenir, année après année et en dehors du temps de l'école, environ 170 000 enfants et jeunes dans leur travail personnel scolaire.

Il s'agit d'actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles et plus généralement une pédagogie de détour visant à leur redonner confiance. Les familles trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité et, si elles le souhaitent, peuvent s'impliquer dans l'encadrement des actions.

Les actions développées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité contribuent à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire. Elles s'adressent aux enfants et aux jeunes scolarisés, de l'école élémentaire au lycée.

Elles s'exercent dans un cadre laïc, non prosélyte, assurant la mixité des garçons et des filles, et sont ouvertes à tous. Elles se déroulent hors du temps de l'école et sont distinctes de celles que l'école met en œuvre pour les élèves en difficulté.

Les accompagnateurs à la scolarité mettent l'accent sur l'importance de l'assiduité à l'école, sur la régularité et l'organisation du travail personnel, sur la méthodologie. Ils encouragent le goût de la culture la plus diversifiée, l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir. Ils s'attachent à renforcer, grâce à un accompagnement personnalisé, le sens de la scolarité et la confiance des enfants et des jeunes dans leurs capacités de réussite.

L'accent est mis sur le soutien à la parentalité, afin d'offrir aux familles un accompagnement et des conseils dans le cadre du suivi de la scolarité de leur enfant et de les soutenir dans leur dialogue avec l'école.

⁸ Voir annexe 5 - page 118 - charte nationale de l'accompagnement à la scolarité



ACTIONS EDUCATIVES FAMILIALES (AEF)



Prévenir le risque d'échec scolaire des enfants. Favoriser l'insertion des parents en difficulté avec la lecture et l'écriture.

Source : fpp.anlci.fr

Tous les parents souhaitent la réussite de leurs enfants.

Mais nombreux sont ceux qui ne savent pas comment s'y prendre pour suivre leur scolarité parce qu'ils ne maîtrisent pas les codes culturels de l'école.

Leurs difficultés sont encore plus grandes lorsqu'ils sont eux-mêmes éloignés de l'écrit.

Les actions éducatives familiales sont le fruit d'une expérimentation s'appuyant sur la méthode de travail pragmatique largement éprouvée par l'ANLCI⁹ à travers le Forum Permanent des Pratiques. Partir des actions existantes, les analyser, les comparer pour en tirer les bonnes leçons et proposer un cadre pour leur démultiplication

Pourquoi les Actions Educatives Familiales ?

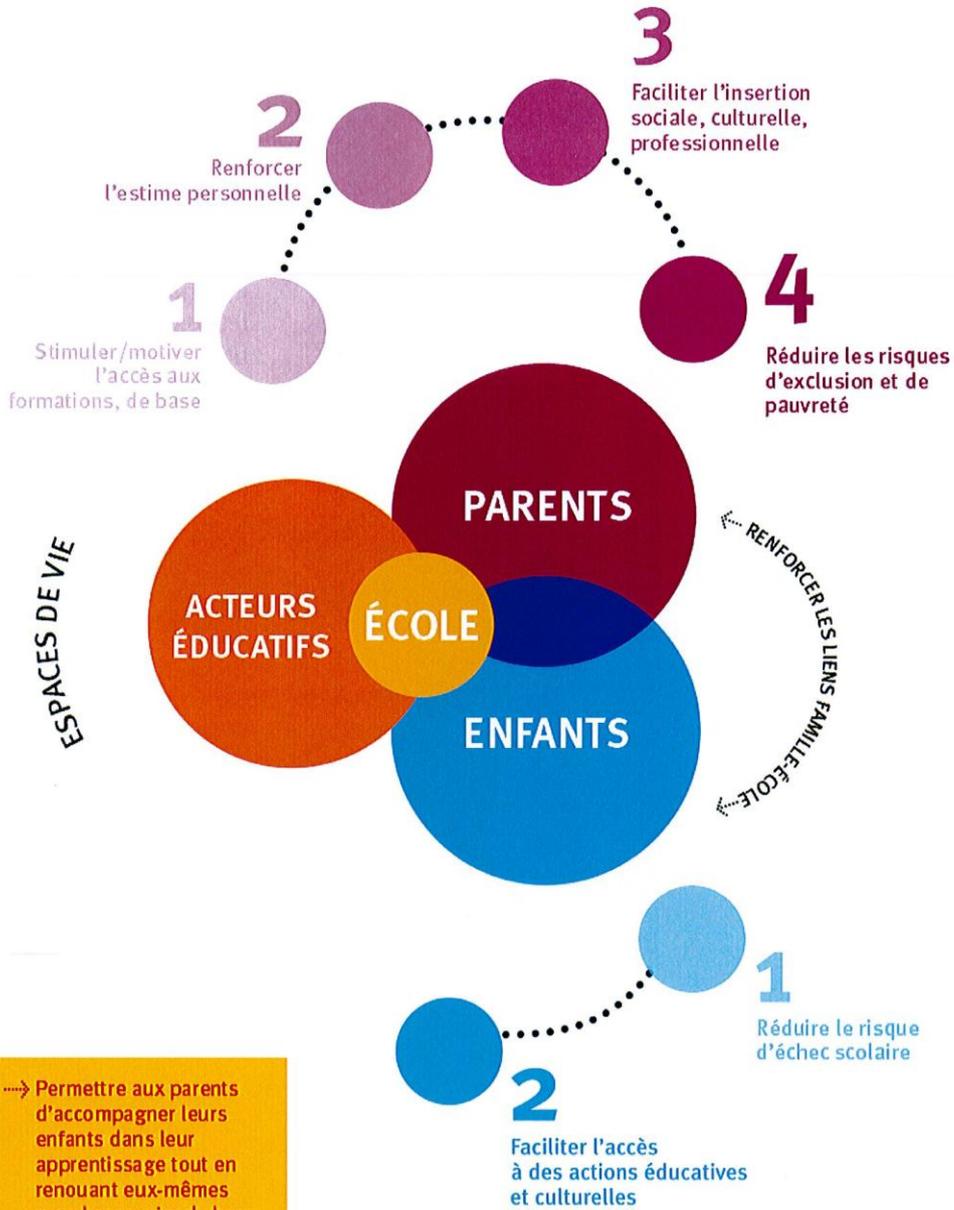
- favoriser la réussite éducative des enfants qui entrent dans un cycle d'apprentissage clé (*école maternelle, cours préparatoire, collège*) ;
- permettre aux parents de maîtriser les savoirs de base pour mieux accompagner la scolarité de leurs enfants ;
- favoriser l'insertion sociale et professionnelle des parents.

Quels enjeux ?

- la capacité des parents à transmettre le goût de lire et le savoir-lire est un facteur important pour la réussite des enfants ;
- les parents éloignés de la lecture et de l'écriture entretiennent avec le système scolaire et l'apprentissage en général des relations difficiles, voire douloureuses ;
- l'illettrisme peut constituer un facteur d'exclusion sociale et donc de pauvreté ;
- l'entrée dans un processus de formation peut être considérée comme une première étape vers l'insertion ;
- pourtant, l'une des plus grandes difficultés est de susciter l'engagement en formation.

⁹ Voir annexe 2 - page 114 - présentation de l'ANLCI

Vie scolaire, familiale, économique...des effets positifs multiples !



Extrait de la circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 -
Circulaire n° 2013-060 du 10-4-2013 MEN - DGESCO

III.5. Améliorer le dialogue entre l'École, ses partenaires et les familles

2) Mieux associer les parents à la réussite scolaire et éducative

Renforcer le lien entre l'École et les familles et mieux prendre en compte notamment les situations de vulnérabilité et de grande pauvreté constituent des leviers efficaces pour lutter contre les inégalités et construire l'École de la réussite de tous les élèves, dans une perspective de coéducation.

Pour cela, des « espaces parents », lieux dédiés aux rencontres individuelles et collectives, seront progressivement mis à leur disposition dans les locaux scolaires, en lien avec les collectivités territoriales. Des actions de soutien à la parentalité seront conduites au sein des établissements ou à l'extérieur, avec le concours des membres des équipes éducatives, pour renforcer les partenariats avec les parents et leurs associations.

Conduites en partenariat avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), les actions éducatives familiales (AEF) seront développées, en faveur des parents en situation d'illettrisme ou de grande fragilité linguistique. Lancé en janvier 2013, leur déploiement dans 50 départements devra permettre à ces adultes de se rapprocher de l'écrit, d'acquérir des compétences de base et de changer leur regard sur l'École, tandis qu'il offrira dans le même temps à leurs enfants la possibilité de prendre confiance en eux et de se sentir soutenus et accompagnés dans leur travail scolaire. Plus largement, ce déploiement est en cohérence avec la « grande cause nationale 2013 » : en attribuant ce label à la lutte contre l'illettrisme, le Premier ministre marque la volonté du Gouvernement de faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'épanouissement personnel, et pour participer pleinement à la vie démocratique.

Enfin, la lutte contre les inégalités et la construction d'une École ouverte à tous exige de réaffirmer certains principes. Ainsi, l'accès à la restauration scolaire, quand celle-ci existe, est un droit. Il ne peut être établi aucune discrimination selon les situations familiales, géographiques ou de revenus.

Plus largement, il s'agit d'accorder une attention particulière aux parents les plus éloignés de l'institution scolaire. La crise économique qui touche durement de nombreuses familles en situation de grande précarité doit conduire les équipes pédagogiques des écoles et des établissements à limiter la demande de fournitures individuelles au strict nécessaire.

Ministère de l'Éducation nationale (DGESCO) avril 2013 <http://eduscol.education.fr/illettrisme>

Un cadre de références pour les AEF: principes structurants

L'ANLCI propose un cadre national de références pour favoriser l'essaimage d'Actions Educatives Familiales.

Une AEF s'inscrit dans une démarche d'accès à la maîtrise des savoirs de base composée d'actions de formation, ou d'actions qui ont pour objectifs d'y conduire, interagit aussi dans les champs de la scolarité, de la parentalité et de la citoyenneté.

Une AEF est une action qui a la particularité de favoriser simultanément l'épanouissement et la réussite des enfants, et la mobilisation de leurs parents. Elle offre aux parents la possibilité de s'inscrire plus rapidement dans un parcours d'insertion et d'exercice d'une citoyenneté pleine et entière.

Une AEF peut constituer tout ou partie d'une étape dans un parcours vers une meilleure insertion sociale et professionnelle.

Une AEF s'inscrit dans un contexte territorial. Un ancrage local, dans les politiques éducatives, sociales, culturelles est nécessaire. Elle peut trouver sa place dans le cadre de dispositifs existants.

Une AEF peut constituer le cœur d'une action mais elle peut être aussi complémentaire ou associée à une action plus importante.

Une AEF repose sur l'implication nécessaire des familles. C'est un projet coopératif dont les familles partagent le sens et dont elles sont actrices à « parité d'estime » avec les autres acteurs.

Groupement d'intérêt public
Pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme
1, place de l'école - BP 7082 - 69348 LYON CEDEX 7
☎ : 04 37 37 16 80
www.anlci.gouv.fr

CONTACT
eric.nedelec@anlci.fr



CONTRAT TERRITOIRE LECTURE



Le dispositif des contrats territoire-lecture a été mis en place en 2010 dans le cadre des 14 propositions pour le développement de la lecture.

Héritiers des contrats ville-lecture, les contrats territoire-lecture visent à accompagner des projets pluriannuels, notamment en direction des jeunes publics, dans les milieux ruraux, périurbains et ultramarins.

DRAC Haute-Normandie
7, place de la Madeleine - 76172 ROUEN
CEDEX 1
Jeanne-Marie RENDU
Conseillère pour le livre et la lecture
☎ : 02 32 10 71 07 - Fax: 02 35 72 50 48

Depuis 2011, la DRAC a signé deux contrats territoire-lecture dans des territoires prioritaires très différents. L'un signé avec la Communauté de communes Bresle maritime cible un territoire plutôt rural, situé à cheval entre la Seine-Maritime et la Somme, l'autre a été signé avec la Ville du Havre qui s'était engagée dans un Plan lecture très ambitieux, « lire au Havre ».

Chaque fois, la méthode définie par le Service du livre et de la lecture est la même : élaborer un état des lieux de l'existant, constituer un comité de pilotage associant de nombreux partenaires, dégager des axes prioritaires d'intervention et co-financer des actions qui répondent à ces objectifs sur une période d'au moins 3 ans.

Parmi les axes privilégiés, elle veille à renforcer les bibliothèques publiques existantes et à les mettre en réseau, puis à susciter la création de nouveaux lieux de lecture. Les projets en direction de la petite enfance et le renforcement de la formation croisée de personnels venant d'horizons divers figurent souvent parmi les actions cofinancées car ils contribuent à la pérennisation de la démarche initiée lorsque les financements s'arrêtent.

Des initiatives originales voient le jour, dans les bibliothèques, mais aussi hors de leurs murs : création de « relais-lecture » dans des lieux déjà fréquentés par le public comme les mairies annexes ou les centres sociaux, dépôt de « livres nomades » dans des commerces ou salles d'attente, portage de livres et lectures à domicile pour les personnes isolées, lectures à l'air libre, organisation de rencontres d'auteurs ou d'expositions, mise en place de résidences, ...

Le montage de projets en partenariat :

Sur le plan de la démarche, la DRAC partage avec l'ANLCI la pratique du montage de projets en partenariat, tant avec les autres services de l'Etat (*Education nationale, Justice, Santé, Agriculture*) qu'avec les collectivités territoriales. Ainsi les différents protocoles d'accord interministériels sont relayés en région par des conventions au niveau régional entre la DRAC et les autres services déconcentrés de l'Etat (*Rectorat, DISP et SPIP, ARS, DRAAF*) et associent, dans la mesure du possible, des collectivités territoriales (*Conseils généraux, villes*) et des mécènes (*Caisse d'Epargne, Crédit agricole, Ferrero*).

De nombreux volets de l'action de la DRAC Haute-Normandie s'inscrivent dans une politique globale qui vise la **prévention de l'illettrisme**.

Depuis de longues années, le développement des publics de la culture et la résorption des inégalités territoriales sont une priorité inscrite dans les contrats d'objectifs signés avec les structures culturelles labellisées et conventionnées par le ministère de la culture (*scènes nationales, scènes conventionnées, scènes de musique actuelle, pôle national des arts du cirque, centre national des arts de la rue ...*).



CONTRAT DE REUSSITE EDUCATIVE DEPARTEMENTAL EN SEINE-MARITIME (CRED 76)

Source : www.seinemaritime.net

Information et accompagnement

Direction des collèges / Service Enseignement et Vie
Scolaire
Imm. Montmorency II / 76101 ROUEN CEDEX Cedex 1
☎ : 02 35 15 60 71 cred76@cg76.fr

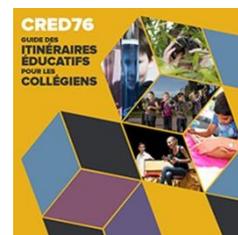
Initié par le Département de Seine-Maritime, le Contrat de Réussite Educative Départemental - CRED 76 est un dispositif contribuant à la réussite éducative des collégiens, en articulation avec l'Education nationale.

Destiné aux collégiens seinomarins, le CRED 76 permet d'une part de soutenir des élèves présentant un besoin repéré d'accompagnement scolaire, et d'autre part d'encourager la mise en œuvre d'activités éducatives propices à développer la curiosité, la pratique, l'ouverture d'esprit et les connaissances des collégiens.

Il contribue ainsi à leur épanouissement et au développement de leur sensibilité culturelle, environnementale et citoyenne en finançant chaque année plus de 1 500 projets.

Ces activités éducatives peuvent être :

- des parcours proposés par le Département ;
- des parcours à l'initiative du collège ;
- ou des parcours linguistiques, incluant ou non des séjours à l'étranger.





Des partenaires incontournables



LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DE SEINE-MARITIME



Source : www.mdsm76.net

Direction de la Culture et de la Jeunesse

Service de la Lecture Publique - Médiathèque Départementale
35, rue de la Fontaine - 76960 NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE

☎ : 02 35 71 26 84 - Courriel : mdsm76@cg76.fr

Site (et localisation des bibliothèques de Seine-Maritime) :
www.mdsm76.net

La Médiathèque départementale de Seine-Maritime (MdsM) est au service des bibliothèques, des communes et de l'intercommunalité.

Prévenir l'illettrisme, donner envie, développer le goût de lire, de découvrir, d'apprendre, d'accroître sa curiosité sont des objectifs affichés.

Elle accompagne et soutient le développement d'équipements de bibliothèques de lecture publique en Seine-Maritime. Dans le cadre d'une création, elle assure notamment un rôle d'expertise, de conseils techniques en matière de travaux, d'aménagement et d'acquisition de documents (*livres, CD, DVD...*).

Elle a également en charge l'aide à l'animation dans les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants. Depuis 2012, la MdsM instruit l'aide aux manifestations littéraires dans le département et l'aide aux associations promouvant le livre et la lecture.

Ressources, services

La MdsM rassemble plus de 300 000 documents destinés aux jeunes et aux adultes : romans, documentaires, bandes dessinées, manga, documents sonores et multimédia. Elle acquiert chaque année environ 20 000 nouveaux documents : livres, CD et DVD.

La MdsM met à disposition des bibliothécaires, des enseignants, des étudiants, des stagiaires et des professionnels, un Centre de Ressources, de Documentation et d'Information (CRDI). Il permet la consultation des documents spécialisés sur le livre et la lecture, l'image et le son. Une sélection de livres jeunesse et un fonds conte et oralité complète la documentation professionnelle : livres, revues, DVD....

Le prêt aux bibliothèques

La MdSM assure le prêt de documents aux communes en milieu rural et périurbain. Ce service est assuré par 4 bibliobus qui sillonnent le département et desservent plus de 200 bibliothèques et points lecture.



Elle met ainsi à disposition près de 200 000 documents, tous les ans, dans ces structures partenaires. Pour ces bibliothèques, il s'agit, en complément de leurs propres achats, d'acquisitions provisoires renouvelées régulièrement, invitant leurs publics à d'incessantes découvertes.

Par ailleurs, la MdSM intervient dans des établissements accueillant des publics particuliers, comme la maison d'arrêt de Rouen ou encore, la pouponnière du centre hospitalier du Belvédère à Mont-Saint-Aignan...

L'action culturelle

Une soixantaine d'expositions, ateliers et valises thématiques, avec des suggestions de spectacle vivant, animations ou conférences, sont proposés aux bibliothèques afin de leur permettre d'assurer la médiation auprès de leurs concitoyens.

Parallèlement, la Médiathèque départementale organise des comités de lecture qui regroupent régulièrement de nombreux bibliothécaires du département. Autant de rendez-vous qui favorisent de véritables temps d'échange.

La formation

La MdSM s'adresse à plus de 1 000 bénévoles et salariés des bibliothèques partenaires à travers un programme de formation. Celui-ci permet de garantir et de développer les compétences et le bon fonctionnement de ces structures. Formation de base et formation continue sont conçues et assurées, chaque année, avec une offre variée concernant tous les publics.

LIRE A LA PLAGE

Depuis 2006, le littoral seinomarin est investi de cabanes à lire durant tout l'été, plus de 304 000 personnes en ont bénéficié.

Un travail de partenariat est mené avec les bibliothèques municipales et des associations afin d'y proposer des animations pour tous les publics.



LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DE L'EURE (MDE)



mediatheque.cg27.fr

Médiathèque Départementale de l'Eure
129, avenue Aristide Briand - 27025 EVREUX CEDEX
☎ : 02 32 39 23 24

La Médiathèque départementale de l'Eure a pour mission d'accompagner le développement de la lecture publique dans le département de l'Eure.

Elle prête des livres, des CD, des DVD, de la presse et des documents numériques aux bibliothèques du département. Le personnel de la MDE accompagne les équipes des bibliothèques au quotidien pour les aider dans le choix des collections, le travail avec les partenaires, la mise en place de projets culturels et multimédia, etc.

Elle développe et soutient l'action des bibliothèques euroises, met en œuvre le plan de la lecture publique voté en 2007 et apporte expertise et conseil dans la création et le fonctionnement des bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants.

Le réseau départemental compte aujourd'hui 103 bibliothèques qui desservent une population de plus de 170 000 habitants.

Elle conseille les élus

La Médiathèque départementale de l'Eure exerce une activité de conseil et d'expertise auprès des élus qui souhaitent mettre en place une bibliothèque dans leur collectivité (*réflexion sur l'élaboration d'un projet culturel, la construction d'un équipement, l'aménagement de locaux, le recrutement, l'organisation des collections, l'informatisation, etc...*).

Elle aide à la promotion des bibliothèques

La Médiathèque départementale de l'Eure soutient les animations mises en œuvre par les bibliothèques. Elle prête des expositions, des outils d'animation et des collections thématiques de documents.



Elle forme les bibliothécaires

La Médiathèque départementale de l'Eure forme le personnel des bibliothèques publiques - qu'il soit salarié ou bénévole - sur l'ensemble des aspects de leur métier.



LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Les bibliothèques municipales ou intercommunales, dépendent des communes ou groupements de communes concernés. Elles sont ouvertes à tous et permettent la consultation sur place et le prêt à domicile. Certaines conservent des collections patrimoniales. Lors de l'introduction vers 1982 des enregistrements de documents audiovisuels dans les bibliothèques municipales, le terme de médiathèque a été utilisé pour marquer l'extension de leurs activités. Il est depuis couramment et officiellement employé par de nombreuses villes.

Assurant une mission première de conservation et de mise en valeur de leurs fonds patrimoniaux particulièrement riches, les bibliothèques municipales se sont beaucoup modernisées, notamment au cours des vingt dernières années, pour remplir leur mission de développement de la lecture publique.

Les bibliothèques municipales doivent garantir aux citoyens une égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires, sans distinction de nationalité, d'âge, de sexe, de religion, de langue ou de statut social (*Manifeste de l'UNESCO, 1994*). Elles concernent aussi bien le public déjà acquis à la fréquentation des bibliothèques que ceux qui n'en ont pas la pratique, et prennent en compte tous les niveaux d'instruction. Elles sont aujourd'hui les équipements culturels les plus fréquentés, et considérées comme un lieu fondamental d'intégration sociale et d'apprentissage de la citoyenneté, en offrant à tous les publics un accès à l'information, à la culture, à la formation, et aux loisirs.

Les bibliothèques municipales s'efforcent de conquérir de nouveaux publics en multipliant les actions culturelles (*salons du livre, ateliers d'écriture, rencontres d'auteurs*) et les partenariats (*services sociaux, petite enfance, maisons de retraite, établissements pénitentiaires..*).



LES BIBLIOTHEQUES POUR TOUS

Source : uncbpt.com

Culture et Bibliothèques pour Tous (CBPT) est un réseau associatif français de bibliothèques et médiathèques qui a pour objectif de :

- contribuer à rendre la lecture accessible à tous en créant des bibliothèques de proximité ;
- privilégier l'accueil, l'écoute ;
- favoriser l'échange intergénérationnel.

Ce réseau participe ainsi au développement de la lecture en assurant un service culturel et social de proximité dans tous les départements de France. Tous les membres sont bénévoles. Les bénévoles interviennent dans les quartiers et en milieu rural, dans les crèches, écoles, collèges, centres de loisirs, dans les hôpitaux, centres de convalescence et de rééducation, dans les maisons de retraite, en milieu carcéral, dans les entreprises...

Et dans tout lieu où les bénévoles peuvent répondre à une demande culturelle et sociale.

Des bibliothèques, développées en France depuis 1934, se sont regroupées en Associations Départementales puis fédérées en 1971 sous une structure juridique dénommée Union Nationale Culture et Bibliothèques Pour Tous qui a reçu l'agrément d'éducation populaire par le ministère Jeunesse et Sports en 1973 et la reconnaissance d'utilité publique en 1999.



CREFOR

Pôle lutte contre l'illettrisme

Pôle régional des savoirs
115, boulevard de l'Europe
76100 Rouen

☎ : 02 32 18 49 30

Son action de prévention de l'illettrisme

La prévention de l'illettrisme consiste en des actions anticipatrices auprès des « tout-petits », des enfants, des adolescents et de leurs familles qui se situent bien en amont pour créer des conditions favorables à la réussite des apprentissages et traiter les difficultés avant qu'elles ne se transforment en blocages et conduisent plus tard à des situations d'illettrisme.

Elles créent des conditions favorables pour que les difficultés ne trouvent pas prise.

Ainsi, toutes les initiatives, nationales, régionales, départementales, locales qui contribuent à la maîtrise de la langue française et facilitent l'accès à la culture écrite, toutes celles qui donnent aux enfants le goût d'apprendre et le plaisir de lire participent à la prévention de l'illettrisme.

Le pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor s'investit pleinement dans cette démarche de prévention et développe son action autour des axes de repérage, d'information et de sensibilisation, d'outillage.

Repérer

Depuis plusieurs années, un important patrimoine de compétences et d'expériences s'est constitué tant dans le champ de l'éducation formelle (*enseignement scolaire*) que dans celui de l'éducation non-formelle (*activités culturelles et éducatives*).

Il s'agit donc là de repérer les dispositifs institutionnels ainsi que les actions menées au niveau local par des associations diverses. Aller à la rencontre de ces acteurs est primordial pour mieux connaître leurs pratiques en matière d'appui aux enfants et aux familles les plus éloignés de l'écrit pour avoir une vision concrète et globale de ce qui se fait sur le territoire haut normand. Ces actions sont cartographiées géographiquement par catégorie dans une base de données et visibles par tous.

Informer et sensibiliser les acteurs :

Les nombreuses démarches menées sur le terrain ne font pas systématiquement référence à la prévention de l'illettrisme, elles y contribuent activement sans le savoir.

Le pôle lutte contre illettrisme joue ici un rôle important : informer et sensibiliser les associations, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, les bibliothèques, les intervenants culturels, les services sociaux et tous les acteurs qui agissent dans l'environnement des enfants et de leurs familles.

Préciser les définitions, définir les champs d'actions, lever les amalgames permettra à ces acteurs de terrain de construire ou de reconstruire une dynamique d'apprentissage dans leurs pratiques.

Dans le domaine plus institutionnel, le pôle lutte contre illettrisme apporte son expertise dans les groupes de travail. Conseiller et accompagner les structures de terrain au montage de projet sur la prévention relève pleinement des missions du pôle lutte contre illettrisme du Crefor.

Contact : Aicha TALBI : chargée des actions de prévention au 02 32 18 49 30

Un outillage disponible :

UN BLOG SUR LA PREVENTION DE L'ILLETTRISME



Ce blog s'adresse à tous ceux qui sont intéressés par la problématique de l'accès à la lecture/écriture chez les enfants et les adolescents, qu'ils soient professionnels de l'éducation, de la petite enfance ou bien bénévoles associatifs ou parents, et autres. (Voir descriptif page 22)

<http://illprevention.canalblog.com>

UNE CARTOGRAPHIE DES ACTIONS DE PREVENTION



Base de données informatique qui recense pour la Haute-Normandie les actions éducatives, sociales et culturelles concourant à la « prévention de l'illettrisme » en direction de la petite enfance, des enfants, des adolescents, des enfants et liens avec les familles. (Voir descriptif page 21)

<http://prevention.crefor-hn.fr>

DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES



Le pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor possède un **fonds documentaire sur les "Savoirs de base"** au sens large (*Illettrisme, Alphabétisation, Français Langue Etrangère*). Il est à la disposition de tous les acteurs de l'éducation, de la formation, de l'insertion, aux étudiants, aux bénévoles, aux associations ... (Voir descriptif page 22)

UN SERVICE TELEPHONIQUE PUBLIC : « ILLETTRISME-INFO SERVICE »

- qui assure une écoute anonyme des publics ;
- qui informe et oriente vers des lieux d'accueil locaux qui fourniront une aide adaptée.

Destiné :

- aux personnes en situation d'illettrisme à la recherche d'une solution pour acquérir les savoirs de base mais qui ne savent pas où s'adresser ou ne souhaitent pas faire connaître dans leur entreprise ou leur entourage les difficultés qu'elles rencontrent ; le service téléphonique leur fournit une orientation sans qu'elles aient besoin de dévoiler leur identité ;
- aux professionnels chargés d'accueillir et d'orienter des personnes en situation d'illettrisme : élus, personnels des collectivités territoriales, responsables de ressources humaines, de missions locales et de pôle emploi, de responsables d'organismes de formation, de services sociaux... ;
- aux personnes désireuses de s'engager dans des actions de lutte contre l'illettrisme à titre bénévole ou salarié (*notamment en tant que formateurs*).



Le CREFOR : présentation

Le CREFOR Haute-Normandie est un Groupement d'Intérêt public créé sur la volonté commune de ses quatre fondateurs : l'Etat, la Région, les organisations interprofessionnelles d'employeurs et de salariés.

L'objectif principal du Crefor est d'intervenir comme expert des questions emploi, formation, orientation, insertion et de l'illettrisme. Il informe, outille, alimente et accompagne l'ensemble des instances et acteurs concernés par ces questions.

Cet objectif s'inscrit, en particulier, dans le cadre des programmes et actions des contrats de projets Etat-Région.

Son but :

- construire des collaborations en matière d'information et d'études sur son champ d'expertise, ainsi que participer à la professionnalisation des acteurs concernés ;
- contribuer à l'aide à la décision en matière de politiques publiques ;
- développer les synergies avec la Cité des Métiers ;
- participer à la mise en place du service Public de l'orientation.

Il s'organise en :

- un pôle « **information et accompagnement à la professionnalisation des acteurs** » comprend un centre de documentation, un service dédié à l'offre de formation et une mission « *accompagnement à la professionnalisation des acteurs* » ;
- un pôle « **observation et prospective** » qui constitue une ressource au service des politiques d'emploi et de formation et de tous les acteurs régionaux concernés par le développement de leur territoire ;
- un pôle « **lutte contre l'illettrisme** » qui inscrit son action dans le cadre régional d'une mission d'intérêt général.

Développons un peu plus ce pôle lutte contre l'illettrisme :

Le Pôle Lutte contre l'Illettrisme est composé d'une équipe de trois personnes :

- **Responsable du pôle**
Jean-Philippe MERCIER - 02 32 18 49 32 jean-philippe.mercier@crefor-hn.fr
- **Chargée des actions de prévention**
Aïcha TALBI - 02 32 18 49 30 aicha.talbi@crefor-hn.fr
- **Documentaliste chargée d'information**
Elise DEHAYS - 02 32 18 49 33 elise.dehays@crefor-hn.fr

Il inscrit son action dans le cadre régional d'une mission d'intérêt général et :

Apporte :

- des conseils, un appui pédagogique et technique, d'ingénierie ;
- des productions et de la diffusion de ressources documentaires, multimédia...
- des outils d'aide à la réflexion.

Assure :

- un accompagnement des actions de formation ;
- un accompagnement des actions de prévention ;
- une veille documentaire concernant les outils, méthodes, dispositifs de formation ;
- un accueil et une information pour tous les publics.

Propose :

- des formations auprès des acteurs de terrain ;
- des présentations d'outils et méthodes innovantes ;
- des sessions d'information et de sensibilisation.

Participe :

- A des groupes de travail interinstitutionnels ;
- A des groupes de recherche / de réflexion régionaux et nationaux.

Il contribue à la recherche de solutions à l'illettrisme par des actions auprès de l'entreprise et, plus généralement, par la prévention sur le territoire de Haute-Normandie.



Agence régionale du livre et de la lecture

Pôle régional des savoirs
115, boulevard de l'Europe - 76100 ROUEN
☎ : 02 32 10 04 90

Présentation des missions de l'ARL Haute-Normandie

L'Agence a pour mission principale de s'appuyer sur les compétences des acteurs régionaux pour développer la diffusion du livre - quel que soit son support - soutenir son économie et encourager la pratique de la lecture. Elle occupe les fonctions de centre de ressources, d'outil de promotion, d'analyse, d'expertise en ingénierie et de conseil pour le livre et la lecture.

Plateforme d'échanges professionnels et interprofessionnels, l'ARL favorise la promotion des écrits par l'information, la coopération et le conseil, elle encourage et soutient l'animation et la création littéraire, elle accompagne les professionnels dans les mutations technologiques et sociétales.

L'ARL investit les domaines de la création (*auteurs*), de la lecture publique et du patrimoine écrit et graphique (*bibliothèques et médiathèques municipales, intercommunales et départementales*), celui de l'économie du livre (*éditeurs, diffuseurs, libraires*).

L'ARL s'adresse également à toutes les personnes ou structures qui ont un rôle dans l'accès à l'écrit et au développement de la lecture (*médiateurs du livre, documentalistes, travailleurs sociaux, élus à la culture, associations de promotion du livre et de la lecture, organisateurs de manifestations littéraires*).

L'agence développe ses activités sur l'ensemble de la région de Haute-Normandie, en étant attentive à l'équité géopolitique dans un souci d'aménagement du territoire en matière de promotion du livre et de la lecture.

Sa situation et sa structure lui confèrent un rôle essentiel dans l'écosystème du livre afin de permettre au public haut-normand un meilleur accès à la lecture.

La Haute-Normandie du livre et de la lecture

Au 1er décembre 2011, le recensement des professionnels du livre résidant en Haute-Normandie (*structures institutionnelles, associations et personnes physiques*) donne la répartition suivante :

- 130 auteurs ;
- 45 éditeurs ;
- 43 librairies indépendantes ;
- 400 bibliothèques, dont 150 bibliothèques municipales, universitaires et départementales ;
- 30 manifestations autour du livre et de la lecture répertoriées dans l'agenda de l'ARL.

La répartition sur le territoire régional est très inégale. En effet, l'axe de Seine regroupe la majorité des professionnels, avec une forte concentration dans l'agglomération de Rouen et une plus faible dans celle du Havre, suivi de la frange côtière puis du territoire rural.

Ainsi, la moitié des auteurs et des maisons d'édition est installée dans l'agglomération de Rouen. Il y a une donnée que l'ARL s'efforcera de collecter : les auteurs hauts-normands qui publient dans les maisons d'édition hors région et dont nous n'avons qu'une faible représentation.

On retrouve presque la moitié des librairies indépendante dans les agglomérations de Rouen (*majoritairement*) et du Havre. Environ un tiers d'entre elles est situé dans des villes plus petites de la région (*Bernay, Dieppe, Eu, Évreux, Fécamp, Gisors, Louviers, Pont-Audemer, Vernon*) ; les zones rurales sont particulièrement déficientes en librairies, ce sont les maisons de presse et les grandes surfaces qui, le plus souvent, proposent une offre limitée d'ouvrages.

Les manifestations autour du livre sont mieux réparties sur le territoire.

À noter cependant que les manifestations d'envergure se situent plutôt dans les grosses agglomérations et dans les villes : Festival de Rouen du livre de jeunesse, le Festival littéraire le Goût des autres et le Festival du Polar à la plage au Havre, le P'tit salon de Bernay, le Festival Normandiebulle à Darnétal, le Salon du livre de jeunesse d'Évreux, le Salon du livre d'aventures (biennal) à Vernon.

Le réseau des bibliothèques municipales est dense, ainsi que celui qu'animent les deux bibliothèques départementales, proposant ainsi une offre de lecture diversifiée au plus près de la population. Le Pays de Bray et le sud de l'Eure demeurent cependant sous-équipés.

Des acteurs de terrain



RESEAUX D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (REAAP)

De la conférence de la famille de 1998 à aujourd'hui : la création des REAAP



Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Seine Maritime | Connexion

CAF de SEINE-MARITIME

Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime
4, rue des Forgettes - 76000 ROUEN

Coordinatrice : Michelle AMRANI - ☎ 02 35 52 66 37
Reaap76@cafseine-maritime.cnafmail.fr



CAF de l'Eure

Julie DELANOUE - Conseillère technique parentalité
Allée des Soupirs - 27026 EVREUX CEDEX

☎ 02 32 31 46 82
Reaap27@caf.fr

Exercer sa parentalité, c'est notamment définir et poser un cadre structurant à son enfant dans les limites duquel il peut s'épanouir et grandir.

C'est être en capacité d'écoute et de dialogue en se positionnant comme adulte responsable et bienveillant.

Si, d'une façon générale, tous les acteurs de l'enfance sont concernés, les parents gardent une place unique.

L'évolution de la société, mais aussi de multiples mutations touchant les familles, les relations conjugales et les rôles parentaux, rendent parfois difficiles l'exercice de la parentalité et l'éducation des enfants. La multiplication des informations, voire des injonctions ne facilite pas la tâche des parents. Tous les parents ont besoin de savoir qu'ils ne sont pas seuls face aux interrogations qui peuvent apparaître dans les différentes étapes du développement de leur enfant.

C'est pourquoi suite à la conférence de la famille de 1998, les Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) ont été créés par la circulaire DIF/DGAS/DIV/DPM n° 1999/153 du 9 mars 1999.

Ils permettent la mise en réseau d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités dans le respect et le soutien.

Ils sont, par ailleurs, un cadre de partenariat entre les différentes institutions et associations intervenant dans le champ de la parentalité essentiel pour le développement de synergies et la mutualisation des pratiques, ainsi que des connaissances.

Souples, impulsés par l'Etat, relayés par le secteur associatif, et la branche famille, au plus près des besoins des familles dans les domaines suivants : co-parentalité et aide aux parents en conflit ou en voie de séparation, accompagnement de parents de jeunes enfants, soutien aux parents de préadolescents et d'adolescents, facilitation des relations entre les familles et l'école, prévention et appui aux familles fragiles, articulation vie familiale/ vie professionnelle, ils constituent un outil important de la politique familiale.

Proches des familles et de leurs préoccupations, les acteurs de terrain qui développent ces actions s'adaptent aux évolutions des questions éducatives que rencontrent les familles et les accompagnent face aux changements de la fonction parentale.

Les parents se rencontrent dans différents lieux (*centres sociaux, écoles, crèches, ludothèques, salles municipales...*) et autour d'activités (*groupe de parole, conférence débat, activités parents enfants...*), avec ou sans l'appui de professionnels du secteur (*médiateurs familiaux, travailleurs sociaux*) pour renforcer par le dialogue et l'échange leur capacité à exercer pleinement leur responsabilité parentale.

Les réseaux mobilisent les mouvements familiaux et les grands mouvements associatifs, au côté de représentants des organismes de sécurité sociale (CNAF, MSA) et des départements ministériels (*éducation nationale, justice, action sociale, ville...*), structurés au niveau national dans un comité national de pilotage présidé par le délégué interministériel à la famille.

Les REAAP se sont mis en place dans les 100 départements, sous des formes diverses, qui sont le reflet des relations entre les acteurs départementaux du soutien à la parentalité dans chaque département. Des comités de pilotage assurent la direction du Réseau autour du ou des pilotes.

Ce dispositif est porté principalement par les CAF, les DDSC, ainsi que par les Conseils généraux et l'Education nationale. Son caractère multi-partenarial reste très marqué. De ce fait, ses instances de pilotage ou d'animation sont très variées. Pour plus de la moitié des départements, des modalités d'animation spécifiques, animateurs départementaux ou comités locaux, sont prévues pour accompagner et faire vivre le dispositif. Les actions de prévention et appui aux familles fragiles sont en augmentation.

Par ailleurs, les lieux ressources et d'information ou les actions spécifiques visant le lien famille/école mobilisent de nombreux parents.

Ainsi, les REAAP, malgré de nouveaux contextes, montrent qu'ils sont fortement ancrés dans les territoires.



FEDERATION NATIONALE DES FRANCAS

L'éducation en mouvement



Source : www.francas.asso.fr

Interlocuteur des organisateurs locaux, les Francas ont avant tout un rôle de conseiller, expert dans leur domaine, dont l'objectif est de créer une dynamique autour du projet éducatif pour assurer sa réussite.

Souhaitant avant tout transférer leurs compétences, les Francas mettent tout en œuvre pour que les personnes concernées par le projet se l'approprient, pour mieux le pérenniser.

Leur ambition est double : créer les conditions favorables à la naissance d'initiatives locales, et co-construire avec les acteurs locaux, sans « faire » à leur place. Ainsi, partenaires et solidaires, ils laissent à ces acteurs la maîtrise de leur projet, sans proposer un modèle qui ne prendrait pas en compte la réalité locale.

AD76 SEINE-MARITIME

451, rue Léon Blum - 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

☎ : 02 35 12 46 17 Fax : 02 35 12 46 21
francas76@francasnormandie.fr

AD27 EURE

71, rue Saint Louis - BP 3216 - 27032
EVREUX CEDEX

☎ : 02 32 39 32 46 fax : 02 32 39 28 80
francas27@francasnormandie.fr

Les Francas agissent dans la proximité

Les Francas disposent d'un réseau de structures adhérentes d'une exceptionnelle densité sur tout le territoire, y compris dans les DOM-TOM.

Fédérés en 82 associations départementales, parfaitement intégrés dans leurs territoires, ils constituent un réseau aussi actif en milieu rural qu'urbain : ils peuvent donc répondre avec la pertinence d'un partenaire local et la vision d'un acteur national.

Quatre champs d'action prioritaires pour progresser ensemble

- agir pour réaffirmer et mettre en pratique le principe de laïcité, ferment de la cohésion sociale ;
- agir pour que l'Europe devienne demain le territoire de vie et d'action des enfants et des adolescents ;
- agir en direction de tous les enfants et adolescents, en accentuant l'action vers les plus pauvres ;
- agir pour prendre en compte l'influence des médias sur l'éducation.

Fédération de centres de loisirs et mouvement d'éducation, les Francas considèrent que l'éducation de l'enfant est globale et qu'elle procède de l'ensemble des influences volontaires et involontaires qui s'exercent sur l'individu dans sa relation à l'environnement.

En accueillant dans les 5 000 centres d'activités affiliés plus d'un million d'enfants et d'adolescents, les Francas souhaitent soutenir les familles dans l'organisation du temps libre de leurs enfants, les impliquer dans le fonctionnement des centres de loisirs, dans la définition et la mise en œuvre des politiques éducatives locales.

Les Francas aspirent à une convergence des actions éducatives et parlent en ce sens de coéducation. Ils recherchent dans les actions développées une complémentarité entre les différents éducateurs et considèrent que l'éducation des enfants et des adolescents y compris dans leur temps libre est une question qui concerne tous les citoyens et parmi ceux-ci, les parents, tous les parents.

Les centres de loisirs

Reconnu par la loi de juillet 2001 comme un des espaces éducatifs majeurs de notre pays, élément clé des politiques locales d'éducation, le centre de loisirs, tel que les Francas l'imaginent participe aux dynamiques visant à éviter l'aggravation des inégalités pendant le temps libre des enfants et des adolescents.

Lieu d'accueil, le centre de loisirs doit s'ouvrir largement à un grand nombre d'enfants ; il faut le penser comme un lieu attractif ne se limitant pas à la fonction sociale de garde. À partir de ce lieu doit être envisagée l'orientation vers d'autres structures et/ou d'autres activités. Il devient ainsi une véritable plate-forme de rencontres, de découvertes, permettant la mise en vie de projets conçus de toutes pièces par des petits groupes d'enfants ou d'adolescents.

En accordant une place renforcée au jeu, il doit, par ses propositions d'activités, offrir à l'enfant des réponses à ses envies de création, de découverte, de partage, de relation.

Centres de Loisirs Educatifs : 12 clés pour grandir à loisir

Des centres aérés aux accueils de loisirs, les centres de loisirs existent depuis cinquante ans sous des dénominations diverses, et sont devenus les structures de référence en matière d'accueil des enfants et des adolescents durant leur temps libre. Leur nombre (33 000 environ) et leur diversité, mais aussi leur capacité d'accueil (3 millions d'enfants par an) et leur adaptation aux différents contextes locaux attestent de leur nécessité.

Cette démarche a permis aux Francas d'imaginer et de construire 12 clés pour grandir à loisir. Elles offrent une base de travail appropriée aux réalités, permettant de démontrer l'intérêt éducatif des centres de loisirs sans rien enlever de la plasticité qui constitue une grande part de leur originalité.

Au travers d'un certain nombre d'expériences localisées, réalisées ces dernières années dans leur « démarche nationale d'observation », les Francas ont démontré que les centres de loisirs constituent :

- des espaces structurant du temps libre, commun à tous les enfants du territoire ;
- des espaces largement ouverts sur la cité, d'accès facilité, notamment au regard des possibilités économiques des familles ;
- des espaces générant une offre d'activités éducatives et une offre d'accueil corrélées aux temps de vie des enfants, et si besoin à ceux de leurs parents ;
- des « espaces appétissants » où les besoins fondamentaux des enfants et des adolescents sont pris en compte.



CENTRES D'ENTRAÎNEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE (CEMEA)



Les CEMÉA, mouvement d'éducation nouvelle, association d'éducation populaire, et organisme de formation professionnelle sont porteurs depuis plus de 70 ans, d'une large expérience sociale et collective

CEMEA

33, route de Darnétal - BP 1243 76177 ROUEN
CEDEX 1

☎ : 02 32 76 08 40 - Fax : 02 32 76 08 49

www.cemea.asso.fr/haute-normandie

Les Ceméa sont organisés en réseau national, européen et international. Leur projet s'appuie sur les valeurs de l'éducation nouvelle et la mise en action des individus, par les méthodes d'éducation active.

Les Ceméa sont un mouvement de personnes engagées dans des pratiques autour des valeurs et des principes de l'Éducation nouvelle et des méthodes d'éducation active, pour transformer les milieux et les institutions par la mise en action des individus. Pour faire partager et vivre ces idées par le plus grands nombre, les Ceméa ont choisi un outil privilégié : la formation. Les Ceméa offrent une diversité de stages ancrés dans les réalités quotidiennes de l'éducation, de l'animation, de la santé et de l'action sociale. Ils enrichissent leurs actions à partir d'espaces de recherche et de rencontres articulés avec l'organisation de manifestations publiques et, les prolongent à travers des publications écrites ou audiovisuelles, outils de développement, de réflexion et d'innovation.

Association éducative complémentaire de l'enseignement public, les Ceméa sont reconnus d'utilité publique depuis 1966.

Ils organisent des formations à l'animation volontaire dans l'Eure et la Seine-Maritime ainsi que des formations professionnelles sur les sites de Rouen, du Havre et de Canteleu en partenariat avec l'IDS.

BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport)

Il confère des compétences permettant de concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation. Il permet en outre d'exercer des fonctions de coordination de petites équipes d'encadrement.

DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport)

Il permet d'étendre les compétences du BPJEPS en s'adaptant plus à l'évolution de l'animation. Son organisation est comme le BPJEPS, structurée en unités capitalisables (UC).

BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien de la Jeunesse et des Sports)

C'est le premier niveau de qualification professionnelle. L'assistant animateur-technicien exerce son activité sous la responsabilité pédagogique, technique et logistique d'un animateur de niveau supérieur.

DESJEPS (Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)

C'est un diplôme d'État homologué au niveau II, délivré par le directeur régional de la jeunesse et des sports. Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle d'expertise technique et de direction à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles

BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et le BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Pour la RÉUSSITE SCOLAIRE de tous

Pour les Ceméa, l'éducation est globale. Il s'agit d'éduquer et d'enseigner. L'école doit être un lieu de réussite de tous et d'apprentissage des valeurs d'égalité et de coopération.

Ils réaffirment le rôle central de l'école publique laïque et revendiquent l'importance du partenariat entre les enseignants, les parents, les acteurs éducatifs territoriaux, les mouvements pédagogiques et d'éducation.

L'école est un vecteur essentiel d'accès aux compétences, aux savoirs, à la compréhension de la société et à l'émancipation. Les Ceméa militent en faveur des pratiques pédagogiques centrées sur l'élève, favorisant tous les parcours différenciés, dans le cadre de la scolarité obligatoire, et en référence aux principes de l'éducation nouvelle.

Les Ceméa revendiquent une véritable formation initiale et continue des enseignants, à laquelle ils souhaitent participer, et un accompagnement des familles.

Le Festival du film d'éducation, des films qui racontent des histoires d'éducation.

Le Festival du film d'éducation, c'est d'abord un festival de cinéma avec sa sélection de films et sa programmation, qui permet des rencontres avec des réalisateurs, des producteurs et des acteurs du monde de l'éducation au sens le plus large.

Les films proposés racontent des histoires d'éducation, qui font écho aux préoccupations les plus actuelles.

Ils montrent, à partir d'une action organisée et intentionnelle, d'un événement ou d'une rencontre, des parcours de vie choisis ou subis, des situations de transmission, d'initiation ou d'apprentissage, des périodes de ruptures, dans un cheminement qui transforme un ou des personnages, et fait qu'ils ne sont plus les mêmes à la fin.

Des films qui au-delà de l'émotion qu'ils suscitent, invitent le spectateur au questionnement et ouvrent des possibilités de réflexion individuelle ou collective.



La lutte contre l'illettrisme passe par des mesures d'aides directes aux personnes illetrées, mais ne peut se concevoir sans une prévention largement en amont, c'est-à-dire par un dépistage des troubles du langage oral et écrit et leur prise en charge adaptée le plus précocement possible, à savoir dans la petite enfance.

**Association Normande pour la
Prévention en Orthophonie**

☎ : 02 33 24 74 75

Cabinet.ortho.laigle@orange.fr
12, rue Henri Besnard - 61300 L'AIGLE

Compétences des orthophonistes

Le décret 2002-721 du 2 mai 2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'orthophoniste donne aux orthophonistes les moyens de remplir leur mission de lutte contre l'illettrisme. L'article 4 de ce décret précise :

- « La rééducation orthophonique est accompagnée, en tant que de besoin, de conseils appropriés à l'entourage proche du patient » ;
- « L'orthophoniste propose des actions de prévention, d'éducation sanitaire ou de dépistage. Il participe à des actions concernant la formation initiale et continue des orthophonistes et éventuellement d'autres professionnels » ;
- « Il participe à la lutte contre l'illettrisme ou à la recherche dans le domaine de l'orthophonie ».

Tous les illetrés ne sont pas dyslexiques et tous les dyslexiques ne sont pas illetrés néanmoins certaines pathologies si elles ne sont pas détectées en amont peuvent faire le lit de l'illettrisme :

- dyslexie ;
- dysorthographe ;
- dysgraphie ;
- dyscalculie ;
- dyspraxie ;
- dysphasie ;
- retards de langage et de parole.

Actions des orthophonistes

La Fédération Nationale des Orthophonistes initie, organise, soutient et encourage les actions participant à la lutte contre l'illettrisme. Par exemple :

- dans plusieurs régions de France, les orthophonistes participent à l'élaboration des pages « Objectif Langage » insérées dans les carnets de santé distribués à la naissance d'un enfant ;
- en Alsace, les orthophonistes se rendent dans les maternités pour une action en destination des jeunes parents ;
- « 1 bébé, 1 livre » : des livres adaptés aux bébés sont offerts aux jeunes parents lors d'ateliers « langage » afin de les sensibiliser à l'importance du livre dès le plus jeune âge ;
- les orthophonistes collaborent avec les équipes pédagogiques pour la mise en place du repérage des élèves en difficultés et de la remédiation adaptée et personnalisée dans les établissements scolaires ou interviennent dans les réunions de parents d'élèves pour expliquer ce que sont les troubles pouvant mener à l'illettrisme ;
- les orthophonistes participent à des actions européennes, relayées en région, pour la promotion de la lecture et l'utilisation du livre dès le plus jeune âge.

● Association pour Favoriser l'égalité des chances à l'école (A.P.F.E.E)



www.apfee.fr

Apfée Haute-Normandie

Départements Seine-Maritime (76) et Eure (27)

1, ruelle des Grèves - 76200 DIEPPE

☎ : 06.64.73.80.11

Sandra PASTOR-MARCONELL

Le Coup de Pouce Clé : un dispositif de prévention des décrochages précoces en lecture-écriture.

Le dispositif comprend deux volets complémentaires et indissociables :

Une action d'accompagnement de certains enfants de cours préparatoire et de leurs parents

Les enfants concernés :

Ce sont des enfants de CP (*cours préparatoire*) dits « fragiles en lecture », en risque d'échec car ils ne reçoivent pas, à la maison chaque soir, le soutien dont ils ont besoin pour passer le cap, parfois difficile, de l'apprentissage en lecture-écriture.

L'objectif :

Permettre à ces enfants de réussir leur apprentissage en lecture-écriture, leur faire découvrir le plaisir de lire et leur donner ainsi le goût de la lecture.

Les moyens :

Apporter à ces enfants quelques-uns des atouts de réussite que d'autres, plus favorisés, reçoivent quotidiennement, le soir, à la maison. Pour cela, les mettre en situation de réussite, condition indispensable au succès de tout apprentissage ; leur permettre d'acquérir confiance en soi et motivation ; enfin associer dans l'esprit des enfants lecture et plaisir.

Les parents :

Pleinement associés à l'action, les parents contractent un certain nombre d'engagements concernant leur participation à la vie du club : ils s'engagent à aider et encourager leurs enfants à la maison autour de l'apprentissage de la lecture et du travail scolaire

Une ingénierie de terrain experte et innovante constituée de professionnels du monde éducatif

Les prestations d'ingénierie de l'Apfée sont la clé de la reproductibilité à grande échelle du Coup de Pouce Clé (*autrement dit de la possibilité de sa mise en œuvre dans toutes les écoles des municipalités qui le souhaitent*), de sa garantie d'efficacité et de la pérennité de ses implantations.

Ces prestations font appel à un ensemble de procédures, de méthodes et d'outils élaborés et perfectionnés continuellement par l'Apfée depuis 1995 ; elles permettent la mise en œuvre du Coup de Pouce Clé en tout lieu, dans un délai court, de manière simple et fiable.

Parmi ses caractéristiques principales, on peut citer :

- la mise en place de méthodologies intégrant les données des recherches scientifiques ;
- l'analyse permanente du déroulement de l'action, l'évaluation systématique des résultats et l'amélioration continue des procédures, des méthodes et des outils ;
- l'action concertée et la mobilisation des adultes constituant l'environnement de l'enfant, ainsi que des acteurs sociaux qui s'y associent.

La mise en œuvre du Coup de Pouce Clé sur le terrain est assurée par les ICP (*ingénieurs Coup de Pouce Clé*). Ils veillent à la qualité du dispositif, le rendent pérenne et reproductible à grande échelle. C'est la qualité de cette mise en œuvre et du suivi de l'opération qui garantit l'efficacité du Coup de Pouce Clé et la réussite des enfants.

Le Coup de Pouce Clé n'est pas un outil d'aide aux devoirs, ni de soutien scolaire.

Son ingénierie suscite la mobilisation concertée des enfants et de leur environnement :

- quotidiennement, celle de leurs parents, des animateurs de clubs, de leur enseignant de cours préparatoire et d'autres enseignants de l'école ;
- plus largement, celle des équipes de réussite éducative, des équipes municipales... sans oublier celle du maire lui-même.

L'association : présentation

L'Apfée (*Association pour favoriser l'égalité des chances à l'école*), a pour mission essentielle de prévenir, dès les débuts de scolarité, les échecs précoces et les exclusions sociales qui leur sont liées. Elle est agréée par le ministère de l'Éducation Nationale en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Elle agit pour offrir à chaque enfant le droit à un parcours de réussite scolaire quel que soit son environnement.

L'Apfée a mis en œuvre un dispositif de prévention de l'échec précoce en lecture dès le cours préparatoire : **le Coup de Pouce Clé**.

L'objectif du Coup de Pouce Clé est d'apporter un soutien aux enfants qui ne bénéficient pas d'une aide familiale le soir à la maison pour réussir leur apprentissage de la lecture.

Chiffres clés

Données 2012-2013 pour la Haute-Normandie :

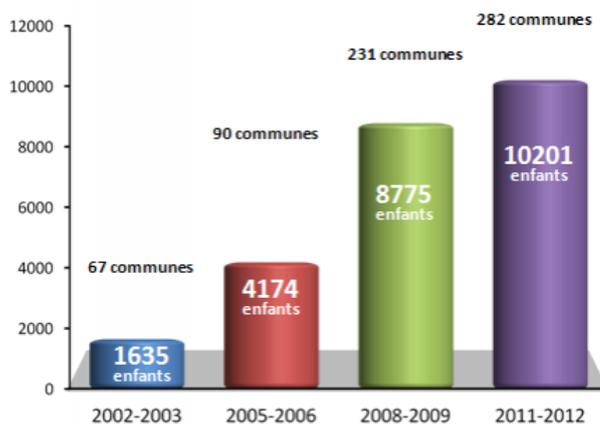
- **372** enfants,
- **69** clubs,
- **44** écoles,
- **11** villes :
 - **Seine-Maritime** (76) : Dieppe, Fécamp, Le Havre, Oissel, Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen.
 - **Eure** (27) : Evreux, Gisors, Louviers, Vernon.

Données au niveau national :

Depuis 1995, 60 000 enfants ont bénéficié du Coup de Pouce Clé

- en 2004-2005, 3 080 enfants accueillis dans 67 communes
- en 2006-2007, 6 657 enfants accueillis dans 171 communes
- en 2008-2009, 8 775 enfants accueillis dans 231 communes
- en 2010-2011, 9 800 enfants accueillis dans 270 communes
- en 2011-2012, 10 201 enfants accueillis dans 282 communes

30 000 personnes sont actuellement impliquées dans cette action.



● Association de la fondation étudiante pour la ville (A.F.E.V)

Source : www.afev.fr

AFEV Haute-Normandie
Rouen - Evreux
Place Emile Blondel - 76821 MONT SAINT AIGNAN
☎ : 02 32 76 93 29
Email : mathilde.grossier@afev.org

L'Afev (association de la fondation étudiante pour la ville), premier réseau d'étudiants solidaires intervenant dans les quartiers populaires, est une association nationale née en 1991 sur la base d'un constat, celui des inégalités dans les quartiers populaires, et d'une conviction, celle que la jeunesse a envie de s'engager.

L'Afev est aujourd'hui présente dans 330 quartiers populaires.

7 000 étudiants bénévoles accompagnent chaque année 7 000 enfants et jeunes.

L'Afev est devenue le premier réseau d'engagement solidaire dans les quartiers populaires.

Depuis 1992, l'Afev a permis la réalisation de 7,2 millions d'heures de bénévolat.

L'Afev mène, depuis sa création, une action d'accompagnement individuel de jeunes dans les quartiers populaires. Cet accompagnement repose sur un principe simple, deux heures par semaine, tout au long de l'année scolaire, un étudiant bénévole intervient auprès d'un enfant ou d'un jeune (de 5 à 18 ans) rencontrant des difficultés dans son parcours.

De l'accompagnement vers la lecture (*autour de lecture de livre et de visite à bibliothèque*) à l'accompagnement vers l'orientation, (*autour de la connaissance des filières professionnelles et des possibilités de poursuite d'étude*), chaque accompagnant s'adapte à la réalité de l'enfant. Grâce au lien humain et solidaire créé, cette action contribue à aider, redonner confiance et offrir une ouverture culturelle à des milliers d'enfants et des jeunes.

En Haute-Normandie

En 7 ans, l'Afev Rouen a impliqué plus de 550 étudiants dans ses actions, accompagné autant d'enfants et de jeunes dans une dizaine de communes au sein de l'agglomération rouennaise.

Créée en 2006, l'Afev ces 3 dernières années a par ailleurs doublé le nombre d'enfants et de jeunes accompagnés, a formé plus de 14 jeunes volontaires en service civique, a créé de nombreux et divers partenariats tant institutionnels qu'associatif.

Tableau descriptif des actions menées sur l'agglomération rouennaise :

Publics	Territoires	Partenariats	Repérage	Effectif de la convention
Enfants des écoles primaires	Petit Quevilly (<i>les 7 écoles élémentaires de la commune</i>)	PRE de la commune de Petit Quevilly	Les enseignants en lien avec le PRE	30 enfants.
	Maromme (<i>deux écoles primaires</i>)	Pôle Education de la Ville	L'équipe pédagogique des écoles	15 enfants
	Notre Dame de Bondeville (<i>école Jean Moulin</i>) Darnétal (<i>école Jules Ferry</i>)	Service Politique de la ville et cohésion sociale de la CREA	L'équipe enseignante de l'école	15 enfants pour les 2 écoles.
Collégiens nouvellement arrivés en France	Hauts de Rouen (<i>collège Georges Braque</i>) Rouen Grammont (<i>collège Camille Claudel</i>) Saint Etienne du Rouvray (<i>collège Louise Michel</i>)	Direction régionale de la jeunesse et de la cohésion sociale - DRJSCS	Les professeurs de français langues étrangères en lien avec l'AFEV qui intervient directement dans les classes.	30 jeunes pour les 3 collèges



Lire et Faire Lire



Source : www.lireetfairelire.org

Plaisir de lire, plaisir de partager. Lire et faire lire est un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les écoles primaires et autres structures éducatives (centres de loisirs, crèches, bibliothèques..).

Cette action culturelle accompagne les enfants dans leur apprentissage de la lecture mais Lire et faire lire n'est pas un programme de soutien ni d'accompagnement scolaire.

Ce programme, porté par une association nationale du même nom, est inspiré d'une action menée à Brest depuis 1985.

A la demande d'un instituteur, les membres de l'Office des Retraités et des Personnes Agées de Brest (ORPAB) sont entrés en 1985 dans l'école Nattier pour aider au fonctionnement de la Bibliothèque. Au fil des ans leur intervention s'est élargie. Cette initiative brestoïse a fait l'objet d'une évaluation menée par l'Université de Bretagne Occidentale sous le titre « Les accompagnements entre générations dans l'univers scolaire ».

Alexandre Jardin, romancier, et Pascal Guénée, ancien Président du Relais civique, ont créé l'association en 1999.

Lire et Faire Lire Haute-Normandie

SEINE MARITIME Ligue de l'enseignement :

Aurélie Frémine / Anne Kergadallan

☎ : 02 32 74 92 28

EURE Ligue de l'enseignement (Evreux)

Charlotte Saint-Laurent : 02 32 39 96 87

Eure Udaf - Valérie Lefebvre : 02 32 29 67 00

Objectifs

Lire et faire lire poursuit deux objectifs complémentaires :

- un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du ministère de l'Éducation nationale, participe à la promotion de la littérature de jeunesse auprès des enfants et à la découverte du patrimoine littéraire.
- un objectif d'échange intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des retraités.

Fonctionnement

A la demande de l'enseignant, ou animateur, et en cohérence avec le projet d'établissement et les pratiques pédagogiques, des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature en leur racontant des histoires à l'aide de livres, d'albums, de contes,

L'engagement de chacun des partenaires (*structure éducative, bénévole*), le fonctionnement et le déroulement des séances, est décrit dans les chartes du lecteur et des structures éducatives.

Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

● Association pour l'animation dans le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande



Lecture plaisir ! Voici le maître mot de l'association pour l'animation dans le Parc, engagée depuis plus de 30 ans sur le territoire du Parc pour faire la promotion du livre et de la lecture publique et lutter contre l'illettrisme.

**Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine
Normande**

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
☎ : 02 35 37 23 16

Historique et Environnement

Dès le début, la volonté de son initiatrice, Sylvie Barry - chargée de communication du Parc des Boucles de la Seine Normande (*anciennement Parc de Brotonne*), a été de diffuser le livre et la lecture publique sur le territoire (*72 communes en Haute-Normandie, constitué autour de la forêt de Brotonne dans l'Eure et la Seine-Maritime*).

Même si l'accent n'est pas mis sur ce territoire pour témoigner de cette expérience, il reste déterminant sur plusieurs plans : la légitimité du territoire, son étendue raisonnable pour la mise en place de projets en réseau, l'insertion de la mission livre et lecture publique dans la charte du Parc - reconnaissance des élus, soutien de la direction du parc, nombreux avantages en nature en particulier celui de la communication -, l'existence d'un coordinateur livre et lecture dépendant de la structure Parc au moins territorialement et la possibilité de la mise en valeur des créations de l'association en partenariat avec les autres structures Parc (*service culturel, service éducatif, service nature...*).

Dès le début c'est l'envie de diffuser le livre et de développer les animations qui a prévalu.

Au départ des comédiens professionnels sont allés au-devant des enfants, principalement en milieu scolaire pour « jouer » des albums jeunesse à la façon des compagnies théâtrales, en les mettant en scène. Ces personnes étaient issues des réseaux de connaissances dans le domaine livre et culture de la région, recommandés par les institutionnels comme la DRAC. Ils ont un peu alors représenté des passeurs de mots et de livres.

Très rapidement, la demande a été telle qu'il a fallu former des amateurs (*principalement habitants du territoire*) pour répondre à la demande croissante d'animations.

Ces animateurs se sont professionnalisés (*par les formations*) et agissent depuis bénévolement mais aussi en tant que vacataires de l'association.



Le Parc et ses actions

Lutte contre l'illettrisme

L'association pour l'animation est très impliquée dans la lutte contre l'illettrisme au niveau local et régional. Elle a été retenue comme exemplaire au titre de ses différentes actions et elle est encouragée et aidée par des partenaires privés et institutionnels pour promouvoir de ces façons originales le livre et la lecture publique.

Contes et animation



Raconter à tous, tout-petits et tout-grands, en tous lieux (*intérieurs ou extérieurs*), est le plaisir le plus important des animateurs de l'association. Préparer des mises en scène d'albums, créer des contes et les offrir au public pour le plaisir...

Ainsi, bénévolement ou non, des histoires sont partagées tout au long de l'année en écoles, collèges, lycées, bibliothèques, centres sociaux, centres de loisirs, crèches, réseaux d'assistantes maternelles, maisons de retraites, hôpitaux, centres d'accueil d'adultes en situation de handicap, musées, mais aussi festivals, fêtes, forêts, jardins publics ou privés, lieux naturels et patrimoniaux remarquables en rando contes...ensuite les livres sont montrés et le plaisir de lire...encouragé.

Partenariat avec les bibliothèques publiques

Partenaires privilégiés de l'Association pour l'Animation dans le Parc, les bibliothèques publiques ont permis la mise en place de nombreuses actions.

Des expositions

Des actions intercommunales sont mises en place en partenariat avec les bibliothèques publiques du territoire, des expositions sont créées par leurs soins et tournent dans les communes.

Ainsi « Du geste à la parole » sur les métiers anciens un peu oubliés, « Arsène Lupin », « T'as mis tes bottes » sur le jardin « Marcellin, une vie de normand » ou « l'arbre »... toutes accompagnées gratuitement de contes tirés d'ouvrages.

Ces expositions peuvent être prêtées aux maisons de retraite, aux résidences de personnes âgées, aux hôpitaux et établissements d'accueil de personnes en situation de handicap...

Un festival de lecture à voix haute

Le festival de lecture à voix haute est aussi depuis 13 ans un moment festif très fort de l'association et les bibliothécaires qui rencontrent à cette occasion en automne des lecteurs professionnels dans une quinzaine de communes rurales pour écouter beaux textes et mots.

Les contes du jeudi

Dans des endroits insolites du Parc, les contes du jeudi sont aussi l'occasion pour un public ado/adultes d'entendre les conteurs de l'association dans des lieux peu ou pas ouverts au public habituellement dans ce but (*jardins privés, presbytère, cafés, musées...*), tous les premiers jeudis de tous les mois de l'année.

Autant d'occasions de rencontres pour les habitants dans la proximité et la qualité.

Les formations

Afin de susciter l'envie de jouer avec les mots, de raconter, d'écrire, de lire...et d'écouter, de multiples formations sont proposées tous les ans : lecture à voix haute, conte, théâtre, mise en scène, marionnettes, littérature jeunesse... Ce sont toujours des professionnels qui les encadrent et ces sessions sont gratuites pour les habitants du parc. Elles permettent à chacun et chacune de travailler sa voix, sa mémoire, ses techniques de « racontages » et de lectures et d'oser se produire en public avec assurance.



Située entre Seine et forêt, dans la boucle de Brotonne, la Maison du Parc est installée dans un ancien corps de ferme, comprenant manoir du XVI^e siècle, four à pain, grange, colombier, charreterie, pressoir.



Festival du livre de jeunesse de Rouen

94 bis, rue Saint-Julien
76100 ROUEN
☎ : 02 35 70 37 38

Festival du livre de jeunesse de Rouen

Historique

Le Festival de Rouen du Livre de Jeunesse est la plus ancienne manifestation de notre pays et la plus importante de province (Environ 20 000 festivaliers chaque année).

Le Festival naît en 1983, lorsque l'Union Locale CGT de Rouen et l'Association des Amis de la Renaissance s'associent afin d'organiser une manifestation autour de la littérature de jeunesse dans le but de lutter contre l'illettrisme et de promouvoir l'écriture et la lecture. Il s'est fixé comme but de promouvoir la littérature de jeunesse en montrant la richesse et la diversité de l'édition francophone.

D'abord destiné aux professionnels (*comités d'entreprise, bibliothécaires, enseignants...*) le Festival s'élargit au grand public dès 1984.

Un quart de siècle plus tard, au vu des chiffres encore alarmant en Haute-Normandie, le Festival poursuit ses objectifs. Dans le but de donner et redonner le plaisir de lire, en partenariat avec les institutions, les comités d'entreprise, les associations, les animations littéraires s'amplifient afin de permettre à tous d'accéder à la culture et de repartir avec un livre.

Une construction collective pour une manifestation festive et riche en découverte

Pour que ces rendez-vous annuels soient synonymes de plaisir et de découvertes, tout un travail collectif est mené sur l'année : salariés et bénévoles s'investissent tout au long de l'année pour donner vie au Festival. Tous, par leur appui moral et financier, par leur présence durant le Festival, participent à son organisation et font en sorte qu'il perdure au fil des années.

Ce sont ces élans coordonnés qui contribuent au dynamisme et au développement culturel de la région.

Synergie du Festival

Tout au long de l'année le Festival agit en profondeur et au quotidien, pour le développement des pratiques de lecture. Le Festival poursuit, en partenariat avec les décideurs et les intervenants culturels, ses actions visant à permettre à tous de prendre du plaisir en lisant, parmi lesquelles :

- des partenariats avec des comités d'entreprises ;
- des actions de sensibilisation diverses.

La manifestation

Le Festival est devenu au fil du temps un événement incontournable du patrimoine culturel normand.



Des rencontres, des dédicaces, des spectacles... font l'identité du Festival et contribuent à rassembler les différents acteurs de l'univers du livre (*auteurs, illustrateurs, éditeurs, bibliothèques, librairies, associations...*) autour d'un thème qui change chaque année.

Autour d'un thème fédérateur, le Festival invite le public à rencontrer ces acteurs... mais également à participer aux animations et aux débats qui jalonne les trois jours de la manifestation.

Les concours en amont du festival

▪ **Concours de nouvelles**

Depuis 2007, le concours de nouvelles, qui s'adresse aux jeunes de 13 à 20 ans, connaît un grand succès. Il permet d'éditer chaque année un recueil illustré et de le diffuser gratuitement.

▪ **Les critiques littéraires**

En collaboration avec le Rectorat de Rouen et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime, le Festival renouvelle le projet des critiques littéraires. L'objectif est de donner la parole aux jeunes pour valoriser leurs lectures. Les jeunes ont donc pour mission de rédiger un petit texte argumentatif dans le but de donner envie de lire leur(s) coup(s) de cœur au plus grand nombre. Leurs textes seront publiés sur différents supports et une rencontre est prévue durant le Festival pour leur permettre de discuter, d'échanger, de défendre leur(s) critique(s).

▪ **Concours d'illustration thématique**

Depuis 6 ans, en partenariat avec la Maison des Illustrateurs et la CMCAS des Industries Electriques et Gazières Haute-Normandie, ce concours s'adresse à de jeunes illustrateurs qui n'ont jamais été publiés. L'œuvre retenue est éditée au format carte postale.

Les animations pendant le festival

▪ Le bateau livre : conférence et débat

Elles s'adressent à tous les festivaliers et professionnels du livre, de l'action sociale, culturelle et éducative et plus largement à toute personne intéressée. Ces moments appelés « Le Bateau Livre » ainsi que toutes les autres rencontres sont gratuites.

▪ Les stands



Le Festival est un moment privilégié, favorisant la rencontre entre les visiteurs et les maisons d'édition, petites et grandes. De nombreux éditeurs partageront l'espace avec les stands tenus par les associations, comités d'entreprises et institutions partenaires qui proposeront des activités ludiques durant tout le week-end. Sur les stands des maisons d'édition, près d'une centaine d'auteurs et illustrateurs présenteront et dédicaceront leurs ouvrages.

▪ Les animations de la rue serpentine :

- ✓ des lectures proposées par diverses associations ;
- ✓ des présentations d'instruments de musique ;
- ✓ réalisation du Journal du Festival par l'équipe de Globules ;
- ✓ des spectacles : conte, marionnettes, musique etc...
- ✓ des expériences scientifiques ;
- ✓ des mots croisés géants ;
- ✓ et plein d'autres animations et expositions sur les stands durant tout le week-end ...



Les Bons plans du Festival

Pour que le maximum de familles puisse quitter le chapiteau avec au moins un livre, le Festival avec le concours de ses partenaires, institutionnels et comités d'entreprises, a mis en place tout un tas de possibilités :

- les bons d'achat des comités d'entreprises permettre aux ayants-droits à la fois de faire leurs achats, mais aussi d'accéder librement au Festival ;
- les personnes ayant participé à l'opération «CLAS et les livres» proposée par la CAF de Seine-Maritime peuvent utiliser leur bon d'achat ;
- grâce à la Carte Région, les lycéens, les apprentis et les jeunes en formation professionnelle pourront s'offrir jusqu'à 15 euros d'achat ;
- depuis 2012, les étudiants de première année ont, eux aussi, leur carte : la Carte Région Liberté qui leur permet d'acheter jusqu'à 100 € de livres ;
- le Pass Culture 76 s'adresse, quant à lui, aux collégiens qui ont la possibilité d'utiliser leurs chèques de 5 euros sous le chapiteau ;
- les abonnés SNCF de Haute-Normandie peuvent accéder gratuitement au Festival sur présentation de leur carte d'abonnement.



Des outils pour aider

L'ARMOIRE A LIRE

Un projet innovant au service de la lecture publique à Fécamp



Comme dans « Les contes de l'armoire » d'Aliz Mosonyl (*Neuf de l'école des loisirs*), « l'Armoire à lire » raconte ses histoires.

Sa propre histoire d'abord. C'est une armoire récupérée, repeinte, décorée, habillée, facile à manipuler, elle est destinée à se déplacer. A l'intérieur, une sélection d'ouvrages pour la jeunesse, des albums, de la poésie et des livres pour la créativité. La thématique de « l'Armoire à lire » de Fécamp s'articule autour de la mémoire, des souvenirs, de la famille, de l'amitié, du vivre ensemble, du quartier, du temps qui passe... Dans des sacs colorés, cousus main, des jeux fabriqués maison qui renvoient aux livres de l'Armoire. Tous ces éléments proposent de quoi imaginer, raconter, écrire des histoires.

L'Armoire est destinée à aller au-devant des publics, là où ils sont, dans les parcs à jeux, les jardins, les salles d'attente, les lieux d'accueil, pour proposer une animation autour d'elle et puis laisser les familles, les jeunes découvrir eux-mêmes les livres, les regarder ensemble, les lire tranquillement.

Pour les médiateurs du livre, les animateurs, l'Armoire est un outil éducatif auprès des jeunes, qui permet d'une manière ludique de s'approprier le langage littéraire, de créer un éveil culturel, de prévenir l'illettrisme, de vivre des moments magiques propres à l'enfance où l'imaginaire peut s'épanouir.

« L'Armoire à lire » de Fécamp en est à ses débuts ; Marie Moskwa, animatrice formatrice de la région lilloise, en a posé les bases. Un groupe d'animateurs des centres sociaux de la ville de Fécamp, de médiateurs de la bibliothèque municipale, de bénévoles, d'animateurs d'associations a été constitué afin de pouvoir l'animer et de la proposer aussi à ceux qui voudraient l'emprunter. L'Armoire peut, en effet, être prêtée et des membres du groupe créateur peuvent faire découvrir son contenu et les différentes possibilités d'utilisation.

Contact : Ourdia SIAB - Directrice de la bibliothèque de Fécamp ourdia.siab@ville-fecamp.fr
ou eric.maupaix@ville-fecamp.fr

Un outil et un procédé d'aide à l'apprentissage de la lecture.

Facilecture propose à l'apprenti lecteur un codage visuel des sons utilisant 11 couleurs. Le lecteur peut ainsi « voir les sons ». Il est compatible avec toutes les méthodes de lecture et peut-être utilisé à tous les stades de l'apprentissage.

Facilecture en bref

- propose à l'apprenti lecteur **un codage visuel des sons utilisant 11 couleurs** ;
- fait apparaître au lecteur **les graphèmes** (*lettres ou groupes de lettres transcrivant les sons de la langue*) ;
- permet au lecteur de « **voir les sons** » dans les mots ;
- permet au lecteur de « **voir les lettres muettes** » dans les mots.

Facilecture est un **outil d'accompagnement** qui a pour objet de faciliter :

- la compréhension du système d'écriture du français ;
- l'apprentissage du code grapho-phonémique ;
- l'acquisition de la combinatoire.

Cet outil s'adresse à tous les apprenants et à ceux qui les accompagnent dans leur apprentissage de la lecture.

Il est compatible avec toutes les méthodes de lecture et peut-être utilisé à tous les stades de l'apprentissage.

Démonstration possible sur le site du concepteur - Francis RIBANO : <http://facilecture.fr/>

Destinée aux enfants âgés entre 8 et 13 ans cette collection d'ouvrages adaptés et personnalisés offre de nombreuses possibilités pour aborder la lecture sous un angle ludique et affectif.

La Fée des Mots

10, rue des Augustins - BP 1190
17088 LA ROCHELLE CEDEX

☎ : 05 46 37 64 86

Fax : 05 46 50 53 28

Les livres de *La Fée des Mots* : un concept novateur en 3 points. L'addition de ces trois points permet d'offrir le maximum de chance à l'enfant pour découvrir le plaisir de lire même lorsqu'il est en difficulté de lecture.

Des histoires passionnantes qui ont fait leur preuve auprès de plusieurs générations de jeunes lecteurs. L'île au Trésor, le Livre de la Jungle, Vingt Mille Lieues sous les Mers, le Fantôme de Canterville, autant de classiques de la littérature jeunesse dont les récits ont enthousiasmé des millions d'enfants.

Une écriture et une mise en page étudiées pour faciliter la lecture. Phrases courtes, vocabulaire régulier, conjugaison aux temps du langage oral, chronologie linéaire... Les romans « Au cœur de l'Aventure » sont écrits selon une charte précise qui augmente la fluidité du texte et favorise l'accessibilité au récit.

Caractères légèrement grossis, police de caractère ronde, double espace entre chaque mot, suppression totale des césures... les caractéristiques d'impression rendent la lecture plus aisée.

La personnalisation pour motiver et valoriser le jeune lecteur. Chaque livre est imprimé sur mesure en un exemplaire. Le récit intègre le nom, le prénom et l'âge de l'enfant ainsi que le prénom d'un adulte dans son entourage. L'enfant prend la place du héros et peut ainsi vivre pleinement l'aventure.

La personnalisation est un des plus puissants moteurs de motivation. L'enfant « dévore » son livre avec enthousiasme du début à la fin.

Durant ces 10 dernières années, le concept de *La Fée des Mots* a été testé et validé par de nombreux professionnels de l'enfance (*pédiatres, enseignants, orthophonistes, éducateurs...*). Il s'est enrichi, au fil des expériences et des témoignages.

Catherine Darré-Guimbail - Orthophoniste à l'origine du projet



Catherine Darré-Guimbail a travaillé durant 13 ans, en tant qu'orthophoniste, au sein de l'unité des troubles du langage du service pédo-psychiatrique de l'hôpital Robert Debré à Paris. Installée depuis 2001 à La Rochelle, elle continue de consacrer la majeure partie de son temps professionnel aux enfants en difficulté de langage écrit ou oral.

Elle est aussi régulièrement sollicitée pour dispenser des formations aux enseignants et aux médecins généralistes.

LIRE ? ÉCRIRE ? POURQUOI PAS MOI !

Comprendre et traiter les troubles de la parole, de la lecture et de l'écriture

CRDP de l'académie de Nice, 2006



Comment donner aux enfants en grande difficulté de lecture, d'écriture ou de parole les clés de la compréhension du langage écrit et oral ? Ce coffret vidéo offre un outil de réflexion, illustré d'exemples concrets, aux membres de la communauté éducative amenés à travailler avec des élèves en situation de handicap scolaire sévère.

Il est accompagné de suppléments en ligne (www.crdp-nice.fr, rubrique éditions) offrant : le séquençage des 2 DVD vidéos, les textes officiels, une bibliographie et une sitographie, les biographies des personnes citées, l'élucidation des termes employés ainsi que des sigles usuels.

Gisèle Gelbert est médecin, neurologue aphasologue.

Elle a retrouvé chez les enfants en grande difficulté de lecture, d'écriture ou de parole des anomalies linguistiques identiques à celles des adultes aphasiques, qui ont vu leur langage désintégré à la suite d'une lésion cérébrale. Sa méthode lui a permis de traiter avec succès d'innombrables enfants considérés comme « irrécupérables ». Cette théorie a été éprouvée grâce à une longue collaboration avec des orthophonistes, des pédopsychiatres, des psychologues, des enseignants et des parents.

LIRE, DIRE, ÉCRIRE. GUIDE POUR DES PROJETS TERRITORIAUX

CRDP de l'académie de Créteil, 2003



Ce guide veut aider, avec méthode et illustrations, à la mise en place et en œuvre de projets éducatifs locaux, par tous les partenaires qui peuvent être concernés. Il veut contribuer au développement des actions menées pour que les enfants et les jeunes puissent lire, dire et écrire en toutes circonstances.

Il est destiné :

- aux responsables qui emploient, accompagnent, encadrent et forment ceux et celles qui travaillent avec des enfants et des jeunes gens en dehors du temps scolaire ;
- aux animateurs, bibliothécaires, enseignants et bénévoles.

Ce guide a été conçu par le réseau SCÉRÉN-CNDP et le CRDP de l'académie de Créteil, des responsables de trois fédérations d'éducation populaire (CEMÉA, La Ligue, Les Francas), et du Centre national de la jeunesse et de l'Éducation populaire et de la Vie associative.

Des manifestations toute l'année : quelques exemples

Source : arl-haute-normandie.fr

LIRE A LA PLAGE

Depuis 2006, le Département de la Seine-Maritime installe ses mini-bibliothèques estivales sur 12 plages de Seine-Maritime, du Havre au Tréport. Par beau ou mauvais temps, petits ou grands, profitent d'une sélection éclectique d'ouvrages effectuée par la Médiathèque Départementale : bandes dessinées, documentaires ou romans en tout genre... il y en a pour tous les goûts ! Des animations sont proposées tout au long de l'été, grâce au concours des bibliothèques et des associations locales.



FESTIVAL DE ROUEN DU LIVRE DE JEUNESSE

Chaque année a lieu en fin d'année, à Rouen, le Festival de Rouen du Livre de Jeunesse. En 2013 la 31^e édition du festival aura pour thème général des animations « le voyage ».

Association des Amis de la Renaissance - 94 bis, rue Saint-Julien - Rouen

02 35 70 37 38 - contact@festival-livre-rouen.fr - www.festival-livre-rouen.fr

SALON DU LIVRE DE LA SAUSSAYE

L'association Mieux Vivre organise, chaque année en partenariat avec la municipalité de La Saussaye, son salon du livre - Le « Printemps des livres » - Des auteurs pour la jeunesse et pour les adultes sont présents.

Association Mieux vivre - 27, rue Abbé Bellemin - 27370 La Saussaye

02 35 87 46 82 - mieuxvivre.asso@free.fr - <http://mieux.vivre.voila.net>

SALON DU LIVRE JEUNESSE

Ce salon initié par la ville d'Évreux a pour objectif de développer le plaisir de lire et de permettre au public jeune, adolescent et jeune adulte d'être en contact avec la création littéraire contemporaine.

Ville d'Évreux et les libraires - Service événementiel - 02 32 31 82 64/65 - www.culture-evreux.fr



FESTIVAL TERRES DE PAROLES

Terres de Paroles est le nouveau festival de littérature et de lecture à voix haute de Haute-Normandie. De grands comédiens et metteurs en scène prêtent leur voix à des textes de littérature contemporaine. Spectacles tous publics, rencontres avec les écrivains en librairies et bibliothèques, ateliers de lecture à voix haute... dans des lieux d'exception.

Festival Terres de Paroles - 02 32 10 87 07 - www.terres-de-paroles.com



FESTIVAL DE LECTURE A VOIX HAUTE

Sur tout le territoire du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande - d'octobre à novembre.

Le plaisir des lectures de professionnels pour petits et grands.

Association pour l'animation dans le Parc des Boucles de la Seine Normande

02 35 37 23 16 - nathalie.guichard@pnr-seine-normande.com - www.pnr-seine-normande.com

Maison du Parc - BP 13 - Notre-Dame-de-Bliquetuit (76)



P'TIT SALON DE BERNAY

Édition du salon du livre jeunesse organisé par la ville de Bernay en partenariat avec la librairie L'Oiseau Lire à Évreux, dans le cadre d'un ERA (*Espace de Rencontre avec l'Art*) initié par le collège Le Hameau de Bernay.

Centre Culturel Multimédia - Fabienne Gleye - 02 32 47 42 00 - f.gleye@bernay27.fr



LIRE EN MER

Thème : Raconte-moi la mer. Expositions de photos, concours de peinture sur le motif : « Peindre la mer ». Et des auteurs, des conférences, des contes et légendes racontés aux enfants. Rencontres avec les auteurs, les éditeurs en partenariat avec la Galerne.

06 13 04 53 46 - audoin.elisabeth@gmail.com - www.lireenmer.com

...

Aider / accompagner ?

Source : Site de l'éducation prioritaire
Les éclairages de la recherche
© INRP-CAS

Pour mieux comprendre :

Dans l'organisation du système éducatif français, ces notions sont envisagées comme complémentaires :

- l'aide portant plutôt sur les apprentissages de l'élève ;
- l'accompagnement relevant plutôt d'actes éducatifs en direction de l'enfant ou du jeune.

Cette répartition trouve des significations du point de vue historique. Cependant l'aide aux devoirs a la particularité d'inscrire la continuité des apprentissages scolaires entre l'intérieur et l'extérieur de l'école (Bautier Rayou 2009, Félix 2008).

Dans l'institution scolaire, ces deux notions aider et accompagner se traduisent par des dispositifs :

- l'aide personnalisée qui s'orchestre sur le temps scolaire de l'école primaire, les stages de remise à niveau pour les élèves de CM1 et de CM2 qui se déroulent pendant les vacances ;
- l'accompagnement éducatif qui s'organise sur le temps périscolaire des collégiens.

Aider et accompagner sont deux notions imbriquées. Les actions qui en dépendent, visent le progrès et l'autonomie de la personne aidée et/ou accompagnée. Il s'agit de mettre en œuvre un ensemble de moyens, matériels et humains, limités dans le temps. Toutefois, des chercheurs nous informent que les effets de ces actions ne peuvent s'évaluer que sur le moyen et le long terme (Glasman 2004, Suchaut 2009).

Quelques éléments bibliographiques pour aller plus loin :

- BAUTIER E., RAYOU P. (2009) Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires, Paris, PUF (Éducation et société), 172 p.
- BONNERY S. (2007) Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficulté et dispositifs pédagogiques, Paris, La Dispute,
- CHARTIER A.-M. Individu et forme scolaire, construction et évolution(MP3), intervention, INRP, 11 juin 2009
- FÉLIX C. Ambiguïtés de l'aide au travail personnel, in As-tu fait tes devoirs ?, Les cahiers pédagogiques, déc. 2008, n° 468
- GLASMAN D. (2001) L'accompagnement scolaire. Sociologie d'une marge de l'école, Paris, PUF (Éducation et formation), 317 p.
- ROCHEX J.-Y. Comment penser l'aide. Actes du colloque « L'aide, comment faire... pour qu'ils s'en passent ? », Dialogue, GFEN, 2008, n°129-130
- SUCHAUT B. (2009), L'aide aux élèves : diversité des formes et des effets des dispositifs (PDF), Communication aux 2èmes rencontres nationales sur l'accompagnement
- ZAKHARTCHOUK J.-M. Le travail « du soir », intéressant si..., Actes du colloque « L'aide, comment faire... pour qu'ils s'en passent ? », Dialogue, GFEN, 2008, n°129-130.

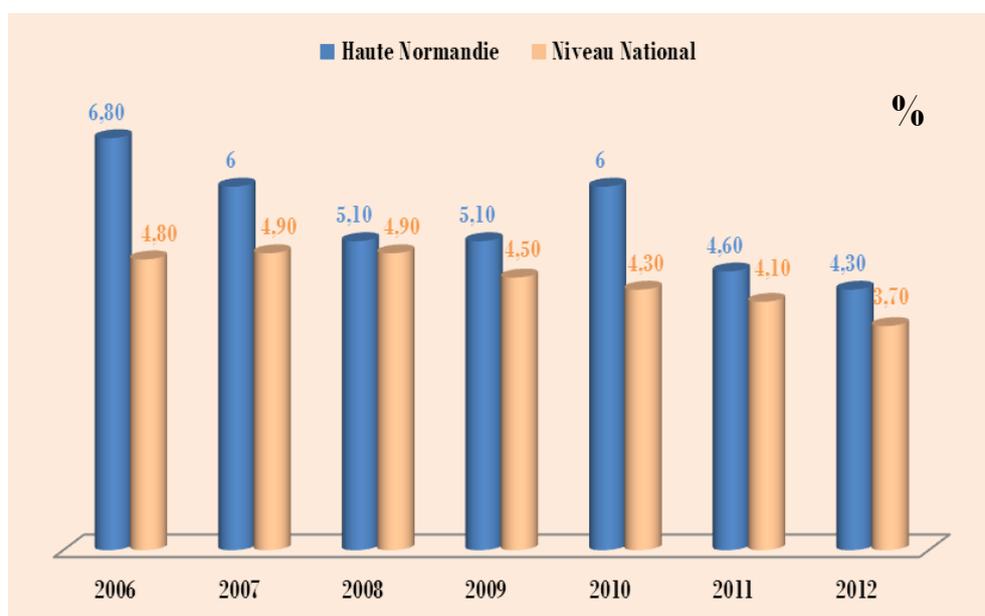
Journée défense et citoyenneté (JDC)

Les jeunes de nationalité française doivent accomplir, après avoir procédé au recensement (16 ans), sur un site militaire, une journée défense et citoyenneté. Des tests d'évaluation de la langue française sont alors effectués.



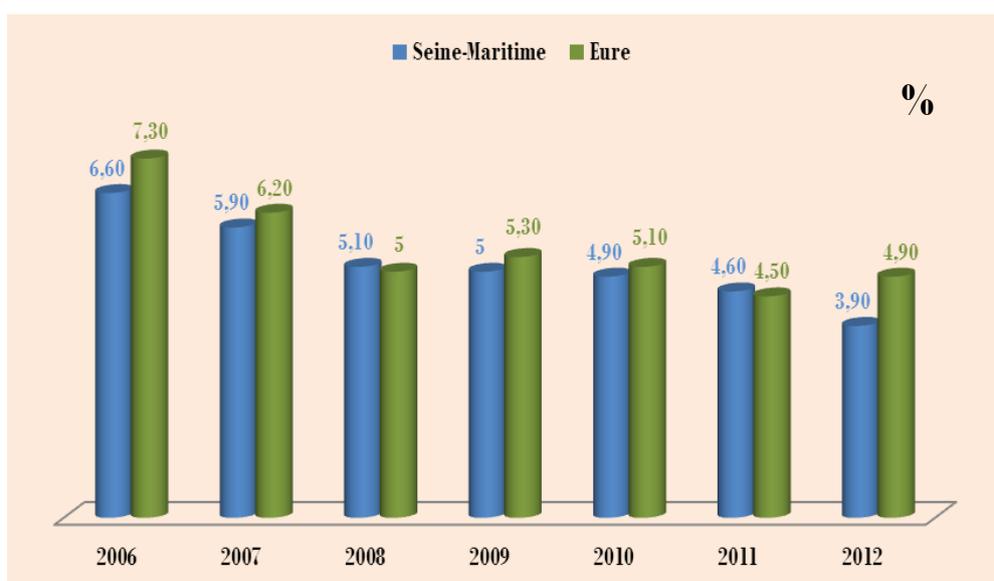
Evolution du taux de jeunes détectés en grande difficulté de lecture lors de la JDC

Pour la Haute-Normandie



Les chiffres présentés ici ont été fournis à la demande de l'ANLCI par la Mission Liaison Partenariat du ministère de la Défense d'après le travail effectué par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'Éducation nationale.

Par départements



Chiffres clés au niveau national

Source : education.gouv.fr

750 000 Françaises et Français de 17 ans testés dans le cadre de la JDC en 2011

80,3 % de lecteurs efficaces

10,4 % de lecteurs en difficulté de lecture

4,8 % de lecteurs en grande difficulté

Qu'est-ce que la JDC ?

La Journée
Défense
Citoyenneté est
obligatoire pour
les garçons et les
filles entre la date
de recensement et
l'âge de 18 ans.

Après avoir procédé au recensement (*16 ans*), les jeunes de nationalité française doivent accomplir, sur un site militaire, une journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement appelée journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

A l'issue de cette journée, un certificat individuel de participation est remis aux jeunes. Il est nécessaire pour passer les concours et examens d'État (*dont le permis de conduire*), avant l'âge de 25 ans.

Que se passe-t-il lors de cette journée :

- une présentation de la défense nationale ;
- la remise de la charte des droits et devoirs du citoyen français ;
- une présentation des différentes formes d'engagement : volontariat pour l'insertion, service civique, volontariat dans les armées, réserve opérationnelle, réserve citoyenne, métiers civils et militaires de la défense, sécurité civile ;
- une sensibilisation au secourisme ;
- **des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.**

Ce dernier point permet de repérer les jeunes filles et garçons de nationalité française en difficulté avec la lecture/écriture.

Tous les jeunes détectés en difficulté dans le cadre de la journée défense et citoyenneté, sont reçus en entretien individuel pour parler de leur situation et leur proposer, s'ils le souhaitent, des pistes possibles pouvant leur apporter un soutien (*formation, emploi, etc...*).

Plusieurs cas de figure :

Le jeune est encore scolarisé : un signalement est fait en fonction de son cursus scolaire soit aux inspections d'académies, soit aux directions régionales de l'agriculture et des forêts, etc...

Le jeune n'est plus scolarisé, sans emploi et sans diplôme :

- avec son accord, ses coordonnées (*adresse / téléphone*) sont transmises à la Mission locale la plus proche de son domicile qui le contactera pour établir avec lui son projet professionnel ;
- possibilité d'intégrer le centre EPIDe (*établissement public d'insertion de la défense*) - ou bien vers le dispositif « Savoirs pour réussir » sur le territoire du Havre.

La direction du service national entretient un solide partenariat avec les différents acteurs responsables de l'insertion des jeunes.

Contact pour la Haute-Normandie :

Centre du Service National de Rouen

56, rue Saint Vivien

76000 ROUEN

☎ : 02 32 08 20 40



Départements affiliés :

- **Seine Maritime (76)**
- **Eure (27)**
- **Eure-et-Loir (28)**



ANNEXES

ANNEXE 1 Communiqué de presse « grande cause nationale »

ANNEXE 2 Présentation de l'ANLCI (*Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme*)

ANNEXE 3 Présentation d'A.C.C.E.S. (*Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations*)

ANNEXE 4 Présentation de l'Agence « Quand les livres relient »

ANNEXE 5 Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité

ANNEXE 6 Présentation d'une expérience européenne : Programme Educatif Bookstart





Communiqué de Presse

Le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT a attribué le label **Grande Cause Nationale** pour 2013 au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Ce label permet à des organismes à but non lucratif, qui souhaitent organiser des campagnes faisant appel à la générosité publique, d'obtenir des diffusions gratuites sur les radios et les télévisions publiques.

Par cette distinction, le Premier ministre a voulu souligner et encourager la démarche de rassemblement des principales associations et organisations qui luttent contre l'illettrisme.

Il souhaite également sensibiliser les Français à un problème méconnu et sous-estimé. En France, l'illettrisme ne concerne pas moins de 2 500 000 personnes, soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans. Bien qu'elles aient été scolarisées, ces personnes ne maîtrisent pas suffisamment la lecture et l'écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne. L'illettrisme est un obstacle dans toutes les sphères de la vie familiale, citoyenne et professionnelle.

En faisant de la lutte contre l'illettrisme la Grande cause nationale 2013, le Premier ministre marque la volonté du Gouvernement de faire en sorte que chacun puisse acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour accéder au savoir, à la culture, à l'emploi, à la formation professionnelle, et pour participer pleinement à la vie démocratique.

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (A.N.L.C.I)

Source : www.anlci.gouv.fr

ANLCI

1, place de l'Ecole - BP 7082
69348 LYON CEDEX 07

☎ : 04 37 37 16 80 / Fax : 04 37 37 16 81
www.anlci.gouv.fr

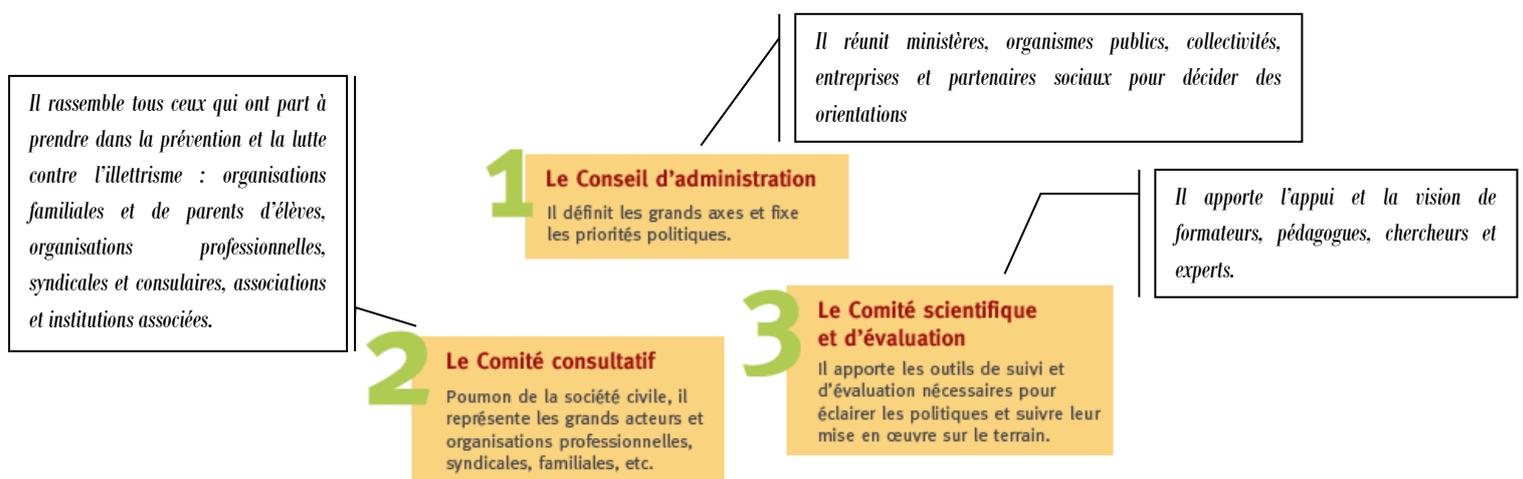
Présentation

Créée en octobre 2000, l'ANLCI mobilise et travaille avec ceux qui agissent et peuvent agir au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître la visibilité et l'efficacité de leur engagement.

Elle est chargée de promouvoir, tant au niveau national, territorial que local, toutes les actions concourant à **mesurer, prévenir et agir** contre l'illettrisme et à **favoriser** l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.

L'ANLCI **accompagne** et aide les acteurs qui réalisent des actions prévention et de lutte contre l'illettrisme à se professionnaliser et à développer leurs compétences, pour améliorer la qualité et l'efficacité des services proposés aux personnes concernées.

Un réseau national de membres pour faire reculer l'illettrisme



Une structure légère et réactive

Une **équipe opérationnelle** d'une douzaine de personnes, chargés de mission nationaux et secrétariat, pour animer la politique nationale et coordonner le réseau des chargés de mission régionaux, dirigée par Hervé Fernandez.

Des **chargés de mission régionaux**, nommés par les Préfets de région et la directrice de l'Agence, en concertation avec les Conseils régionaux, pour animer la politique régionale de lutte contre l'illettrisme, préparer et coordonner les plans d'action régionaux.



Des Centres ressources Régionaux / Départementaux

Le Centre Ressources Illettrisme : un acteur qui accompagne les professionnels sur les territoires

Le centre ressources illettrisme est un espace d'animation à vocation régionale ou départementale. En vue de contribuer à l'amélioration des actions de lutte contre l'illettrisme, il a pour mission principale l'appui pédagogique et technique à tout acteur de la lutte contre l'illettrisme.

Il veille à garantir l'accès du public à l'information en matière de lutte contre l'illettrisme, et à améliorer la connaissance nécessaire pour la mise en place de réponses d'accompagnement adaptées à la diversité des besoins.

Il diffuse et met à disposition l'information, promeut les actions, les organismes intervenant dans ce domaine, les dispositifs ainsi que les ressources documentaires et pédagogiques disponibles. Il contribue à la professionnalisation des acteurs en relation avec les personnes en situation d'illettrisme.

Le réseau national des centres ressources illettrisme réunit plus de 50 structures.

Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations (A.C.C.E.S.)



Source : www.acces-lireabebe.fr

Présentation

A.C.C.E.S. (*Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations*) a été créée en 1982 à la suite du colloque *Apprentissage et pratique de la lecture à l'école* qui s'est tenu en 1979 à Paris sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale.

Parmi les fondateurs, le professeur René Diatkine, (*psychiatre et psychanalyste*) premier président d'A.C.C.E.S., le docteur Tony Lainé (*psychiatre et psychanalyste*) et le docteur Marie Bonnafé (*psychiatre et psychanalyste*) actuelle présidente de l'association.

Les objectifs d'A.C.C.E.S.

- améliorer les conditions d'acquisition de la lecture et de l'écriture grâce à la découverte de la langue écrite dès le plus jeune âge ;
- développer d'une façon harmonieuse la personnalité de l'enfant ;
- travailler à l'égalité des chances de réussite et d'insertion sociale en s'adressant aux tout-petits et à leur entourage.

Les moyens

A.C.C.E.S. propose de :

- **mettre des récits et des albums à la disposition des bébés et de leur entourage** en s'appuyant sur les partenariats entre bibliothèques et services de la petite enfance (*crèches, haltes garderies, PMI...*) et en privilégiant les milieux les plus démunis ;
- **former les acteurs de la petite enfance** à la lecture individuelle d'histoires au sein d'un petit groupe, les aider à choisir les albums, les sensibiliser à la qualité de la relation ;
- **concevoir et diffuser des outils de réflexion et de travail** : bibliographies, publications pour les professionnels (*A.C.C.E.S Actualités, Premiers récits, premières conquêtes...*), les familles (*La petite histoire des bébés et des livres*) ;
- **réunir les expériences de chacun à travers les observatoires et les séminaires** pour démontrer que l'accès à l'écrit et aux récits par l'écoute ludique d'histoires, de comptines, et par la manipulation de livres dès le moment où se constitue le langage oral, joue un rôle de prévention essentiel.

Agence « Quand les livres relient »



Source : www.quandleslivresrelient.fr

L'agence rassemble associations, structures institutionnelles et personnes d'horizons divers souhaitant partager leur engagement et leur réflexion sur les pratiques de lecture à voix haute, essentiellement à partir d'albums, auprès de personnes de tous âges, des bébés aux personnes âgées.

Agence Quand les livres relient

13, rue d'Aubervilliers
75018 PARIS

☎ : 06 10 74 83 21

Présentation

En 2002, plusieurs associations riches d'expérience de lectures partagées, riches aussi d'une réflexion menée depuis plusieurs années sur la rencontre des adultes et des tout-petits autour des livres d'images, se sont réunies sous l'impulsion de la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture.

Elles ont créé en 2004-2005 l'Agence nationale des pratiques culturelles autour de la littérature jeunesse : Quand les livres relient. Lire avec des tout-petits a été une action assez innovante pour surprendre, questionner, interroger... Elle a ouvert les portes de la lecture d'albums de littérature jeunesse à de nouveaux publics, dans de nouveaux lieux.

L'agence Quand les livres relient c'est :

- Un lieu d'échanges et d'élaboration d'une réflexion :
 - à partir des nombreuses actions de terrain menées dans les régions, l'agence organise des cycles de rencontres autour de préoccupations communes ;
 - nourries de l'expérience des acteurs de terrain, ces temps de rencontre sont des espaces de réflexion et de transmission ;
 - enrichies de l'apport de théoriciens de différentes disciplines ;
 - ces rencontres sont des temps de sensibilisation et de qualification des professionnels et bénévoles sur les multiples enjeux des actions lecture.
- Un pôle ressources, pour une meilleure connaissance et diffusion des actions développées par les membres, et de leurs productions (*publications, vidéos...*).
- Des publications issues du travail de réflexion commune :
 - La brochure *Quand les livres relient* (2002) ;
 - Aux éditions Erès, collection Mille et un bébés :
 - ✓ *La littérature jeunesse a-t-elle bon goût ?* (2005) ;
 - ✓ *Lire à haute voix des livres aux tout-petits* (2006, rééd. 2009).

Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité

Le droit à l'éducation est un droit fondamental dans notre société. Cette exigence démocratique d'une meilleure formation générale et d'un haut niveau de qualification pour tous correspond aux besoins fondamentaux de la Nation. Satisfaire ce droit et répondre à ce besoin constituent pour l'Ecole un véritable défi. Elle le relève en adaptant en permanence ses formations, ses capacités d'accueil, ses structures, ses modes de fonctionnement. Elle développe notamment en son sein, dans le cadre des enseignements qu'elle dispense, diverses formes d'aide et de soutien aux élèves.

L'Ecole fait tout pour mener à la réussite les jeunes qui lui sont confiés. Pour remplir cette mission, quand le contexte est difficile, elle doit s'appuyer sur l'ensemble des coopérations qui s'offrent à elle. Les familles, toutes les familles, de leur côté, sont très attachées à la réussite de leur enfant à l'Ecole. L'accompagnement à la scolarité joue ce rôle de complément et de partenaire de l'Ecole, pour autant qu'il se développe dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun et des besoins de chaque enfant, sans se substituer aux obligations de l'Etat en matière scolaire. Ainsi, toutes les initiatives qui se donnent pour tâche d'aider les élèves et qui s'appuient sur les ressources de l'environnement, doivent être résolument encouragées. Dans les territoires les plus défavorisés, urbains et ruraux, cela constitue même une priorité. D'ores et déjà, ces initiatives sont nombreuses et diverses. Elles témoignent de l'importante mobilisation des acteurs, qui répondent aux besoins des élèves et aux demandes des familles.

La présente Charte leur offre un cadre de référence. Elle constitue pour l'accompagnement à la scolarité une exigence de qualité au service des enfants et des jeunes les plus défavorisés

Principes généraux

- le respect des choix individuels
- l'égalité des droits de chacun
- le développement des personnalités, l'acquisition des savoirs, de savoir-être et de savoir-faire indispensables
- les projets devront faire explicitement mention du caractère laïque des actions ; de leur refus de tout prosélytisme ; du caractère gratuit des prestations ou de la nature symbolique de la participation financière demandée aux familles ; de l'ouverture des actions à tous sans distinction d'origine, de religion ou de sexe.

Objectifs de l'accompagnement à la scolarité

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.

Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'Ecole.

L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'Ecole.

Il se propose, par des stratégies diversifiées :*

- d'aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- d'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.
- de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes.
- d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

Principes d'action

Les bénéficiaires

Les actions d'accompagnement à la scolarité reconnues par la présente Charte et soutenues par les pouvoirs publics sont avant tout destinées à ceux qui ne bénéficient pas des conditions optimales de réussite scolaire. Elles ont un caractère gratuit et laïque. Elles visent à compenser les inégalités qui subsistent dans l'accès à la culture et au savoir et qui se creusent pendant les temps où les enfants et les jeunes ne sont pris en charge ni par l'École ni par les familles.

Le soutien financier des pouvoirs publics ira donc en priorité aux actions qui concernent les élèves des écoles, des collèges, des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels, en particulier ceux qui se trouvent défavorisés socialement. Dans ce cadre, une attention toute particulière sera portée aux enfants récemment arrivés en France, quelles que soient par ailleurs les modalités de leur scolarisation. Des actions spécifiques pourront être envisagées pour les enfants non francophones dès leur plus jeune âge. Priorité sera également donnée aux moments charnières du parcours scolaire : les cycles des apprentissages, le passage dans le secondaire, l'orientation en 3e, l'accès en classe de seconde....

Les accompagnateurs

La tâche de l'accompagnateur exige une compétence fondée sur l'expérience, et notamment une bonne connaissance de l'environnement social et culturel immédiat, un bon degré d'information sur le fonctionnement de la scolarité, un sens aigu de la relation avec les enfants et les jeunes, comme avec leurs familles. Le caractère laïque de la démarche et le refus de tout prosélytisme sont des critères de choix impératifs. Des actions de formation élaborées à partir des besoins recensés doivent être proposées à ces accompagnateurs de manière partenariale.

Les relations avec l'école et les établissements secondaires

L'efficacité des actions d'accompagnement à la scolarité dépend dans une large mesure des liens qu'elles entretiennent avec les projets d'école ou d'établissement. Réciproquement, ceux-ci gagnent beaucoup à les prendre en compte.

Dans les relations avec l'école ou l'établissement, on recherchera particulièrement :

- la continuité de l'acte éducatif et la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement, ce qui suppose que les accompagnateurs scolaires conçoivent leur travail en liaison avec les enseignants
- les meilleures modalités pour renforcer des échanges entre les enseignants, les équipes éducatives, les parents d'élèves et les intervenants de l'accompagnement à la scolarité
- l'adaptation et la différenciation de ces actions selon l'âge et le niveau des enfants auxquels elles s'adressent.

Les relations avec les familles

L'accompagnement à la scolarité offre aux parents un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, leur permettant une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Dans cette dimension, les lieux d'accompagnement à la scolarité ont vocation à s'articuler avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.

L'accompagnateur développe des contacts aussi fréquents que possible entre l'entourage familial et les enseignants et facilite la compréhension réciproque.

Les relations locales

La démarche d'accompagnement à la scolarité commence par un recensement de l'ensemble des possibilités offertes par le proche environnement : les centres sociaux, s'ils ne sont pas à l'origine de l'action, les locaux disponibles, les centres de documentation, les bibliothèques, les centres culturels, les transports, notamment en milieu rural, etc., mais aussi les possibilités de collaboration de personnes extérieures capables d'apporter à l'action envisagée un appui ponctuel ou régulier. Elle s'appuie sur un diagnostic des ressources et des besoins. Pour la cohérence de l'action éducative, pour que certains jeunes ne se trouvent pas exclus de fait de certaines actions, les divers promoteurs devront se concerter dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité.

L'accompagnement à la scolarité s'intègre dans le contrat de ville s'il existe. Il doit aussi s'articuler avec les autres actions mises en œuvre dans le cadre d'un projet éducatif local, notamment celles qui sont incluses dans les contrats éducatifs locaux.

Programme Educatif Bookstart

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Source : Unesco

Historique et contexte :

Après des dizaines d'années d'institutionnalisation systématique d'un environnement propice au développement durable de l'éducation dans le pays (*à travers l'augmentation des dépenses publiques pour l'éducation et de grands programmes de formation et de rétention des enseignants, etc.*) le Royaume-Uni possède actuellement l'un des systèmes d'éducation les plus développés et avancés au monde.

Le gouvernement investit actuellement environ 5,5 % du produit intérieur brut (PIB) dans le secteur de l'éducation, et arrive ainsi à remplir l'une de ses principales obligations légales : assurer une éducation gratuite et obligatoire pour tous les enfants de 5 à 16 ans. En conséquence, le système éducatif du Royaume-Uni a connu une expansion rapide sur tous les plans au fil des ans, comme le montrent les taux élevés d'inscription ou de fréquentation dans l'enseignement pré primaire (81 %), primaire (100 %) et secondaire (100 %) ainsi que les taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes presque parfaits.

Cependant, alors que le soutien que le gouvernement apporte au développement de l'éducation au Royaume-Uni a généralement augmenté ces dernières années, le soutien apporté à l'éducation pré primaire ou éducation de la petite enfance (EPE) reste à la traîne derrière les autres secteurs. Il a en effet été observé que, alors que le pays a atteint des taux d'inscription de 100 % dans l'enseignement primaire et secondaire, seulement 81 % environ des enfants âgés de 5 ans et moins sont actuellement inscrits dans des écoles pré primaires (*comparés à 100 % dans d'autres pays européens tels que les Pays-Bas, la France et l'Allemagne*).

De nombreux défis font obstacle à l'EPE et à son expansion au Royaume-Uni.

Ils comprennent notamment : des réductions dans le soutien que l'État apporte à la puériculture et le fait que les « places à l'école pré primaire ne sont gratuites que pour les enfants de quatre ans [tandis que] le financement des places pour les enfants de trois ans est à la discrétion des autorités locales de l'éducation (ALE), qui sont les organismes responsables d'assurer les services d'éducation publique aux élèves de leur territoire ».

Ces défis ont créé des inégalités dans le pays en termes d'accès à l'EPE, les enfants résidant dans des municipalités pauvres et issus de milieux socioéconomiques pauvres et défavorisés ayant un accès limité à une éducation préscolaire de qualité.

Dans un effort pour répondre à ces défis fondamentaux et créer des opportunités d'EPE de qualité pour tous les enfants, ainsi que pour donner aux parents et tuteurs les moyens d'être des éducateurs proactifs et efficaces, Booktrust UK (*une ONG indépendante agissant dans le secteur de l'éducation, créée en 1921*) a lancé le Programme éducatif Bookstart (*Bookstart Educational Programme – BEP*) en 1992.

Le Programme éducatif Bookstart (BEP) :

Le BEP est un programme d'EPE et de développement de la petite enfance (DPE) à domicile qui est actuellement mis en œuvre dans tout le Royaume-Uni.

Il cible les enfants en âge préscolaire et leurs parents et/ou tuteurs et cherche donc essentiellement à améliorer l'accès à l'éducation préscolaire pour tous les enfants du Royaume-Uni et à favoriser une culture d'apprentissage dans les foyers en encourageant les parents et/ou tuteurs à partager (*lire*) des livres, des histoires et des comptines avec leurs enfants dès leur plus jeune âge.



L'institutionnalisation du BEP se base sur un fait reconnu de longue date : les parents, en tant que principaux responsables et éducateurs des enfants, jouent un rôle crucial dans leur développement psychosocial (*c'est-à-dire leur développement cognitif et émotionnel, leur personnalité et leur maîtrise du langage*) et donc dans leur vie entière.

Elle se base également sur des recherches scientifiques (*principalement psychologiques*) qui attestent que l'accès à une EPE de qualité a un effet positif sur le développement cognitif des enfants, ce qui leur donne de meilleures chances de réussir leur apprentissage sur le long terme.

À la lumière de ces informations, et selon les modalités exposées ci-dessous, Booktrust fournit aux familles participantes différentes ressources thématiques adaptées à l'âge des enfants, notamment des livres et des jeux interactifs qui visent à stimuler leur développement psychosocial ainsi que leurs compétences en lecture et écriture en faisant appel à leur imagination et à leur curiosité pour le monde qui les entoure.

Buts et objectifs du programme :

Le BEP est un programme éducatif intégré et intergénérationnel et, en tant que tel, ses objectifs sont nombreux. Mais il cherche avant tout à :

- créer des opportunités durables d'EPE dans les foyers pour tous les enfants du Royaume-Uni, particulièrement pour ceux qui vivent dans des communautés socio économiquement défavorisées (*c'est-à-dire promouvoir un accès universel à l'EPE*) ;
- promouvoir des pratiques de DPE adéquates et de qualité dans le pays ;
- éveiller chez chaque enfant un amour des livres et de la lecture qui l'accompagnera toute sa vie ;
- stimuler le développement psychosocial et les compétences en lecture et écriture des enfants dès leur plus jeune âge ;
- instaurer une culture d'apprentissage en famille (*intergénérationnel*) ou dans le foyer ;
- donner aux parents et tuteurs les moyens d'être des éducateurs efficaces ;
- encourager l'inclusion sociale et l'autonomisation des personnes grâce à l'accès à l'éducation.

Mise en œuvre du programme : approches et méthodes

Financement :

Le BEP est actuellement mis en œuvre avec l'aide et le parrainage du gouvernement (*notamment les autorités locales*) et du secteur privé (*par exemple des maisons d'édition, des bibliothèques et des libraires*).

Grâce à ce partenariat novateur entre le secteur public et privé, Booktrust utilise une quantité d'argent public relativement faible comme catalyseur pour obtenir une contribution beaucoup plus importante du secteur privé.

Par exemple, pour chaque livre sterling investie par le ministère de l'Éducation, Booktrust génère 4 GBP supplémentaires grâce au soutien de ses partenaires du secteur privé. Outre ce soutien financier, Booktrust reçoit également des contributions significatives en nature de la part de ses partenaires privés, comme des dons de livres.

Soutien technique :

La mise en œuvre du BEP dépend fortement des parents et/ou tuteurs, qui agissent en tant que facilitateurs et éducateurs principaux. Mais étant donné que la plupart des parents et tuteurs ne sont pas des praticiens qualifiés dans le domaine de l'EPE et du DPE, et que certains peuvent être semi-alphabètes, voire analphabètes fonctionnels, Booktrust travaille en étroite collaboration avec le personnel des bibliothèques locales, les équipes de visite médicale et les praticiens locaux de l'EPE et du DPE afin de soutenir les parents et tuteurs dans l'exercice de leurs responsabilités.

Ce soutien technique s'est révélé être d'une valeur inestimable pour assurer la mise en œuvre efficace du programme depuis ses débuts en 1992.

Mobilisation des participants :

Booktrust emploie plusieurs stratégies et mécanismes pour encourager les familles à participer au BEP et, en particulier, pour encourager les parents et tuteurs à participer proactivement au processus d'apprentissage et au développement de leurs enfants.

Il faut remarquer que Booktrust diffuse souvent des publicités informatives dans les médias publics (*c'est-à-dire journaux, magazines, télévision et radio au niveau national et communautaire*) et organise régulièrement des campagnes de sensibilisation communautaires (*par exemple à travers son programme de la semaine de la comptine*) demandant aux parents non seulement de s'inscrire au programme, mais également de lire régulièrement des livres avec leurs enfants.

Des brochures et des blogs sur l'éducation sont également produits régulièrement sur son site web et sur des sites de réseaux sociaux populaires tels que Twitter et Facebook dans le même objectif.

Ces plateformes servent en outre à informer le public, les participants au programme, les participants potentiels et les autres parties prenantes des activités du programme de Booktrust dans leurs communautés.

Booktrust héberge également sur son site web des ressources que les apprenants et les lecteurs de tous les âges et de tous les niveaux peuvent télécharger gratuitement, par exemple des critiques de livres et des jeux interactifs. Cette stratégie joue un rôle crucial, non seulement pour promouvoir l'apprentissage intergénérationnel en proposant des ressources d'apprentissage faciles d'accès, mais également pour motiver les familles à rejoindre le BEP ou à continuer d'y participer.

Obtention et distribution des supports d'enseignement-apprentissage :

Pour assurer le succès et la pérennité de la mise en œuvre du BEP, Booktrust fournit aux familles participantes des packs de livres gratuits pour les enfants, adaptés à différents groupes d'âge et capacités, ainsi que des modules d'aide à l'EPE à l'intention des parents et/ou tuteurs qui agissent en tant que facilitateurs ou éducateurs principaux du programme. Les packs de lecture ou d'apprentissage destinés aux enfants sont soigneusement sélectionnés par un panel d'experts en EPE et en DPE, et couvrent souvent un large éventail de thèmes, notamment des œuvres de fiction, des comptines et des nouvelles illustrées, etc.

Bien que ces packs de livres soient pour la majeure partie achetés à bas prix ou donnés gratuitement par les partenaires privés qui travaillent de longue date avec Booktrust, notamment des bibliothèques publiques, des libraires et des maisons d'édition, Booktrust est le seul responsable de la sélection des livres et autres ressources d'apprentissage, en toute indépendance de l'influence du gouvernement ou des éditeurs. Cela garantit que le programme ne puisse pas être détourné à des fins commerciales ou politiques.

De plus, pour garantir que le programme soit adapté à son public, les ressources d'enseignement-apprentissage sont souvent sélectionnées de façon à refléter et satisfaire les besoins individuels des différentes communautés et des familles qui les composent. En général, cependant, un pack d'enseignement-apprentissage du BEP comprend un ou plusieurs des éléments suivants :

- livres bilingues et conseils pour encourager chaque famille à partager les livres ;
- packs spécialisés pour les enfants aveugles/malvoyants ou sourds/malentendants ;
- des ressources et un soutien sur les praticiens et projets relatifs aux grossesses chez les adolescentes, notamment Family Nurse Partnership ;
- des ressources sur les organisations caritatives et bénévoles qui agissent auprès des familles et des enfants dans différents contextes, notamment HomeStart, Prisoners Advice & Care Trust & Action for Prisoners Families et KidsVIP ;
- des ressources pour les centres consacrés aux enfants et les groupes Early Years (*développement de la petite enfance*) pour aider les praticiens à promouvoir le développement de l'expression orale et du langage ;
- des opportunités de travail ciblé avec les Tsiganes et Roms nomades ;
- des ressources pour les écoles des hôpitaux et établissements de soins pour enfants ;
- des ressources pour encourager les inscriptions à la bibliothèque et un accès régulier et gratuit à de nombreux autres livres.

Suivi et évaluation :

Outre les enquêtes internes d'évaluation de l'impact du programme que Booktrust mène de façon régulière (*par exemple Booktrust National Impact Evaluation, 2009*), Booktrust a également commandé plusieurs études d'évaluation externes telles que Bookstart : The First Five Years de Moore, M & Wade, B: 1993, 1998 et 2000 ; l'analyse du retour social sur investissement (RSSI) de Bookstart par Just Economics LLP et Booktrust, et l'enquête Family Reading Activity Survey, 2010 du Fatherhood Institute & ICM Research pour déterminer l'impact du programme au Royaume-Uni. Il convient également de remarquer que, récemment, Booktrust a demandé à Just Economics LLP de réaliser une analyse prévisionnelle du retour social sur investissement (RSSI) afin de quantifier la valeur sociale, environnementale et économique que Bookstart a créée en Angleterre pour l'année fiscale 2009/2010.

Comme indiqué ci-dessous, ces études révèlent que le BEP a eu un impact positif, non seulement pour les enfants et leurs familles, mais également pour la société dans son ensemble.

Impact :

Depuis ses débuts en 1992, le BEP a eu un impact significatif sur le développement et l'expansion de l'EPE au Royaume-Uni. Le programme atteint plus de 2 millions d'enfants chaque année, et c'est principalement par son entremise que Booktrust se procure et distribue environ 2 155 000 packs de livres chaque année aux familles de tout le pays (*c'est-à-dire 2 010 000 en Angleterre, 70 000 au Pays de Galles et 75 000 en Irlande du Nord*). Du point de vue qualitatif, plusieurs rapports d'évaluation ont mis en valeur les impacts clés décrits ci-dessous pour le programme.

- Comme pour d'autres programmes liés à l'EPE ou à l'intervention sur l'apprentissage dans la petite enfance, les études d'évaluation ou d'évaluation d'impact ont révélé qu'en exposant les enfants aux livres et à une culture d'apprentissage dans le foyer dès leur plus jeune âge, le BEP contribue de façon cruciale à leur développement psychosocial et à leurs compétences en matière de lecture, écriture et langage, ainsi qu'à leur inspirer un intérêt durable pour les livres, ce qui établit une base fondamentale pour le succès de leur apprentissage sur le long terme. En effet, des entretiens réalisés avec des enseignants d'école primaire du Royaume-Uni ont révélé que les enfants qui ont participé au BEP font preuve de plus grandes aptitudes d'apprentissage et compétences en matière de lecture, écriture et langage que les enfants qui n'ont pas bénéficié d'une exposition importante aux livres dès leur plus jeune âge. Selon Wade et Moore (2000), par exemple, les notes moyennes obtenues à plusieurs tests de lecture, écriture et calcul réalisés auprès d'élèves de l'école primaire indiquent que les enfants qui ont participé à Bookstart obtiennent des résultats supérieurs de 1 à 5 % aux résultats des enfants qui n'ont pas participé à Bookstart. En exerçant une influence positive sur le développement psychosocial des enfants, le BEP améliore donc les capacités d'apprentissage des enfants.
- Le programme favorise également le développement de compétences sociales importantes chez les enfants ainsi que de liens émotionnels solides entre les parents et leurs enfants, principalement en augmentant la part de moments privilégiés que les parents/tuteurs passent à travailler avec leurs enfants.
Cela améliore la cohésion familiale, et réduit donc la probabilité de comportement déviant chez les enfants, mais cela donne également aux enfants une base fondamentale pour leur interaction avec la communauté en général.
- Une récente analyse coût-bénéfice et de retour social sur investissement (RSSI) effectuée par Just Economics LLP a révélé que le BEP est une intervention sur l'apprentissage de la petite enfance bon marché (*rentable*) qui crée une valeur sociale significative pour les parents, les enfants et l'État.

En particulier, le programme aide à économiser au pays des millions de dollars en impôts chaque année (*par exemple grâce à la réduction des besoins en services préscolaires institutionnalisés et en services de soutien scolaire dans l'enseignement primaire et secondaire, ainsi qu'à la réduction des coûts d'obtention des packs de livres pour l'EPE*) et à cultiver efficacement le capital de ressources humaines du pays.

En outre, les livres et documents de soutien que contiennent les packs de livres permettent aux parents d'interagir eux-mêmes avec les enfants, ce qui élimine le coût élevé d'intervenants professionnels.

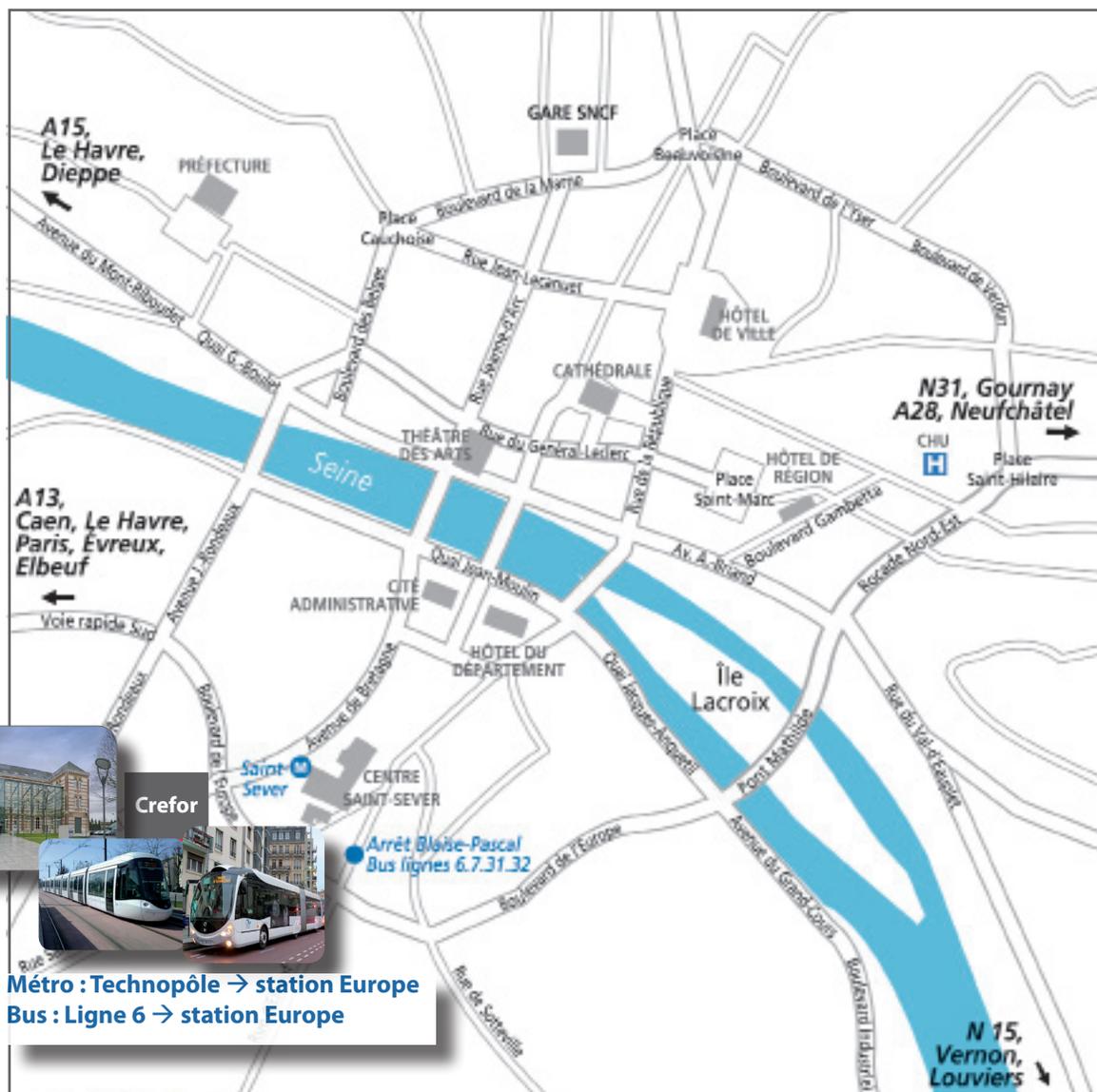
Site web : <http://www.booktrust.org.uk> ou <http://www.bookstart.org.uk>











Adoptez l'éco-attitude. Pour vous déplacer,
 privilégiez les transports en commun
 ou le co-voiturage :
www.covoiturage27.net/ et www.covoiturage76.net/

Crefor

Pôle régional des Savoirs

115, boulevard de l'Europe - BP 1152

76176 ROUEN Cédex 1

Tél : 02.35.73.77.82 - crefor@crefor-hn.fr

www.crefor-hn.fr

Ce document est une publication gratuite du Crefor Haute-Normandie -Pôle Lutte contre l'illettrisme

Directeur de la publication : Luc Chevalier

Conception / rédaction : Aïcha Talbi
 Aïcha.talbi@crefor-hn.fr - Tél. 02.32.18.49.30

Illustration de couverture : Agnès Ercosman

Photographies : Fotolia, Alexandre Dudouble, Thierry Randriamampionona

